PHILOSOPHES

ET

PUBLICISTES CONTEMPORAINS.

M. DE BONALD.

M. de Bonald est à la fois un philosophe et un publiciste. Il a eu le mérite rare de ramener toujours toutes les questions à leurs principes, et c'est pour cela qu'il n'a jamais varié ni dans ses opinions ni dans sa conduite. Juger une théorie seulement par ses applications, c'est prendre la discussion par le milieu, et se condamner soi-même à l'inconséquence. Les généralités font peur aux esprits frivoles; au-delà de l'observation matérielle, il n'y a plus rien pour eux que de vain et de chimérique; ils laissent les principes aux poètes et aux songe-creux, et ne veulent s'occuper que des faits. Tout ce qui ne saurait être représenté par un chiffre est une pâture trop peu substantielle pour des esprits si positifs. Il en résulte qu'avec toute leur sagesse, ils ne sont dans le secret de rien. Le secret, c'est le

principe. Pendant que ces hommes à courte vue croient combattre pour la quotité de l'impôt ou le nombre des électeurs, ils sont à leur insu au service d'une idée philosophique; mais, comme ils ne connaissent pas leur drapeau, il leur arrive souvent d'en changer sans s'en douter. Ils ressemblent à ces marins qui, pour ne pas perdre de vue la côte, ne savent bientôt plus comment se diriger en mer. Le philosophe est l'habile capitaine qui envisage fixement son but, et, sans regarder la terre, suit hardiment la ligne droite à travers les flots.

Rien n'est plus précieux pour la philosophie que ces écrivains qui poursuivent fidèlement les applications d'un principe, et se présentent pour ainsi dire tout d'une pièce aux appréciations de l'histoire. C'est une expérience toute faite et qu'il ne s'agit plus que de constater. Veut-on connaître la valeur et la portée de M. de Bonald en philosophie et en politique? M. de Bonald est tout entier dans une seule théorie, sa théorie du langage. Qu'il s'agisse du divorce, de la peine de mort, de la censure, des cours prévôtales, c'est dans cette théorie qu'il va chercher ses argumens; c'est elle qui gouverne ses opinions dans les sujets en apparence les plus éloignés, l'assiette de l'impôt, l'aliénation des forêts royales. Réunir toutes ces doctrines dans un système uniquement appuyé sur cette base, discuter cette théorie fondamentale dont la chute doit entraîner tout l'édifice, tel est le seul moyen praticable pour juger M. de Bonald. On peut le juger diversement; mais quiconque ne sent pas cette filiation ou fait porter son appréciation sur d'autres points, n'a jamais rien compris ni à la vie de M. de Bonald, ni à sa politique, ni à sa philosophie.

L'Académie française a donné M. Ancelot pour successeur et pour panégyriste à M. de Bonald. Malgré tout l'honneur qu'un pareil choix fait rejaillir sur M. Ancelot, nous avouons sans trop de confusion que nous ne saurions porter un jugement sur les œuvres du nouvel académicien, sans encourir l'arrêt qu'il a porté lui-même dans son discours de réception contre les critiques superficiels qui jugent sans avoir lu. Il nous permettra seulement de dire que, si l'Académie voulait témoigner son respect pour la mémoire du collègue qu'elle a perdu, elle ne devait pas faire choix d'un vaudevilliste pour remplir la place laissée vacante dans son sein. Il est presque passé en usage de tenir compte, dans les élections, des rapports d'étude, des analogies de talent et de caractère qui peuvent exister entre le candidat et son prédécesseur, et l'Académie ne doit pas, sans de pressantes raisons, se départir d'une coutume dont tout le monde apprécie la sagesse. Personne n'était de l'avis de l'Académie sur la nécessité et la conve-

nance de M. Ancelot; et cela rendait plus périlleuse pour lui, par les antipathies qu'il lui fallait vaincre, et les suffrages qu'il avait à justifier, l'épreuve solennelle de la séance publique. Ces séances, après tout, quoiqu'elles aient bien souvent un côté ridicule, sont une bonne institution, et on en aperçoit surtout les avantages quand les choix qui ont été faits sont universellement blâmés. Si les quarante ont raison contre le public, c'est une belle occasion pour l'élu, entouré de tant d'hommes illustres qui le patronnent et le favorisent, de détruire des préventions injustes; et, si d'aventure l'Académie pouvait se tromper, cette exhibition publique du candidat qu'elle a préféré serait une sorte de compensation pour un mauvais choix.

Quelle ample matière offrait à M. Ancelot l'éloge historique de M. de Bonald! Une vie mêlée à tous nos orages, une participation presque continue à la polémique des journaux pendant toute la restauration, une philosophie qui remonte aux premiers principes de la connaissance humaine et s'étend jusqu'aux dernières applications de la morale et de la politique. Si les études et les goûts de M. Ancelot ne le rendaient pas propre à juger la philosophie de M. de Bonald, il pouvait du moins l'exposer en bon style, et dire simplement, modestement, son avis sur ces grandes questions. Les titres même au nom desquels il se présentait, lui faisaient un devoir de cette modestie. Il est vrai qu'à la séance publique, en répondant au nouvel académicien, M. Briffaut a prétendu que « de M. de Bonald à M. Ancelot la transition n'était pas aussi difficile qu'elle le paraissait au premier coup d'œil. » Mais le digne président n'a peut-être eu recours à ce paradoxe assez étrange qu'après des recherches infructueuses, et pour nier par un beau mouvement oratoire la difficulté qu'il n'espérait plus de pouvoir résoudre. Le moyen, en effet, d'accepter sérieusement la raison qu'il en a donnée, que les vaudevilles de M. Ancelot sont les meilleurs commentaires des œuvres de M. de Bonald! Les doctrines de M. de Bonald sont si claires, qu'elles n'ont pas besoin d'être commentées; et, s'il fallait à toute force leur assigner un commentaire, on n'a qu'à le chercher dans la plupart des lois de la restauration, dans la loi du sacrilége, par exemple, ou bien encore dans les ordonnances de juillet. Cela ne ressemble guère à des vaudevilles. M. Ancelot, en prenant pour lui et en exposant avec enthousiasme les théories de M. de Bonald, a manqué de tact et n'a pas choisi le rôle qui lui convenait. Au lieu d'un éloge historique, il a fait une oraison funèbre; au lieu d'un discours académique, c'est un sermon qu'il nous a donné. Il en avait le débit et le style;

et quand il s'est écrié avec tant de véhémence : « Non, la foi n'est pas encore éteinte dans tous les cœurs, » si ce n'eût été le lieu, l'illusion était complète. M. Ancelot appartient à cette classe de prédicateurs de la restauration plus préoccupée de combattre Rousseau, Voltaire et la philosophie, que de propager les saines doctrines protectrices du trône et de l'autel. Le public applaudissait à outrance; véritable public d'académie, qui applaudit l'emphase du débit et la sonorité des périodes, sans se soucier des doctrines qui se cachent sous tout cela; public de rhéteurs, pour qui tout est matière à amplification oratoire, qui approuve M. Ancelot quand il attaque Napoléon et qu'il déclare la guerre aux idées libérales, et qui lui aurait accordé la même somme d'applaudissemens, s'il avait soutenu la thèse contraire avec le même luxe de métaphores. A un certain moment, l'un des deux orateurs a remercié sa majesté Louis XVIII de nous avoir *délivrés* de l'invasion étrangère, et le public a applaudi cela comme le reste. Le discours de M. Ancelot a vécu ce que vit un vaudeville : ni le style, ni les idées ne lui méritaient un meilleur sort, et avant un mois on avait oublié la séance, le discours et l'académicien; mais de pareilles forfanteries de l'esprit de parti doivent être tirées de l'oubli, en quelque lieu qu'elles se produisent, et ne peuvent passer sans protestation.

L'Académie ne ferait-elle pas bien de renoncer à ces fades éloges, véritables amplifications de collége, et de faire passer en coutume l'innovation introduite par quelques-uns de ses plus illustres membres, de ne pas tout approuver et tout glorifier dans leurs prédécesseurs, et d'exprimer plutôt un jugement équitable avec cette modération et cette réserve que le lieu et la nature de la réunion commandent? La mémoire même du mort en serait plus honorée que de toutes ces apothéoses; et puisqu'enfin on ne fait plus d'oraisons funèbres dans la chaire, ces mensonges pompeux et officiels sont-ils donc un genre de littérature si important, que l'Académie française doive consacrer exclusivement ses séances à en conserver les traditions?

Qu'on loue l'esprit et le talent de M. de Bonald, qu'on exalte le désintéressement de son caractère, qu'on le félicite même de ses doctrines philosophiques, si on a le malheur de les partager, tout cela peut être sage et convenable; mais faire de M. de Bonald un homme de génie, l'appeler, après je ne sais quel prince russe, le Newton de la politique, transformer le théoricien d'une réaction implacable en bienfaiteur de l'humanité, lui attribuer à lui seul, à sa seule influence, tout ce qui reste encore de bonnes et salutaires croyances dans la société, n'est-ce pas nuire, par une exagération

insensée, à la mémoire qu'on veut défendre? Que prétend M. Ancelot, quand il vient nous dire que M. de Bonald a *terrassé* le XVIIIe siècle? Le XVIIIe siècle est sans doute, dans sa pensée, la personnification des doctrines matérialistes et des doctrines libérales; M. Ancelot veut-il dire que M. de Bonald a sauvé, à lui tout seul, le spiritualisme, ou qu'il a réussi dans ses efforts pour étouffer la liberté?

M. Ancelot a été plus heureux, comme cela devait être, dans l'appréciation des vertus privées de M. de Bonald; tout le monde est unanime pour louer cette vie pure et désintéressée, et c'est quelque chose de glorieux que cette unanimité des partis en faveur d'un homme qui ne leur a jamais fait aucune concession. Né en 1754, à Milhau dans le Rouergue, d'une famille distinguée dans la robe, M. de Bonald entra dans les mousquetaires sous Louis XV, et ne quitta ce corps qu'au moment de sa suppression en 1776. Maire de sa ville natale, au milieu des troubles qui agitaient le reste de la France, il parvint, à force de dévouement, à y maintenir la tranquillité. M. de Bonald n'entrevoyait que des malheurs dans tous ces bouleversemens. Attaché de cœur et de conviction à l'ancienne constitution de la monarchie, ces appels au peuple, cet abaissement des classes nobles, l'abolition des priviléges, étaient à ses yeux autant d'attentats à des droits sacrés. Au lieu d'avancer, il aurait voulu reculer, et trouvait trop libérale la forme du gouvernement de 88. Il fut pourtant nommé membre et enfin président du département de l'Aveyron; mais peu de temps après il se retira volontairement pour ne pas coopérer à la constitution civile du clergé. Cette démarche, qui pouvait appeler sur lui les plus grands périls, fut la cause de son émigration. Il combattit dans les rangs de l'armée des princes, et, quand cette troupe fut licenciée, il se livra tout entier à l'étude, et commença même alors, à Heidelberg, au milieu des inquiétudes de l'exil et des privations, sa *Théorie du Pouvoir*, qui fut publiée à Constance en 1794. Il rentra ensuite en France avec ses deux fils, mais en proscrit et sous un nom supposé, et vint se cacher à Paris, où il passa les dernières années du directoire, occupé de diverses publications. L'empereur, qui pendant la campagne d'Italie avait lu le premier ouvrage de M. de Bonald, l'appela spontanément, en septembre 1808, à faire partie du conseil de l'Université; mais M. de Bonald se tenait à l'écart, sachant gré au gouvernement de ce qu'il faisait pour le bon ordre, sans oublier pour cela son origine révolutionnaire, et préférant le travail et l'obscurité aux succès qu'il pouvait se promettre dans la carrière politique. M. Ancelot, dans son désir de parer son héros de toutes les vertus,

et quand il s'est écrié avec tant de véhémence : « Non, la foi n'est pas encore éteinte dans tous les cœurs, » si ce n'eût été le lieu, l'illusion était complète. M. Ancelot appartient à cette classe de prédicateurs de la restauration plus préoccupée de combattre Rousseau, Voltaire et la philosophie, que de propager les saines doctrines protectrices du trône et de l'autel. Le public applaudissait à outrance; véritable public d'académie, qui applaudit l'emphase du débit et la sonorité des périodes, sans se soucier des doctrines qui se cachent sous tout cela; public de rhéteurs, pour qui tout est matière à amplification oratoire, qui approuve M. Ancelot quand il attaque Napoléon et qu'il déclare la guerre aux idées libérales, et qui lui aurait accordé la même somme d'applaudissemens, s'il avait soutenu la thèse contraire avec le même luxe de métaphores. A un certain moment, l'un des deux orateurs a remercié sa majesté Louis XVIII de nous avoir *délivrés* de l'invasion étrangère, et le public a applaudi cela comme le reste. Le discours de M. Ancelot a vécu ce que vit un vaudeville : ni le style, ni les idées ne lui méritaient un meilleur sort, et avant un mois on avait oublié la séance, le discours et l'académicien; mais de pareilles forfanteries de l'esprit de parti doivent être tirées de l'oubli, en quelque lieu qu'elles se produisent, et ne peuvent passer sans protestation.

L'Académie ne ferait-elle pas bien de renoncer à ces fades éloges, véritables amplifications de collége, et de faire passer en coutume l'innovation introduite par quelques-uns de ses plus illustres membres, de ne pas tout approuver et tout glorifier dans leurs prédécesseurs, et d'exprimer plutôt un jugement équitable avec cette modération et cette réserve que le lieu et la nature de la réunion commandent? La mémoire même du mort en serait plus honorée que de toutes ces apothéoses; et puisqu'enfin on ne fait plus d'oraisons funèbres dans la chaire, ces mensonges pompeux et officiels sont-ils donc un genre de littérature si important, que l'Académie française doive consacrer exclusivement ses séances à en conserver les traditions?

Qu'on loue l'esprit et le talent de M. de Bonald, qu'on exalte le désintéressement de son caractère, qu'on le félicite même de ses doctrines philosophiques, si on a le malheur de les partager, tout cela peut être sage et convenable; mais faire de M. de Bonald un homme de génie, l'appeler, après je ne sais quel prince russe, le Newton de la politique, transformer le théoricien d'une réaction implacable en bienfaiteur de l'humanité, lui attribuer à lui seul, à sa seule influence, tout ce qui reste encore de bonnes et salutaires croyances dans la société, n'est-ce pas nuire, par une exagération

insensée, à la mémoire qu'on veut défendre? Que prétend M. Ancelot, quand il vient nous dire que M. de Bonald a *terrassé* le XVIIIe siècle? Le XVIIIe siècle est sans doute, dans sa pensée, la personnification des doctrines matérialistes et des doctrines libérales; M. Ancelot veut-il dire que M. de Bonald a sauvé, à lui tout seul, le spiritualisme, ou qu'il a réussi dans ses efforts pour étouffer la liberté?

M. Ancelot a été plus heureux, comme cela devait être, dans l'appréciation des vertus privées de M. de Bonald; tout le monde est unanime pour louer cette vie pure et désintéressée, et c'est quelque chose de glorieux que cette unanimité des partis en faveur d'un homme qui ne leur a jamais fait aucune concession. Né en 1754, à Milhau dans le Rouergue, d'une famille distinguée dans la robe, M. de Bonald entra dans les mousquetaires sous Louis XV, et ne quitta ce corps qu'au moment de sa suppression en 1776. Maire de sa ville natale, au milieu des troubles qui agitaient le reste de la France, il parvint, à force de dévouement, à y maintenir la tranquillité. M. de Bonald n'entrevoyait que des malheurs dans tous ces bouleversemens. Attaché de cœur et de conviction à l'ancienne constitution de la monarchie, ces appels au peuple, cet abaissement des classes nobles, l'abolition des priviléges, étaient à ses yeux autant d'attentats à des droits sacrés. Au lieu d'avancer, il aurait voulu reculer, et trouvait trop libérale la forme du gouvernement de 88. Il fut pourtant nommé membre et enfin président du département de l'Aveyron; mais peu de temps après il se retira volontairement pour ne pas coopérer à la constitution civile du clergé. Cette démarche, qui pouvait appeler sur lui les plus grands périls, fut la cause de son émigration. Il combattit dans les rangs de l'armée des princes, et, quand cette troupe fut licenciée, il se livra tout entier à l'étude, et commença même alors, à Heidelberg, au milieu des inquiétudes de l'exil et des privations, sa *Théorie du Pouvoir*, qui fut publiée à Constance en 1794. Il rentra ensuite en France avec ses deux fils, mais en proscrit et sous un nom supposé, et vint se cacher à Paris, où il passa les dernières années du directoire, occupé de diverses publications. L'empereur, qui pendant la campagne d'Italie avait lu le premier ouvrage de M. de Bonald, l'appela spontanément, en septembre 1808, à faire partie du conseil de l'Université; mais M. de Bonald se tenait à l'écart, sachant gré au gouvernement de ce qu'il faisait pour le bon ordre, sans oublier pour cela son origine révolutionnaire, et préférant le travail et l'obscurité aux succès qu'il pouvait se promettre dans la carrière politique. M. Ancelot, dans son désir de parer son héros de toutes les vertus,

nous a parlé à ce propos de la fierté et de l'indépendance de son caractère. La politique de M. de Bonald est en effet une politique libérale et indépendante! « Il ne faut, disait-il, être soumis qu'à Dieu et au souverain légitime, son représentant sur terre; c'est ainsi qu'on est véritablement libre, car on est soumis à la loi générale, et indépendant de toute volonté particulière, *même de la sienne.* » Une indépendance si farouche n'était pas de nature à effrayer l'empereur. Ce ne fut qu'en 1810, deux ans après sa nomination, que M. de Bonald céda aux instances de son ami M. de Fontanes, et vint occuper la place qu'on lui avait destinée. Vers cette époque, il reçut du nouveau roi de Hollande une lettre confidentielle, pleine de résignation et de grace noble et touchante. Louis Bonaparte lui demandait comme une faveur de venir prendre soin de l'éducation de son fils; M. de Bonald refusa; ses vœux et ses espérances étaient ailleurs. Il reçut avec la même indifférence quelques ouvertures du cardinal Maury sur l'éducation du roi de Rome. Les Bourbons, en revenant en France, n'y trouvèrent pas de sujet plus dévoué ni de cœur plus fidèle; il n'avait qu'un regret : c'était de voir ses princes légitimes transformés en rois constitutionnels. Il fit encore partie du conseil de l'instruction publique pendant la première restauration, sous la présidence de l'ancien évêque d'Alais, depuis cardinal de Bausset; mais après les cent jours, ayant été envoyé à la chambre par les électeurs de l'Aveyron, il se dévoua sans réserve à ses fonctions législatives, et prit part à toutes les discussions importantes de la chambre des députés, jusqu'en 1823, époque où le roi l'éleva à la pairie. Il sembla qu'il n'était entré dans les assemblées politiques que pour faire passer dans nos lois les mêmes théories qu'il défendait constamment dans ses livres. Il proposa la loi sur le divorce, et concourut plus que personne à la faire adopter. Il prit part à la discussion des lois les plus dures : sur les cours prévôtales, la peine de mort, le sacrilége, la réduction du nombre des tribunaux et l'amovibilité des juges pendant la première année de leur institution. Ce fut lui qui, dans la discussion de la loi d'amnistie, proposa d'étendre encore les restrictions, et de déclarer par un article spécial que le roi pourrait décider dans tous les cas à son bon plaisir. On se rappelle ce mot tristement célèbre, prononcé par M. de Bonald dans une discussion sur la peine à infliger aux sacriléges : « C'est Dieu qui est l'offensé, dit-il; renvoyons le coupable devant son juge naturel! » Quand on vint proposer à la chambre une dotation pour le duc de Richelieu, il saisit cette occasion de faire l'apologie des majorats; la division incessante des

propriétés, « ce mal sous lequel nous périssons, » entraînait, disait-il, la ruine prochaine de l'agriculture. Il ne songeait pas que l'abolition des maîtrises, l'extension du commerce et des entreprises industrielles, qui rendent nécessaire la capitalisation de grandes richesses, servaient de contre-poids à cette égalité établie dans le partage, en substituant la division des fortunes à la division du sol. Au fond, ce n'était pas l'intérêt de l'agriculture qui le touchait, et ce qu'il voyait dans cette égalité, c'était l'égalité elle-même. Il tint tête à l'opposition chaque fois que de nouvelles lois furent portées contre les journaux, et mérita d'être compté parmi les plus irréconciliables ennemis de nos libertés. Louis XVIII l'appela à la pairie, et lui donna une place à l'Académie française, où il fut nommé par ordonnance royale, en 1816. M. de Bonald était certainement très digne d'une distinction pareille, et il aurait pu obtenir sans difficulté de l'élection de ses confrères ce qu'il dut à une faveur royale, d'ailleurs entièrement spontanée. Sa vie publique ne présente pas d'autre évènement; il n'accepta, sous Charles X, que la présidence temporaire et toute gratuite d'une commission de censure. Retiré dans sa famille avant la révolution de 1830, il mourut dans la nuit du 23 novembre 1840, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

M. de Bonald a beaucoup écrit, et il peut passer à bon droit pour un de nos publicistes les plus féconds. Il prit part à la rédaction du *Mercure de France* et du *Journal des Débats*, avec M. de Châteaubriand, et plus tard à celle du *Conservateur*, avec MM. de Châteaubriand, Salaberry, Fiévée, de Lamennais. Outre ses cinq grands ouvrages, la *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile*, qu'il publia pendant son émigration, l'*Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social*, le *Divorce considéré au dix-neuvième siècle* et la *Législation primitive*, composés à Paris, sous le directoire, et les *Recherches philosophiques*, qui ne parurent que plus tard, on a de lui un recueil de pensées et un grand nombre d'opinions et de discours publiés à diverses époques en cahiers de deux ou trois feuilles d'impression. C'est ainsi qu'il produisit, en 1815, des *réflexions* sur l'intérêt général de l'Europe, suivies de quelques considérations sur la noblesse; en 1819, des *réflexions* sur une séance de la chambre des députés, et la nécessité de garantir la religion des outrages de la presse; en 1822, des *réflexions préjudicielles* sur la pétition du sieur Loveday, où il discute le droit d'adresser des pétitions aux chambres; en 1823, des *réflexions* sur le budget. Il donna aussi à part, avec des appendices, un grand nombre de ses discours

dans les deux chambres. Dans des *observations* publiées en 1818, sur un livre de M[me] de Staël, *Considérations sur les principaux évènemens de la révolution française*, il s'attache surtout à réfuter cette *erreur*, que la monarchie absolue est la plus informe de toutes les combinaisons politiques. Son dernier ouvrage fut la *Démonstration du principe constitutif des sociétés*. On ne trouve pas dans cette longue carrière une action qui ne soit conforme à ses principes, pas une ligne qui les démente. Il pouvait relire en 1840 sa *Théorie du pouvoir*, publiée quarante-six ans auparavant, sous la république, sans regretter une seule de ses opinions. Il figura cependant en 1815 dans le *Dictionnaire des Girouettes*, et jamais accusation ne fut plus contraire à la vérité. M. de Bonald ne s'est jamais vendu, il n'a jamais été le complaisant de personne, pas même de ses amis politiques; son amour pour le pouvoir légitime, sa haine pour la liberté, ont constamment dirigé toute sa conduite. L'auteur des *Honnêtes gens vengés*, qui scruta la liste des girouettes, en ôta M. de Bonald, tout en l'accusant d'être « inclément dans sa philosophie, et d'un style sévère jusqu'à la rudesse. » Ce dernier reproche n'est pas juste; le style de M. de Bonald, assez peu remarquable d'ailleurs et le plus souvent d'une grande sécheresse, est toujours clair, quelquefois spirituel; il échoue ordinairement quand il cherche la force et l'éclat; sa rudesse est tout entière dans ses opinions, et pas du tout dans sa manière. Dans son style, on reconnaît l'homme du monde, le gentilhomme affable, aux mœurs douces et bienveillantes; mais il est impitoyable dans ses théories, comme il l'a été dans sa vie publique, faisant le mal avec la ferme intention de faire le bien, et vertueux jusque dans ses écarts.

Rien n'est plus aisé à connaître que le caractère général de la philosophie de M. de Bonald. Il n'y a qu'à voir quel est son but; c'est de poursuivre la liberté sous toutes ses formes. M. de Bonald était venu dans un temps qui devait inspirer ou un amour sans bornes ou une profonde horreur pour la liberté. Sa position de famille et de fortune, son éducation, et sans doute aussi son caractère et le tour de son esprit le jetèrent dans la résistance, et il alla d'un bond à l'extrémité la plus reculée. Le spectacle des révolutions présentes produit plus de convictions extrêmes que d'opinions modérées, et le souvenir des révolutions passées plus d'opinions modérées que de convictions extrêmes. Parmi les philosophes, les deux hommes qui ont eu peut-être l'horreur la plus forte pour la liberté sont Thomas Hobbes et M. de Bonald; ils lui ont fait l'un et l'autre une guerre acharnée, le premier par ses écrits seulement, le second par ses écrits

et par ses actes. Les préoccupations de M. de Bonald sont sans doute d'un ordre plus élevé que celles de Hobbes; et de ces deux despotismes, l'un est fondé sur la peur de l'anarchie, l'autre sur l'amour de l'ordre, ce qui est la même chose pour le résultat, mais non pas du tout pour le principe. M. de Bonald se place d'emblée dans le cœur de la question, et discute dès le premier mot l'autorité de la raison humaine; c'est attaquer la liberté dans la source même d'où elle émane. La raison, qui veut s'arroger des droits souverains, n'a pas même, suivant lui, la puissance de nous fournir une seule idée; les idées s'introduisent dans l'esprit à la suite des mots, et l'homme n'est rien que par la tradition et l'autorité. Cette fameuse théorie du langage, sur laquelle M. de Bonald et M. de Maistre ont vécu, est tout simplement la forme qu'ils ont donnée à la question de l'origine des idées: ils semblent tout occupés à prouver que le langage n'est pas d'invention humaine; mais au fond c'est de la raison qu'il s'agit, de sa puissance, de son indépendance, en un mot de l'existence même de la philosophie. « L'homme pense sa parole avant de parler sa pensée. » La doctrine entière de M. de Bonald est là sous forme d'oracle; cela veut dire, en langage vulgaire, que l'homme ne peut penser sans les mots, et que les mots lui viennent de Dieu. Si la raison est faible et débile, si elle reçoit de la révélation toute sa lumière, la liberté et la philosophie sont ruinées du même coup. Comment parler après cela d'examen et de dispute? Il ne peut plus être question que de foi et d'obéissance. Dieu, en nous révélant la parole, nous a aussi révélé les idées, dont elle est l'expression, et la société s'est établie grace au double secours d'une règle de conduite et d'une règle de croyance. Cette première et nécessaire révélation, patrimoine commun de la société, que les générations se transmettent l'une à l'autre depuis le commencement, a fondé à la fois le pouvoir religieux et le pouvoir politique. « Si un homme, quel qu'il soit, a le droit de délibérer après que la société a décidé, dit M. de Bonald dans les *Recherches philosophiques*, tous ont incontestablement le même droit. La société, qui enchaîne nos pensées par ses croyances et notre action par ses lois, sera donc livrée au hasard de nos examens et de nos discussions, et elle attendra que nous nous soyons accordés sur quelque chose, nous qui depuis trois mille ans ne nous sommes accordés sur rien? » M. de Bonald dit encore dans ses *Pensées :* « On ne devrait rassembler les hommes qu'à l'église ou sous les armes, parce que là ils ne délibèrent pas; ils écoutent et obéissent. »

M. de Bonald, comme on voit, énonce clairement son point de vue. Il ne fait aucune concession. Il ne ressemble pas à ceux qui tiennent pour la légitimité et le pouvoir de droit divin, tout en demandant la réforme électorale et la liberté de la presse. C'est un légitimiste conséquent, c'est-à-dire un partisan du pouvoir absolu et sans restriction. Il porte dans les applications la même sincérité et la même netteté que dans les principes. Il a même un mérite très réel entre plusieurs autres, c'est de juger très bien la valeur et les résultats d'une institution, et d'avoir le coup d'œil juste et prompt pour reconnaître ce qui lui est favorable et ce qui lui est contraire. Cela explique comment Napoléon, qui n'aimait guère la liberté et se connaissait en despotisme, choisit spontanément M. de Bonald pour le mettre au conseil de l'Université, et songea même un instant à lui confier l'éducation du roi de Rome.

On a toujours assigné pour fondement à la législation la loi naturelle. M. de Bonald ne croit pas à la loi naturelle. « Comment peut-on donner aux hommes, comme fondement unique de toute législation, cette raison naturelle qui nous prescrit à nous de recueillir l'enfance même abandonnée, et qui permettait aux Romains, à ces Romains si raisonnables, d'exposer à leur naissance même leurs propres enfans; qui nous prescrit à nous de veiller sur les mœurs de nos enfans, et qui permettait aux Grecs, à ces Grecs si ingénieux et si polis, de prostituer leurs filles dans les temples; en un mot, qui ne nous permet à nous que des plaisirs légitimes, et qui permettait à ces peuples si vantés des amours abominables? » Il n'y a qu'un fondement possible pour la législation comme pour tout le reste, et c'est la révélation, la première révélation, antérieure à toutes les prophéties et à la loi nouvelle, la révélation du langage et des idées, sans laquelle notre raison ne serait qu'une force à l'état de repos, une puissance endormie. La première vérité qui ait été révélée à l'homme, et que le langage nous transmette de génération en génération, est celle-ci : Tout a une cause; et à cette première proposition il faut en ajouter une seconde, c'est qu'entre la cause et l'effet il y a nécessairement un moyen terme. Cause, moyen, effet, selon M. de Bonald, cela renferme et explique tout. La philosophie est tout entière dans ces trois mots : cause, moyen, effet. M. de Bonald est rempli d'admiration pour « l'extrême fécondité de ce principe. » Il l'applique en effet à des objets fort divers, et toujours avec un égal bonheur, par exemple à la trinité divine : le Père, le Fils et l'Esprit; aux mystères de la foi catholique : la trinité, l'incarnation et la rédemption; aux rap-

ports généraux qui existent entre Dieu et nous : Dieu le père, Jésus-Christ homme et Dieu, et l'homme; aux trois personnes nécessaires de la société politique : le pouvoir, le ministre et le sujet; à celles de la société domestique : le père, la mère et l'enfant; à la nature même et à la vie de l'homme : la volonté, le mouvement des organes, l'action produite. On pourrait poursuivre long-temps avec M. de Bonald ces analogies qui expliquent, dit-il, le respect des anciens pour le nombre trois, et qu'il conduit jusqu'à la fameuse trinité des pronoms personnels : « Toute langue a *je*, *tu*, *il*. » On pourrait aussi, si cela en valait la peine, contester cette proportion géométrique, et cette nécessité d'un milieu que les exemples choisis ne justifient pas parfaitement. Ainsi, pour ne pas aborder la redoutable question de la trinité divine, mêlée fort mal à propos par un certain nombre d'écrivains à leurs rêveries philosophiques, s'il est très conforme à la foi catholique de dire que Jésus-Christ est un *médiateur* entre le ciel et nous, n'est-ce pas la choquer évidemment, et avec elle le sens commun, que de faire de Jésus-Christ un moyen géométrique entre Dieu et l'homme? Le moyen géométrique entre Dieu et l'homme, si une pareille absurdité était possible, ce serait un demi-dieu, et non Jésus-Christ, qui est tout-à-fait Dieu et tout-à-fait homme. M. de Bonald n'a pas mieux réussi dans l'exemple tiré de la famille, et il est curieux de voir comment il le développe. « Dans la conservation ou instruction de l'homme, comme dans sa reproduction, dit-il, le père est fort ou actif, l'enfant passif ou faible; la mère, moyen terme entre les deux extrêmes de cette proportion continue, passive pour concevoir, active pour produire, reçoit pour transmettre, apprend pour instruire, et obéit pour commander... L'homme doué de connaissance n'est père qu'avec volonté; la femme, même avec connaissance, peut devenir mère contre sa volonté; l'enfant n'a ni la volonté de naître, ni la connaissance qu'il naît (1). » On trouvera une réfutation sans réplique de cette grande théorie de la cause, du moyen et de l'effet, dans l'excellent article que M. Damiron a publié dans *le Globe* sur M. de Bonald. Au fond, des propositions si générales ne peuvent jamais avoir une véritable importance philosophique, et, à force de tout embrasser, elles n'apprennent rien sur aucun objet. Ce qui fait tout le mérite de cette théorie aux yeux de l'inventeur, c'est qu'elle lui sert en politique à établir philosophiquement la né-

(1) *Le Divorce*, pag. 71.

cessité de la noblesse, et, grace à cette conséquence, il tenait autant pour le moins à l'*intermédiaire* qu'au *principe*.

« Unité, uniformité, union, dit M. de Bonald. Unité dans la constitution, uniformité dans l'administration, union entre les hommes.» Ce vœu est celui de quiconque est ami de l'ordre; mais M. de Bonald parle ici de cette unité particulière qui consiste à soumettre toutes les volontés à une seule, et non pas de l'unité qui résulte de l'équilibre et de la pondération de volontés diverses. Son premier soin, comme celui de Hobbes, est de constituer le pouvoir qui réalise le mieux son essence, c'est-à-dire le pouvoir le plus puissant. Dieu, qui a voulu qu'en toutes choses il y eût une cause, un moyen et un effet, veut que chaque terme conserve sa fonction propre; que la force du moyen ne soit qu'une puissance empruntée et dérivée, et que tout repose en dernière analyse sur la cause unique qui rend raison du médiateur et de l'effet, et qui produit l'harmonie et l'unité de la série. C'est donc méconnaître l'ordre universel des êtres, résister à la volonté de Dieu, suivre la raison et la loi naturelle, ces deux sources de toutes les erreurs, que de donner une puissance propre à l'effet et au médiateur. La cause seule est cause, et elle n'est rien autre chose que cause, et elle est cause par institution divine. Dans la société religieuse, politique ou domestique, la cause s'appelle le pouvoir, le médiateur s'appelle le ministre, et l'effet s'appelle le sujet. Dieu, le prêtre et le fidèle sont les trois personnes de la société religieuse; le roi, le noble et le peuple, les trois personnes de la société politique; le père, la mère et l'enfant, les trois personnes de la société domestique. « La religion doit constituer l'état, et il est contre la nature des choses que l'état constitue la religion. » D'où vient le pouvoir politique? Il vient de Dieu, représenté sur terre par le pouvoir religieux. Le roi s'appuie sur le pontife, qui relève de Dieu sans intermédiaire, et remonte directement à lui par la révélation primitive. La première condition du pouvoir est d'être inamovible, d'abord parce qu'il est le pouvoir, ensuite parce qu'amovibilité et faiblesse sont synonymes. Les papes, vicaires de Dieu ici-bas, sont le pouvoir le plus plein, le plus complet, le plus divin, et il serait à souhaiter que leur suprématie fût unanimement reconnue; cela serait philosophique et *vrai* en théorie; cela serait utile en pratique, pour la conservation de l'ordre et de l'unité. Suivant M. de Bonald, cette utilité est si évidente, que la suprématie du pape a été réclamée par deux grands esprits, l'un philosophe et

protestant, l'autre protestant converti, qui avait eu long-temps à se plaindre de la cour de Rome, Leibnitz et Henri IV. Il aurait été bien d'ajouter, quant à Leibnitz, qu'il a émis cette opinion, au moins singulière pour un protestant, dans un écrit de circonstance qu'il composa à l'âge de dix-huit ans. « Dans la constitution de Pologne, ajoute M. de Bonald, l'archevêque de Gnesne prenait à la mort du roi les rênes de l'état et gouvernait pendant l'interrègne; institution sublime, qui mettait la nation sous la garde du pouvoir général de la chrétienté lorsque son pouvoir particulier était suspendu, ainsi que, dans une famille, le pouvoir domestique, à la mort du père, retourne à l'aïeul. »

On ne peut pas établir d'une façon plus formelle l'institution divine du pouvoir et la légitimité du droit divin. Il n'y a rien là qui ressemble à ce « prétendu pacte social dont les sophistes font tant de bruit. » M. de Bonald attribue formellement la révolution à la doctrine des droits de l'homme et au *dogme impie et insensé de la souveraineté du peuple*. Les peuples sont faits pour être gouvernés, et les rois pour régner; et tout pouvoir vient de Dieu. C'est d'après ce principe qu'il se plaint amèrement à diverses reprises qu'on ait séparé les lois civiles des lois religieuses, l'ordre particulier de l'ordre général, l'homme enfin de la Divinité; c'est encore d'après ce principe qu'il demandait la consécration d'une religion de l'état et une loi du sacrilége; c'est pour cela qu'il reprochait au *Code civil* de ne pas contenir un cours de religion et de morale, et qu'il réclamait à grands cris une dotation territoriale pour le clergé. « Les prêtres doivent être propriétaires dans le sol, disait-il. Ils ne doivent pas être réduits à l'état précaire et avilissant de mercenaires. » On se tromperait cependant si l'on croyait que dans sa pensée le clergé devait avoir dans l'état une influence prépondérante. A part cette suprématie du saint-siége qu'il regardait comme le seul véritable droit international, il comprenait parfaitement la distinction du spirituel et du temporel : il voulait que le clergé fût le corps le plus respecté, que l'état reconnût hautement la religion comme la source de tout pouvoir; mais, dans la pratique, la séparation lui paraissait nécessaire, même au point de vue de la dignité du clergé et de la considération personnelle de ses membres. « Le ministère politique, disait-il, doit être distinct du ministère religieux, comme dans l'homme l'action est distinguée de la volonté. Il est également contre la nature de la société que l'évêque soit chef politique comme en Allemagne, ou que le chef politique soit revêtu de la suprématie religieuse, comme en Angleterre. »

Placée par la main de Dieu sous l'autorité du pouvoir, la société

n'a que des devoirs envers lui, et le premier de tous est de lui obéir. Cette obligation n'a pas de limite, et comme le pouvoir n'est pas divisé, de ce double principe de l'unité du pouvoir et de l'obéissance absolue résulte l'unité parfaite du corps social. M. de Bonald n'a rien de commun avec ces publicistes qui regardent les rois comme des mandataires du peuple, et mettent tous leurs soins à maintenir l'autorité royale, tout en laissant au peuple un pouvoir suffisant pour en réprimer les excès. Il comprend parfaitement les mesures préventives et coërcitives contre le peuple, qui doit être maintenu dans l'obéissance; il ne songe pas que le roi doit être maintenu dans la justice, ou, s'il y songe, c'est pour déclarer que les rois ne doivent compte qu'à Dieu du gouvernement de leurs peuples. Toute action des hommes sur les autres est comprise sous ces deux noms : juger et combattre. Juger, c'est-à-dire porter des lois et les appliquer; combattre, c'est-à-dire défendre l'état au dehors contre les ennemis, au dedans contre les contempteurs de la loi. Faire les lois, les appliquer et les défendre, telle est la fonction royale. Ceux qui croient à la raison naturelle et à la loi naturelle peuvent réclamer pour les citoyens quelque portion de l'autorité souveraine; quand la loi écrite n'est pour eux qu'une expression déterminée, une application rigoureuse de cette autre loi que Dieu a gravée au fond de toutes les consciences, ils peuvent demander l'acclamation générale du peuple, et, dans les justes limites qu'imposent aux constitutions les nécessités sociales antérieures à tout établissement politique, le gouvernement de tous par tous. Pour M. de Bonald, qui traite la raison en ennemie, et qui appelle les droits de l'homme une usurpation sacrilége des droits de Dieu, toutes ces théories sont des objets de risée. Il faut voir quelle est son indignation quand Mably, dans sa *Constitution* de Pologne, parle de former avant tout une puissance législative : « Comme si la Pologne, comme si un état qui a un chef et des ministres, n'avait pas tout ce qu'il faut pour porter des lois et les faire exécuter! Les amis de la Pologne n'avaient qu'une proposition à lui faire, celle de constituer son pouvoir; et, si elle s'y fût refusée, il fallait laisser à elle-même cette nation qui voulait périr, et pour qui la conquête devenait un bienfait. » Il est vrai que, quand M. de Bonald définit la loi, il l'appelle « l'expression de la volonté générale, » et il a soin de remarquer que « cette définition a été adoptée par tous les philosophes, absolument tous, depuis Cicéron jusqu'à Jean-Jacques Rousseau. » Mais cet accord de sa définition avec celle de Jean-Jacques et des autres philosophes n'est en réalité qu'un jeu puéril, puisque

la volonté générale est pour Jean-Jacques et pour tout le monde *la volonté générale*, tandis qu'elle est pour M. de Bonald « la volonté du plus général de tous les êtres, c'est-à-dire la volonté de Dieu, manifestée par la religion, » et appliquée aux besoins du corps politique par le chef qui représente Dieu dans l'état et tient de lui ses pouvoirs. La volonté du roi substituée à toutes les autres, voilà l'unité que M. de Bonald préfère à l'unité philosophique qui résulte de l'harmonie, « à ces vains systèmes de pouvoirs qui se combattent, de forces qui se pondèrent, de devoirs qui se discutent; à ces doctrines insensées qui font de la société un ballon aérostatique, balancé dans les airs, porté sur le feu, poussé par le vent, où les peuples sont appendus et flottans dans la région des brouillards et des tempêtes. » Il n'est personne à qui ce ballon aérostatique ne rappelle involontairement Chevillard et son brave et spirituel cavalier, qui, aveuglé par son unique folie, prend pour des orages et des tempêtes un peu d'étoupe brûlée.

Quand trois forces sollicitent un même corps, M. de Bonald ne veut pas qu'on puisse en composer une force unique, plus puissante que chacun des élémens dont elle est formée; il s'obstine à anéantir deux forces pour ne laisser subsister que la troisième, et c'est ainsi qu'il comprend l'unité. Mais si l'unité, qui est organisation et équilibre, s'établit par l'harmonie, cette unité plus simple de M. de Bonald, qui consiste à supprimer et à anéantir, demande des moyens plus énergiques. C'est ce que M. de Bonald a parfaitement compris. L'abolition du jury, la peine de mort, la censure, l'éducation refusée au peuple, celle des classes élevées mise dans la main de l'état, et dirigée dans le sens de ses principes, tels sont ses moyens, et il faut convenir qu'ils sont bien choisis. Tantôt il proclame qu'il n'y a pas d'homme éclairé en Europe qui ne regarde l'institution du jury, en matière criminelle, comme une institution de l'enfance de la société, et qui ne convient pas plus aux progrès de la corruption de l'homme qu'aux progrès de sa raison. Ailleurs, la peine de mort est défendue par ce motif, que c'est après tout le moyen le plus sûr, et que, « la société étant un être nécessaire, elle ne peut employer pour se conserver que des moyens infaillibles. » Quant à la censure, non-seulement M. de Bonald présida sous Charles X une commission de censure, mais en 1817, en 1819, en 1822, il ne cessa de combattre à la chambre la liberté de la presse : « C'est un impôt sur ceux qui lisent, disait-il; aussi n'est-elle réclamée que par ceux qui écrivent. » Il s'était d'abord opposé à la censure préalable; mais un de

ses panégyristes nous apprend qu'il a avoué bien des fois depuis qu'il s'était trompé. D'ailleurs, il prit une part active à la discussion de cette triste loi de février 1822, qui établit qu'un journal ne peut être fondé sans l'autorisation du roi, attribue aux cours royales sans jury la suspension ou la suppression des journaux dont *l'esprit serait mauvais*, et autorise le gouvernement à rétablir la censure dans l'intervalle des sessions, si la gravité des circonstances l'exige. Cette loi fut adoptée au scrutin secret par 219 voix contre 137, malgré les énergiques remontrances de Casimir Périer, de Benjamin Constant, et de toute l'opposition. M. de Bonald fit publier son discours à part avec un appendice. Il revient souvent dans ses livres sur ce sujet dont il connaît toute l'importance. Il dit dans ses *Mélanges :* « On a réclamé la liberté de penser, ce qui est un peu plus absurde que si on eût réclamé la liberté de la circulation du sang; mais ce que les sophistes appelaient la liberté de penser, était la liberté de penser tout haut. Or, parler et écrire sont des actions, et on ne peut demander de tolérance pour des actions coupables, sans rendre inutiles tous les soins de l'administration pour maintenir la paix et le bon ordre, ou plutôt sans renverser de fond en comble la société. » Cela rappelle les *Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*, dans lesquelles l'inquisition est défendue et soutenue par M. le comte de Maistre, « qui n'a jamais rien pensé que M. de Bonald ne l'ait écrit, ni rien écrit que M. de Bonald ne l'ait pensé. »

M. de Bonald n'est pas moins explicite en ce qui touche à l'éducation, et en effet, qu'on ne s'y trompe pas, ce sont deux libertés de même ordre qui ne peuvent être combattues qu'au nom du même principe. Que M. de Bonald sait bien où sont les forces vives de ses ennemis! « Il n'est pas nécessaire au bonheur du peuple qu'il sache lire et écrire, dit-il; cette connaissance n'est pas même nécessaire à ses intérêts. De bonnes lois et un gouvernement ferme et vigilant, voilà ce qu'il lui faut. » Du reste, on doit reconnaître à son honneur qu'il a été un des premiers à demander l'établissement d'un ministère de l'instruction publique, exclusivement chargé de prendre, pour l'éducation des enfans, « les mêmes soins que toute bonne administration prodigue à l'élève des bestiaux. » Il est vrai que ce ministère ne sera pas précisément établi pour favoriser la diffusion des lumières; il n'y a qu'à voir quelles seront les fonctions du ministre : il n'en aura pas d'autres que de prévenir toutes les innovations, même les plus indifférentes en apparence. Voilà bien le conservateur de vieille roche. On se croirait transporté au temps de Louis XIV, quand le

pauvre Racine écrivait au roi : « Je ne suis suspect d'aucune *nouveauté,* » et que Bossuet écrivait sur le livre de Malebranche : « Pulchra, *nova*, falsa. » M. de Bonald voulait que l'enseignement fût confié à un corps, parce qu'il n'y a d'unité que dans un corps, et à un corps religieux, parce qu'il n'y a de subordination et de perpétuité que dans un corps religieux. A ses yeux, il est indécent de donner le gouvernement de l'éducation à un laïque; c'est confier le ministère de la guerre à un mécontent. Une comparaison entre les professeurs laïques et les jésuites le conduit à faire l'apologie de la compagnie de Jésus, seule capable, selon lui, de renouveler en France l'éducation, et de lui imprimer son véritable caractère. Ces regrets pour un ordre aboli reviennent sans cesse, et il est aisé d'en concevoir le motif. Quelque éloigné que l'on puisse être de partager l'injuste préjugé qui refuse aux membres de cette société célèbre la probité et les vertus qui distinguent en général le clergé catholique, le caractère de l'ordre, l'esprit et les tendances de l'institution sont aujourd'hui universellement connus, et c'est précisément ce caractère et cet esprit que regrette, que désire M. de Bonald. Accoutumés à mêler la politique à la religion, les révérends pères convenaient si bien à ses vues, qu'il va jusqu'à regarder leur expulsion comme une grande calamité nationale; puis, attribuant à l'Angleterre une malice vraiment diabolique, il l'accuse d'avoir, par son argent et par ses menées souterraines, déterminé cette mesure désastreuse du renvoi des jésuites, le plus grand mal, dit-il, que les intrigues des étrangers aient jamais pu faire à la France.

Qui veut la fin veut les moyens; il n'y a que de pauvres esprits qui s'amusent à escarmoucher sur les conséquences : le principe est tout. Dans l'affaire de l'esclavage des colonies, où la plupart des questions politiques se retrouvent, et se présentent même d'une façon plus frappante et plus claire que partout ailleurs, doit-on discuter sur le *code noir* ou sur le fait même de l'esclavage? Qui admet des esclaves admet le *code noir,* qui veut la pluralité des femmes veut des eunuques. Quelqu'un a-t-il jamais pensé à gouverner un bagne avec les mêmes moyens qu'une caserne, ou une caserne de la même façon qu'un couvent? M. de Bonald, qui demande pour la société des moyens de conservation *infaillibles*, en demande aussi pour le pouvoir. C'était à coup sûr une honte que d'avoir en France des rois entourés d'une garde étrangère, et plus on réfléchit au caractère d'une institution pareille, plus on a peine à comprendre ce que c'est

que l'honneur national s'il peut se résigner à de tels affronts. M. de Bonald, qui pourtant aime son pays à sa manière, n'hésite pas; tout le monde se rappelle sans doute qu'un jour qu'on attaquait les Suisses dans la chambre, il dit à la tribune qu'il eût été à désirer que ceux qui reprochaient à ces régimens de n'être pas français eussent toujours été eux-mêmes aussi bons Français que les Suisses, qui s'étaient fait tuer aux pieds du roi. La chambre le rappela à l'ordre. Mais on peut dire que ce n'est pas seulement d'une troupe de mercenaires suisses ou écossais que M. de Bonald voulait entourer son roi. Il lui créait dans le peuple même un autre peuple moins nombreux, peuple de privilégiés, tirant son droit de la même source que le roi, et ayant par conséquent tous ses intérêts communs avec lui; c'est la noblesse. M. de Bonald déclare, il est vrai, que, si la noblesse a des priviléges, ces priviléges ne sont qu'une augmentation de devoir, et que l'homme constitué en dignité n'est que le serviteur des autres. Véritablement il ne serait pas éloigné de s'apitoyer sur le sort des nobles. Cependant, quoique ce soit une grande parole que celle-ci : « Le maître de tous est le serviteur de tous, » et que tous les sages l'aient répétée avec raison depuis Platon, à qui M. de Bonald aurait dû savoir qu'elle appartient, c'est là un précepte à faire entendre aux puissans, et ce n'est pas, ce ne sera jamais une excuse pour le monopole de la puissance. C'est ici la grande idée politique de M. de Bonald. « Dieu n'est connu que par son Verbe, l'homme par sa parole, et le pouvoir par son ministre. » Élément de la société, personne sociale aussi nécessaire que le pouvoir, le ministre s'impose au sujet comme le pouvoir lui-même. Il est comme lui héréditaire, comme lui propriétaire dans le sol, comme lui et sous lui exclusivement chargé de juger et de combattre. En homme pratique, M. de Bonald fait fi de cette noblesse toute de décoration, qui cherche une vaine importance dans un titre nu, et qui n'a point de part à l'autorité. Le noble juge et combat. Seul, il peut concourir à la formation des lois; seul, il peut les appliquer; seul, il peut commander les armées. M. de Bonald déplore amèrement la dégradation de l'ancienne magistrature, tombée en roture sous la monarchie. Malgré son admiration pour cette ancienne monarchie, ruinée plus tard des propres mains de nos rois, qui l'ont accommodée sur le patron des constitutions anglaises, il se montre sévère pour les abus qui s'étaient introduits. Le plus grand de tous à ses yeux, c'est l'abandon fait par la noblesse du droit exclusif de rendre la justice; mais au moins on avait la vénalité des

charges, à défaut d'hérédité dans l'ordre de la noblesse, et en présence de la nomination aux emplois par le choix et sous la responsabilité du ministre, la vénalité de la magistrature a tous les regrets de M. de Bonald. Celle-là du moins marchait le front levé; le système du choix et de la faveur, c'est la vénalité secrète, dont le nom est corruption. Quand M. de Bonald parlait ainsi, il avait sans doute sous les yeux des motifs qui justifiaient cette colère, et l'on sait qu'honnête avant tout, et plutôt homme de système qu'homme de parti, il se montrait sévère même pour ses amis. Ce qu'il faut remarquer, c'est que, voulant constituer une noblesse, il en fonde une véritable, et non pas un de ces semblans d'aristocratie, sans terres, sans pouvoir, sans influence, qu'on dirait destinés par le peuple à jouer dans un pays libre le même rôle que cet esclave ivre que l'on faisait courir dans les rues de Sparte. Avec le monopole des emplois, M. de Bonald demande pour les nobles des majorats et le droit d'aînesse. Propriété dans le sol, c'est le nerf de l'aristocratie. Conserver des titres nobiliaires tout en appelant les frères à un partage égal du patrimoine, c'est détruire d'un côté ce qu'on établit de l'autre; il n'y a pas de plus sûr niveau, pour ramener l'égalité des conditions, que la division incessante des fortunes. M. de Bonald continuait son éternelle guerre contre les principes de la révolution, quand il faisait l'apologie des majorats à la chambre des députés, le 29 janvier 1819. Les majorats sont une véritable conquête sur le *Code civil*. Avec des majorats et le droit d'aînesse, la noblesse était sauvée et la constitution perdue. On lit dans la *Législation primitive :* « Les peuples les plus fortement constitués ont donné à l'aîné des mâles la survivance et l'expectative de l'autorité domestique. Dans les provinces soumises à la loi romaine, l'aîné avait une plus forte part dans le patrimoine et même dans le respect des frères. Cette loi et celle des substitutions étaient pratiquées dans les familles nobles, et étaient la raison de leur perpétuité. Sans inégalité de partage, point de familles agricoles. Le gouvernement a rendu hommage à ce principe, méconnu aux jours de délire et de déraison. » Cette grande raison de la perpétuité des races nobles fait complètement oublier à M. de Bonald l'atteinte portée aux sentimens les plus naturels par cette inégalité introduite dans les familles. Privilége pour privilége, mieux vaudrait celui de la coutume de Léon, qui donne l'héritage au plus jeune, parce que, dit la loi, il sera plus long-temps orphelin. Il est vrai que ces sortes de considérations reposent sur les faits de la

nature humaine, c'est-à-dire sur la loi naturelle et les droits de l'homme, doctrines insensées! Il ne faut songer qu'à la révélation et au droit divin, qui donne à un frère le pouvoir et la richesse, et à l'autre frère le devoir d'obéir et de souffrir!

Rien n'étonnait davantage les nobles, quand nous en avions en France, que ces réclamations du menu peuple et ces cris à l'injustice. Même après la révolution, ils ne voulaient pas croire aux droits de l'homme, et, ce qui est plus étrange, ils semblaient ne plus croire, historiquement, à la *déclaration des droits de l'homme*, qui pourtant leur avait été signifiée. Le *Moniteur* de 1817 fait avec une assurance sans égale un tableau des *avantages* dont jouissaient les roturiers sous l'ancienne monarchie. « Que de moyens d'avancement n'offraient pas les diverses branches de l'administration des finances et de la justice!... La plupart des charges éminentes des parlemens étaient remplies par des hommes sortis depuis moins d'un siècle de la classe du tiers-état..... Les plus recommandables des habitans étaient appelés aux charges municipales par le choix des autres. Si vous exceptez les grosses abbayes et les siéges épiscopaux, tous les autres bénéfices étaient à la portée de toutes les classes. » Il ne restait plus qu'à soutenir que le peuple était alors plus heureux qu'aujourd'hui, et véritablement ils n'y ont pas manqué. Et quand, par impossible, ils auraient fait une telle démonstration, n'y a-t-il donc que le bonheur?

Attaché! dit le loup; vous ne courez donc pas
Où vous voulez? — Pas toujours; mais qu'importe?
— Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte.
Je ne voudrais pas même à ce prix d'un trésor.

M. de Bonald ne désespère pas de voir le corps de la noblesse reconstitué comme au bon vieux temps. « Il est vrai, dit-il, que la société en France paraît au plus loin d'adopter rien de semblable dans ses institutions; mais le jour de toutes les grandes époques arrive comme un voleur et sans être attendu. Les grands remèdes suivent les grands maux.... » Puis il ajoute : « La boussole fut inventée pour la découverte du Nouveau-Monde; le quinquina a été trouvé contre la fièvre, et, si l'on veut, l'inoculation contre la petite vérole. »

C'est toujours par une conséquence des mêmes principes que, sous un gouvernement constitutionnel, M. de Bonald voulait refuser

au *sujet* le droit de pétition. Les pétitions sont de deux sortes, législatives ou administratives: législatives, quand elles portent sur un objet d'utilité générale; administratives, quand elles ne touchent que l'intérêt du pétitionnaire. M. de Bonald veut bien tolérer les pétitions administratives, qui ne sont proprement que des placets; mais, si l'on accorde au sujet le droit de donner son avis sur une loi générale et d'exprimer une humble prière, il craint déjà que quelque parcelle d'autorité ne vienne à tomber dans les mains du peuple. La participation du peuple au pouvoir, même dans cet humble degré, est à ses yeux une contradiction manifeste; le peuple est le second extrême dans la proportion géométrique dont le roi est le premier terme, et le noble l'intermédiaire; le pouvoir est au roi, le noble en retient quelque part; l'essence du peuple est d'obéir en silence, par la grande raison de *la cause, du moyen et de l'effet*. Que ces grands mots, que ces raisonnemens profonds se montrent bien dans toute leur puérilité, ainsi rapprochés d'une telle conséquence! Mais cela est en même temps si odieux, qu'on ne songe pas au ridicule. M. de Bonald fit cette dernière campagne contre les libertés publiques, à propos de la pétition d'un père dont la fille avait été convertie dans sa pension, et avait abjuré le protestantisme. Ainsi d'un côté il repoussait les prières du peuple dans les chambres, et de l'autre il étouffait ses plaintes dans les journaux. Dans la monarchie de M. de Bonald comme dans la *République* de Platon, les gens du peuple ne sont là que pour épargner aux nobles des soins trop vulgaires. Platon les appelle citoyens, et M. de Bonald sujets; mais qu'importe le nom? A ce prix un citoyen ne vaut guère mieux qu'un esclave.

Le peuple s'accoutumera-t-il à la condition qu'on veut lui faire? Tout cela ne se fait que pour son bonheur sans doute; si pourtant il se trompe? s'il méconnaît les intentions bienfaisantes des maîtres? si les philosophes lui persuadent une seconde fois qu'il a des droits aussi bien que des devoirs? s'il parle d'égalité, de liberté, ces vaines chimères? Le pouvoir, la noblesse, ont toutes les ressources; mais le nombre? Il faut donc multiplier les liens qui attachent le peuple à la terre ou à l'atelier. L'éducation lui est au moins inutile; l'ambition lui est funeste. Quelle source de paix et de tranquillité, quand le peuple content de son sort ne songe pas à en sortir, quand le fils adopte la profession du père, et n'a d'autre but que de se perfectionner dans son art! Le désir de s'élever ne tend qu'à déplacer les conditions et à détruire la stabilité des choses et des personnes; le désir de la richesse a les mêmes effets désastreux. Un gouverne-

ment paternel doit donc encourager l'hérédité des professions, et, par l'établissement de jurandes ou maîtrises, couper pied à la concurrence. Par ce moyen, le pouvoir tient toujours les ouvriers dans sa main, car il est le maître de leur subsistance; il les préserve de ces fumées d'élévation et d'orgueil, et les maintient dans une fortune médiocre qui convient à leur position. « C'est, dit M. de Bonald, dans cette disposition naturelle à l'homme, de contracter dans son enfance des habitudes qu'il conserve toute sa vie, qu'est la raison de l'hérédité des professions, sans laquelle une société ne peut subsister longtemps, et qui assure la perpétuité des métiers les plus vils et les plus périlleux, comme celle des fonctions les plus honorables... Comme la nature classe les hommes par familles, la société doit classer les familles par corps ou corporations... De là les jurandes ou maîtrises reçues dans tous les états chrétiens, et dont la philosophie, ce dissolvant universel, n'avait cessé de poursuivre la destruction sous le vain prétexte d'une concurrence qui n'a tourné au profit ni du commerçant honnête, ni des arts, ni des acheteurs. »

M. de Bonald a contribué plus que personne à faire disparaître le divorce de nos lois. Décrété en 1798, le divorce a passé en bien peu d'années par de nombreuses vicissitudes, et c'est une loi qui intéresse si profondément les mœurs, et qui touche à tant de passions, qu'il est presque impossible qu'on n'y porte pas souvent la main dans un pays où les lois sont faites par une assemblée nombreuse, souvent renouvelée, et presque toujours permanente. M. de Bonald, qui cherche la stabilité dans toutes les institutions et tient fort peu de compte des répugnances individuelles qu'il faut vaincre pour y parvenir, pensait avec raison que toute sa philosophie s'écroulerait, si le lien le plus étroit qui puisse exister entre les hommes n'avait pas lui-même un caractère indissoluble et sacré. Fidèle à sa théorie générale de la cause et du moyen, il fait de la femme dans la famille l'analogue de la noblesse dans l'état; il lui donne les mêmes droits, les mêmes devoirs, et, pour employer ses expressions, la même inamovibilité. Il était d'ailleurs du nombre de ceux qui, dans cette question difficile et controversée, regardent le divorce comme absolument proscrit par la morale, et ne peuvent en conséquence accepter aucun accommodement avec des nécessités et des besoins d'une autre espèce. Le divorce est à ses yeux un brigandage commis par les deux parties fortes de la famille, sans égard pour les droits de la partie faible. Sous l'empire d'une telle conviction, M. de Bonald a mis à obtenir l'abolition du divorce une insistance qui doit l'honorer aux

yeux même de ceux qui ne pensent pas comme lui sur ce point. Outre son mémoire sur *le Divorce considéré au* XIX[e] *siècle*, il publia encore plusieurs écrits sur cette question, et ce fut lui qui dans la séance du 26 décembre 1815 proposa aux chambres d'user de leur initiative pour amener l'abolition du divorce. « Laissons, disait-il à la chambre des députés sur le point d'être dissoute, un monument durable d'une existence politique si fugitive dans la loi fondamentale de l'indissolubilité du lien conjugal. Premiers confidens des malheurs sans nombre que l'invasion étrangère a attirés sur notre pays, et ministres des sacrifices rigoureux qu'elle lui impose, nous nous ferons pardonner par nos concitoyens cette douloureuse fonction, nous en serons soulagés à nos propres yeux, si nous avons le temps de laisser plus affermies la religion et la morale. » Le rapport fut fait par M. de Trinquelague dans un sens tout-à-fait favorable à la proposition, qui fut adoptée par la chambre, et convertie en loi, le 27 avril 1816, par 225 voix contre 11. Il est remarquable qu'en 1793, dans l'année qui suivit l'établissement du divorce, le nombre des divorces s'était élevé au tiers de celui des mariages.

On pense bien que M. de Bonald, en faisant de la femme le ministre du mari dans la famille, et en ne lui accordant qu'une autorité dérivée, a concentré ses droits comme ses devoirs dans le foyer domestique. La femme est une *personne* dans la famille et non dans l'état; le père, seul dépositaire de l'autorité domestique, est le seul représentant de la famille dans la société, et M. de Bonald se montre fort irrité contre ces femmes de l'ancien régime « qui faisaient des généraux, des évêques, et ne voulaient plus faire d'enfans. » Il s'est du reste occupé beaucoup moins de la famille que de l'état. Dans cette société plus immédiate et plus simple, les rapports entre les personnes sont marqués d'une façon si explicite par la nature même des choses, nos intérêts et nos sentimens parlent si haut, que la philosophie n'a, pour ainsi dire, point d'autre tâche que de se mettre d'accord avec les mœurs.

Quelques autres doctrines de M. de Bonald n'ont dans son système qu'un intérêt tout-à-fait secondaire. Par exemple, on ne peut donner d'importance à ses opinions sur l'ame des bêtes. Il n'a rien dit d'original sur ce sujet; mais il y a donné carrière à son imagination et à son esprit, et il ne se peut rien concevoir de plus amusant que la réfutation qu'il a faite des théories qui n'admettent entre les bêtes et nous d'autres différences que des degrés. Il nous transporte d'un coup de baguette dans le monde de La Fontaine, ou des Métamor-

phoses d'Ovide, *au temps que les bêtes parlaient.* « Toutes ces facultés intellectuelles qui remplissent mes étables, peuplent mes basses-cours, rôdent dans mes greniers; toutes ces intelligences que j'attache à un char, que j'attèle à une charrue, à qui je mets un bât sur le dos et un frein dans la bouche, ne me paraissent plus qu'une insolente et ridicule parodie de l'homme, et une coupable dérision de ses plus nobles prérogatives. » Il attaque aussi la psychologie, comme c'est son devoir d'adversaire de la philosophie et de la liberté. Pour lui, du moins, il ne prend pas le change sur ses intérêts véritables, et ne combat jamais par méprise sous le drapeau de ses adversaires. Les psychologues ne font, suivant lui, que frapper sur le marteau; ils étudient les outils sans les employer; il vaut mieux sans doute les employer sans les connaître. Narcisses d'une nouvelle espèce, ils étudient l'intelligence avec l'intelligence; ne pouvant pas l'étudier avec autre chose, M. de Bonald s'est dispensé tout-à-fait de cette étude, et c'est pourquoi il a tant calomnié, poursuivi notre pauvre raison humaine. En revanche, il est tout disposé à admettre l'éclectisme, ou plutôt il l'admet en propres termes, et ce doit être un grand sujet de surprise pour nos érudits philosophes qui ne sont pas encore parvenus à distinguer la méthode psychologique de la méthode éclectique. « L'erreur sépare et la vérité réunit. — La vérité consiste à embrasser tous les rapports. — Tout système est un voyage au pays de la vérité; presque tous les voyageurs se trompent, mais tous découvrent quelque chose, et l'humanité en fait son profit. — Une pensée est toujours vraie; mais elle est souvent incomplète, et l'erreur n'est que *défaut* de pensée. » Quant à la célèbre définition de l'homme, intelligence servie par des organes, outre qu'elle a, comme la substance pensante de Descartes, le défaut d'omettre tout simplement l'activité et la liberté, on ne saurait trop s'étonner de l'enthousiasme qu'elle a inspiré aux amis de l'auteur, et, puisqu'il faut le dire, à l'auteur lui-même. Il en convient fort naïvement, « si toutefois, ajoute-t-il, il est permis de rendre témoignage à la vérité de ses propres découvertes. » M. de Bonald s'exagère beaucoup la valeur d'une bonne définition, qui n'est pas autre chose qu'un mot heureux. S'il avait le premier découvert que nous sommes une intelligence, et que nous nous servons d'organes, à la bonne heure. Il oublie d'ailleurs le *Ier Alcibiade* de Platon, et tant d'autres qui ont découvert sa définition avant lui; elle se trouve textuellement dans Plotin. Mais quoi! ce n'est là qu'une peccadille. Quelques autres petites erreurs sur l'histoire de la philosophie, quelques pensées détachées qui sont justes ou

piquantes, importent aussi très peu pour l'ensemble. La faiblesse de l'esprit humain, la nécessité de soumettre nos croyances à la foi et nos actions à un pouvoir légitime, les moyens de forcer les hommes à se soumettre à cette autorité, pour leur bonheur et pour la tranquillité du monde, voilà tout ce qui constitue le système : il dépend tout entier de la théorie du langage, car c'est par elle que le pouvoir de la raison est battu en brèche, et que l'autorité du droit divin est érigée sur ses ruines. M. de Bonald et son école n'ont cessé de soutenir que toute leur philosophie est attachée à cet unique point. Ils ont raison en cela, et il faudrait le prouver contre eux, s'ils n'avaient pas pris tant de peine pour l'établir. Tout ce qu'on pourrait dire sur le droit divin, la noblesse, la censure, les majorats, les jésuites, ne serait qu'une attaque partielle, une guerre de détail, et la philosophie de M. de Bonald se soutiendrait encore quand on l'aurait ruinée dans toutes ces diverses applications d'un même principe; mais il n'en reste plus un atome, et tout cet édifice est abîmé de fond en comble, si l'on démontre une fois, non pas que le langage a été inventé par les hommes, mais seulement qu'il a pu l'être. La question est là et non ailleurs, question de vie ou de mort pour M. de Bonald et pour l'autre défenseur des mêmes théories, M. de Maistre. Les philosophes de ces dernières années, qui avec eux et derrière eux forment ce qu'on a appelé l'école catholique, ayant en main de belles et magnifiques preuves en faveur de leurs opinions, se sont étudiés comme à plaisir à les rejeter ou à les mépriser toutes pour se borner à celle-là, et il leur a semblé que la cause de la religion et celle de Dieu étaient perdues, si les hommes avaient pu, par leurs propres forces, inventer le langage. Il est évident par cela seul qu'ils ont songé bien plus à attaquer la philosophie qu'à défendre la religion, et la juste punition de leur imprudence, c'est qu'ils ont compromis ce qu'ils voulaient défendre sans pouvoir nuire à ce qu'ils voulaient attaquer.

Quand on vient à considérer de près cette théorie du langage, la faiblesse des preuves à l'appui, la difficulté presque insurmontable de la rendre évidente, fût-elle vraie, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, ou de l'imprudence des chefs de l'école, ou de l'aveugle crédulité de leurs disciples. M. de Maistre a un si grand style, une allure si noble et si fière, il montre tant de confiance à prendre pour axiomes les paradoxes les plus hardis, qu'il ôte quelquefois le temps de réfléchir; et pour M. de Bonald, à défaut de bonnes raisons, il accumule les mauvaises avec tant d'art, il les présente et les retourne

si habilement, qu'il en forme un réseau dont on sent la faiblesse et qu'on a pourtant de la peine à rompre. Au fond, tant de volumes écrits sur cette matière peuvent se résumer facilement, et il suffit presque de les résumer pour les réfuter; car s'embarrasser avec eux dans les puérilités où ils veulent entraîner leurs adversaires, c'est se laisser prendre à leur tactique et s'exposer à perdre de vue les points capitaux de la discussion. Pour démontrer *à priori* que les hommes n'auraient pu inventer le langage, ils n'ont et ne peuvent avoir que quatre argumens; encore le premier n'est-il qu'un emprunt fait à Jean-Jacques Rousseau sans discernement ou sans bonne foi : c'est que, pour inventer la langue, il fallait d'abord y songer et la désirer, et que les hommes dans l'état sauvage n'auraient eu ni le besoin ni le désir de communiquer ensemble; paradoxe qui ne peut paraître spécieux que comme conséquence d'un autre paradoxe, et qu'il fallait laisser dans le *Discours sur l'inégalité parmi les hommes,* à moins d'y prendre en même temps les opinions de Rousseau sur l'origine des sociétés et l'état de nature. L'impossibilité pour l'homme de créer l'idée du signe, l'impossibilité plus grande encore d'exprimer par des signes sensibles des idées immatérielles et de faire accepter ou d'imposer aux autres un système de signes une fois conçu, voilà tout le corps d'armée que M. de Bonald et M. de Maistre ont essayé de multiplier par leur habile stratégie. Mais quand ils prouveraient que l'homme, dépourvu de toute faculté, est incapable de créer l'idée du signe ou toute autre idée, leur est-il permis de raisonner ainsi sur une abstraction? L'homme n'a-t-il pas en lui une faculté naturelle qui le porte à exprimer ses sentimens par des cris, ses besoins par des gestes; à donner un sens à des mouvemens et à des sons, et à faire de son corps non-seulement le serviteur, mais l'interprète de son ame? Ces grands adversaires de la psychologie qui ont tant critiqué, et avec tant de raison, l'homme-statue de Condillac, devraient-ils supprimer ainsi dans l'homme les facultés de l'homme, pour démontrer ensuite, avec trop de facilité, que tout développement intellectuel est impossible sans un miracle? L'autre argument de M. de Bonald et de M. de Maistre, que la langue est matérielle et ne peut, sans l'intervention divine, transmettre des idées immatérielles, est à la fois une preuve d'ignorance et une contradiction. Au lieu d'insister ainsi sur la prétendue impossibilité d'un fait qui existe, que n'étudiaient-ils les lois de l'association des idées? Avec ce parti pris de ne pas étudier l'esprit humain, tout sera mystère dans l'esprit humain; qui en doute? Quand ils supposent que la révélation primitive du lan-

gage fait disparaître la difficulté, c'est qu'évidemment ils ne se retrouvent plus eux-mêmes dans le labyrinthe qu'ils ont construit; car, si ce n'est par une faculté naturelle que les signes sont compris, c'est par un miracle renouvelé chaque fois; et qu'importe pour moi que le mot qui me donne une idée provienne ou non d'une révélation faite à un autre? « Nulle langue n'a pu être inventée, dit M. de Maistre, qui résume ainsi leur dernière objection, ni par un homme qui n'aurait pu se faire obéir, ni par plusieurs qui n'auraient pu s'entendre. » C'est, en effet, une idée fort bizarre, et dont M. de Maistre a tiré un grand parti dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, que de représenter les hommes réunis en une sorte d'académie avant la formation du langage, et délibérant (c'est son mot) sur la manière dont ils s'y prendront tout à l'heure pour communiquer ensemble, quand ils en auront trouvé le moyen. Tout le monde sait de reste qu'on délibère pour constater ou pour rectifier l'usage d'une langue, et non pas pour la former. Il ne s'agit pas davantage d'obéissance, ni de langage imposé par un homme à ses semblables. Ce n'est que chez M. de Maistre et chez M. de Bonald qu'il peut être question d'une langue qu'on invente tout d'un coup, et qu'on impose ainsi à un peuple. Les langues (si elles se font) se font peu à peu et s'imposent peu à peu, et personne ne les a faites, par la raison que tout le monde a concouru à les faire. Un mot nouveau que quelqu'un introduit n'a pas besoin, pour passer dans l'usage, de l'autorité de son inventeur. Il suffit tout simplement que le mot soit utile, quelquefois qu'il soit agréable, et souvent même qu'il soit nouveau.

On peut relire les *Recherches philosophiques* et la *Législation primitive*. Bien que M. de Bonald y revienne à chaque pas sur l'origine du langage, on n'y trouvera pas d'autres argumens *à priori* que les quatre qui précèdent, sans cesse reproduits sous des formes différentes. Il est vrai que M. de Bonald et M. de Maistre, outre leur thèse philosophique, soutiennent aussi, en fait, que l'homme n'a pas inventé le langage, et le prouvent par des raisons empruntées à l'histoire et à la philologie; mais la question, tournée de ce côté, ne présente plus les mêmes conséquences, et l'homme pourrait fort bien être capable d'inventer le langage, quand il serait vrai qu'il ne l'a pas inventé. Du reste, M. de Bonald n'est pas plus difficile en critique qu'en philosophie, et les affirmations hasardées ne lui coûtent rien. Suivant lui, c'est une vérité incontestable que toutes les langues viennent d'une source unique, comme toutes les races d'hommes d'une même souche. Les savans et les philologues disputent encore sur

cette grande question; pour M. de Bonald et pour M. de Maistre, il n'est pas même permis de douter, et on en peut voir les raisons sans réplique dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Que les savans comparent tant qu'ils voudront les races nègres et les races blanches; que les philologues s'enfoncent dans les origines des langues et se perdent dans ce dédale, tout cela tombe devant la triomphante linguistique de M. de Maistre, et la question est tranchée à jamais par quelques bizarres étymologies qu'il nous jette dédaigneusement du haut de son érudition incomparable. Quant à cette prétention de M. de Bonald, que, si Dieu a créé l'homme, il l'a créé parlant, et que la bonté de Dieu y est intéressée, il est clair qu'elle provient d'une idée fausse sur la nature de la Providence divine. On peut admettre la supériorité de la civilisation, en même temps que l'antériorité de la barbarie; on peut croire que l'homme est fait pour la société, et reconnaître, malgré cela, que les premiers habitans de la terre étaient sauvages, Dieu qui permet les pestes et la guerre et les siècles de barbarie; Dieu qui laisse subsister dans trois parties du monde des millions de sauvages, n'a-t-il pas pu permettre au commencement ce qu'il permet encore aujourd'hui? Nous sommes prêt à confesser de tout notre cœur que la société et la civilisation sont dans l'ordre des desseins de la Providence, mais il ne s'ensuit nullement que l'état sauvage n'a jamais pu exister, puisqu'il existe?

M. de Bonald veut contraindre ses adversaires à choisir entre la révélation immédiate du langage et la génération spontanée. Il remue tout cet arsenal de la polémique du XVIIIe siècle, les expériences de Needham, les sauvages de l'Aveyron, l'intelligence des orang-outangs. Grace au progrès des méthodes, toutes ces machines, qui ont long-temps encombré la philosophie, ne nous sont plus connues que par les plaisanteries de Voltaire, et la question même de l'invention surnaturelle du langage, qui a dû toute son importance à l'habileté de ses défenseurs, n'est plus agitée que dans quelques écrits obscurs, et n'obtient plus aujourd'hui les honneurs d'une réfutation en règle.

Du reste, M. de Bonald ne se borne pas, comme on le croit assez généralement, à nous refuser l'invention du langage; il va jusqu'à soutenir que l'écriture elle-même a dû être révélée : ceci est un véritable luxe. « Il est, dit-il, physiquement et moralement impossible que l'homme ait inventé l'art d'écrire et l'art de parler. » Il ne peut pas employer contre l'invention de l'écriture toutes les preuves qui lui ont servi à combattre l'invention du langage; par exemple, il ne peut pas dire qu'on ne trouve aucune trace dans

l'histoire de la découverte de l'écriture, ni que tous les systèmes d'écriture sont identiques, ou même analogues, ni que la découverte de l'écriture suppose l'écriture déjà trouvée, ni que l'écriture est nécessaire à la société, et par conséquent éternelle et divine comme tout ce qui est nécessaire. Il ne peut donner et ne donne en effet qu'une seule raison : c'est l'extrême difficulté d'une telle découverte. On peut tout contester de la même façon, et cela donne la mesure de la facilité avec laquelle M. de Bonald admet une théorie. Il lui en coûtait peu, comme on voit, de déclarer une découverte impossible, et puisqu'il rapportait à Dieu l'origine de l'écriture, il aurait dû expliquer du même coup l'existence des hiéroglyphes chez les peuples les plus anciens, et l'évidente insuffisance des premiers alphabets et même du nôtre. C'était pour le moins une imprudence que d'ajouter inutilement cette nouvelle polémique à la première; mais plus la chose était imprudente, et plus elle était digne de l'approbation du comte de Maistre, qui n'aimait que les aventures et courait au-devant des difficultés. Voici ce qu'il écrivait de Turin, en 1818, à l'auteur des *Recherches philosophiques :* « Je ne vous ai pas trouvé moins juste et moins disert sur l'écriture, *mansura vox,* que sur la parole. Vous êtes de l'avis de Pline l'ancien : *Apparet æternum litterarum usum.* » Ce n'est peut-être pas là l'opinion de Pline l'ancien; car, dans le passage où se trouve la phrase citée par M. de Maistre, Pline dit formellement qu'il a toujours pensé que les lettres sont d'origine assyrienne; il rapporte ensuite les noms des inventeurs de telle ou telle lettre et diverses opinions sur l'antiquité de l'alphabet. et, comme on s'accorde à le faire remonter à des époques fabuleuses, il ajoute le mot cité par M. de Maistre : « On voit par là que l'usage des lettres est de toute antiquité, *apparet æternum.* » M. de Maistre, suivant sa coutume, ne cite que ce qui est à sa convenance, et l'interprète sans façon suivant ses désirs. C'est le caractère constant de cette érudition sans pareille dont il aimait à faire étalage; plus on discute cette érudition, et moins on a lieu d'être surpris de la prodigalité de M. de Maistre. Cette remarque n'était pas importante à faire pour l'opinion de Pline l'ancien, mais elle a de l'intérêt d'un autre côté, et on ne doit pas la perdre de vue, en lisant le comte de Maistre et tous les écrivains de cette école. Encore aujourd'hui leur mot de ralliement est la sentence de saint Paul, si souvent répétée par M. de Bonald : *Fides ex auditu;* ils en font, d'après lui, leur *palladium*. Il n'y a là cependant qu'une bien frivole équivoque, et, si M. de Bonald avait continué la citation, on aurait vu que la foi dont il s'agit dans saint

Paul n'est tout simplement que la foi à la divinité et à la parole de Jésus-Christ : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi.* Mais comment résister au désir de se donner un tel soutien?

M. de Bonald voulait prouver deux choses : que les hommes n'ont pas inventé le langage, et qu'ils n'auraient pas pu l'inventer. De ces deux propositions, la première est tout aussi douteuse après la démonstration qu'auparavant, et la seconde, qui pouvait seule avoir quelque importance pour le but qu'on poursuivait, est purement et simplement une erreur. M. de Bonald n'a réussi qu'à amonceler des nuages. Il s'est fait illusion à lui-même et est parvenu à tromper quelques esprits faciles qu'auront surtout alléchés les conséquences qu'il leur promettait contre la philosophie et les doctrines libérales; rien n'est d'ailleurs plus aisé que de frapper les imaginations par l'étalage de difficultés très réelles, qu'on transforme peu à peu en impossibilités. Les chapitres de M. de Bonald sur l'origine du langage ont obtenu un honneur assurément bien rare : ils ont converti un diplomate à la foi catholique! Si M. le comte de Senft avait lu Bossuet, il y aurait trouvé des considérations puissantes qui peut-être n'auraient fait que l'effleurer, et la Providence, dans ses voies impénétrables, a mieux aimé se servir, pour opérer cette conversion miraculeuse, des chimères de M. de Bonald. A quoi tiennent les destinées! Quelques pages de Condillac, « qui tombe quelquefois dans la vérité comme un aveugle trouve par hasard une porte pour sortir, » auraient pu détruire tout l'effet des *Recherches philosophiques*. Ou mieux encore, il aurait peut-être suffi de lire dans Jean-Jacques Rousseau, cet *auxiliaire* de M. de Bonald, comme il l'appelait, quelques chapitres de l'*Essai sur l'origine des langues*, par exemple, celui qui a pour titre : « Que le premier langage dut être figuré, » ou le chapitre second : « Que la première invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions. » Mais quoi! toute raison est assez bonne pour des esprits qui ne demandent qu'à croire, et qui sont en quelque sorte convaincus d'avance par le grand désir qu'ils ont de l'être.

M. de Bonald possédait au plus haut degré le pouvoir de s'entêter lui-même des démonstrations qu'il avait faites. Il n'a souvent que des raisons d'une rare faiblesse, et cependant on ne peut douter de la sincérité et de la fermeté de sa conviction. Une pareille disposition est pour celui qui s'y trouve une condition de bonheur et de sécurité; mais rien n'est plus dangereux pour les opinions qu'il défend. Dans un passage de ses écrits, M. de Bonald entreprend de prouver qu'il n'y

a pas d'athées, et cette proposition, comme corollaire d'une démonstration de l'existence de Dieu, est un des plus grands sujets d'étonnement que puissent donner les philosophes de cette école. M. de Bonald démontre, par des raisonnemens *à priori* et par les voyages, qu'on ne peut avoir l'idée de Dieu sans croire à Dieu, et que tous les peuples ont cette idée, pourvu qu'ils aient des idées, c'est-à-dire, pourvu qu'ils parlent; et il fait si bien, que toute la théorie se trouve engagée sur cette question particulière, et que l'existence de Dieu deviendra douteuse, si la langue de quelque peuplade sauvage ne renferme pas un nom pour désigner Dieu. C'est avec la même témérité qu'il a exalté les conséquences imaginaires de la théorie du langage, au point que, suivant lui, tout sera détruit si elle est détruite. Si on résiste aux prétendues preuves qu'il a accumulées, et qu'on persiste à croire que l'homme a pu inventer le langage, si même on ne s'est laissé séduire qu'à moitié par sa démonstration, si on doute, on est perdu; on est condamné à un scepticisme universel. Religion, philosophie, morale, politique, il a tout mis au hasard de sa théorie. « Si la parole est d'invention humaine, dit-il dans la *Législation primitive* (1), il n'y a plus de vérités nécessaires, *puisque* toutes les vérités nécessaires ou générales ne nous sont connues que par la parole.... Il n'y a plus de vérités géométriques..., plus de vérités arithmétiques, morales, historiques... » Il dit dans un autre passage : « Toute la dispute entre les théistes et les athées est dans la question du langage. *Je le dis aux amis et aux ennemis.* »

M. de Bonald se trompe, et la question du langage n'a d'importance philosophique que par son rapport à la question de l'origine des idées. Peut-être même se trompe-t-il encore quant à l'influence que sa théorie du langage a exercée sur sa propre doctrine philosophique. Si jamais homme fut profondément convaincu de la vérité de son système, assurément c'est M. de Bonald; et le moyen d'en douter? Quand nous ne connaîtrions pas l'intégrité de son caractère, il a subi l'épreuve la plus infaillible où puisse être mis un philosophe; il a eu à appliquer les conséquences de ses théories, et il l'a fait sans sourciller, avec une persistance qui ne pourrait passer que pour de la cruauté, si elle n'avait évidemment sa source dans le fanatisme de la fidélité à ses propres principes. Quelle était la source de ce fanatisme? N'avait-il pas d'autre origine que des démonstrations philosophiques, et M. de Bonald s'était-il à ce point

(1) Tome Ier, p. 56.

enchanté de ses déductions, qu'il ne songeait pas même à hésiter quand elles le conduisaient à voter des lois sanguinaires? Non, la nature humaine n'est pas ainsi faite; ou du moins, s'il y a des ames exceptionnelles dont la trempe est si forte, que rien en elles ne peut ébranler une conviction, M. de Bonald n'était pas de ce nombre. Son cœur ouvert aux plus douces affections de la famille et de l'amitié, sa raison éclairée par le christianisme et nourrie des préceptes de l'Évangile, ne le rangeaient pas dans cette classe d'apôtres implacables qui veulent par-dessus tout le triomphe de leurs opinions, qui font le crime avec désintéressement, et qui, pour prix de leur fidélité à des principes faux, perdent jusqu'au sens moral et oublient les premiers sentimens de l'humanité. Si M. de Bonald, chéri de tous ceux qui l'ont familièrement connu, a constamment provoqué les mesures les plus impitoyables, s'il a fait de l'opposition de droite sous la restauration, si, dans la discussion de la loi du sacrilége, il a pu prononcer ces terribles paroles qui font de la peine de mort un préliminaire de la procédure, et abusent du droit de tuer jusqu'à y recourir avant le jugement, ce n'est pas sur de simples raisonnemens, ce n'est pas sur la théorie la plus chèrement aimée, qu'ont pu s'appuyer des convictions si robustes. M. de Bonald n'est ni un enthousiaste, ni un homme passionné; mais les natures les plus impassibles sont soumises pourtant aux lois générales qui nous gouvernent, et tout sage, tout réservé, tout logicien qu'il était, M. de Bonald obéissait autant à ses sentimens qu'à ses principes. En philosophie le plus souvent, en politique toujours, les sympathies précèdent les convictions, et les convictions ne sont fermes que quand elles s'appuient sur des passions et des sentimens invétérés. Le logicien le plus austère peut s'arrêter ou changer; mais nos passions et nos sentimens nous forment peu à peu comme une seconde nature, que nous ne pouvons plus renier sans cesser d'être nous-mêmes, et qui souvent exerce sur notre raison un empire d'autant plus funeste que notre raison l'ignore. Que l'on songe un instant à la vie de M. de Bonald et aux temps où il a vécu. De race noble, il se voit placé presque enfant dans l'armée et à la cour; les premiers cris de révolte sont, pour ceux qui l'entourent, des cris séditieux, abominables; chrétien fervent, il voit proscrire la religion et profaner le sanctuaire; royaliste, on assassine son roi; noble, on proscrit sa caste, on abolit ses priviléges héréditaires; frappé lui-même dans sa fortune et dans ses affections, il passe dans l'exil, et presque dans la misère, la partie la plus florissante de sa jeunesse. Comment les idées révo-

lutionnaires et philosophiques étaient-elles jugées par ces proscrits? Quelque modération, quelque justice qu'on leur suppose, à mesure que les années apportaient de nouvelles injures, leur conversion ne devenait-elle pas plus difficile par la force même des choses? Quand M. de Bonald, avec ses deux fils, rentrait à pied, sous le nom de *Saint-Séverin*, dans sa patrie; quand il se cachait à Paris pour éviter la proscription, pouvait-il avoir toute la liberté de son jugement, pouvait-il apprécier en philosophe impartial les principes de ses ennemis? Qui peut dire l'influence de tant de provocations sur l'ame la plus chrétienne? N'y eut-il pas en France, au retour de tous ces exilés, comme un débordement de la haine amassée depuis vingt ans? Il était un des leurs, un de leurs grands hommes. Et qui ne sait qu'une opinion générale est subie en partie même par ceux qui concourent à la former et à la diriger? En présence de cette grande proclamation d'indépendance dans le camp ennemi, de cette grande révolte contre toute autorité, M. de Bonald ne sentait que l'insatiable besoin de reconstituer et de dompter. L'autorité, l'unité, c'était son premier besoin, son sentiment autant que sa conviction, à la fois le principe et la conséquence de sa philosophie. Qu'il ouvre son esprit aux doctrines libérales, lui qu'elles avaient frappé, qu'il se sépare des siens, de ses intérêts de caste et de famille, de ses croyances religieuses, des principes de l'éducation qu'il avait reçue, autant demander, suivant l'énergique expression d'un grand philosophe, qu'il arrache sa vie de ses entrailles et qu'il la jette loin de lui. Ainsi aveuglé par les évènemens, il a cru qu'il n'arrivait aux conséquences fatales de ses théories qu'en obéissant rigoureusement à ses principes, tandis que ses principes n'étaient au contraire que des moyens de satisfaire et de légitimer ses sentimens. De là la facilité avec laquelle il les a admis, de là l'obstination avec laquelle il les a conservés. Il s'était si bien identifié avec ses croyances, qu'il ne soupçonnait pas même ce qu'elles pouvaient avoir d'odieux. Quand il parle de l'affranchissement des noirs, il l'appelle *la plus abominable mesure :* abominable en effet, puisqu'elle mettait le droit d'être libre au-dessus du droit de posséder! Dans des conditions pareilles, un esprit pénétrant, un cœur pur, ne suffisent pas pour nous préserver de l'erreur.

Quelle aurait été la douleur de M. de Bonald, si on l'avait convaincu de la vanité de ses théories! Convaincre un philosophe de la fausseté de l'idée qui l'a fait vivre est sans doute un miracle plus difficile que l'invention même du langage. Mais quel désastre, si ce

miracle s'était fait! Avec le pouvoir de se créer une langue, la raison recouvre celui de se créer des idées; l'indépendance de la raison n'est plus une chimère, c'est la première vérité et la condition de toutes les autres. L'homme n'est plus cette infirme créature dont l'intelligence n'enfantera que de vains rêves si on ne la plie au joug de la tradition et de l'autorité, dont la liberté ne produira que le mal si elle n'est enchaînée par un pouvoir imposé d'en haut. Dieu, qui nous a faits raisonnables et libres, a mis en nous la raison pour être le dernier juge de nos croyances et de nos actions; si nous avons des devoirs, c'est à condition d'avoir des droits, et quand nous abandonnons quelques-uns de ces droits, que nous tenons de la nature, c'est pour jouir avec sécurité de ceux que nous nous sommes réservés. Le roi n'est plus que le mandataire du peuple; il règne, mais au nom de la liberté, au nom des droits de chacun, au nom de la raison, souveraine et absolue. Que deviennent alors toutes ces théories qui assimilent le peuple à un héritage et à un troupeau, qui le soumettent aux caprices d'un maître, sans garanties, sans recours, et lui ôtent jusqu'au droit de se plaindre, qui le maintiennent dans l'obéissance par la force, et donnent à une classe de privilégiés le monopole des emplois et des magistratures, le monopole de l'éducation? M. de Bonald avait combattu avec l'étranger contre son pays; il avait gémi de la charte octroyée comme d'une honteuse capitulation; il avait lutté de toute son énergie contre la liberté de la presse et le droit de pétition; il avait demandé les majorats, le droit d'aînesse, la loi du sacrilége; il avait voulu des maîtrises pour empêcher le peuple de s'enrichir; dans la crainte des séditions, il avait regretté jusqu'au peu d'éducation qu'on laissait dérober par le peuple plutôt qu'on ne la lui donnait. Qu'aurait-il pensé de lui-même si ses yeux s'étaient dessillés?

Il se serait jugé plus sévèrement que la postérité ne le jugera. Il a dit lui-même que, dans les temps de révolutions, le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître. S'il avait connu le sien, il l'aurait fait. On ne doit jamais juger d'une façon absolue les réactions et les hommes réactionnaires. M. de Bonald a été impitoyable en politique, mais il a toujours cru qu'il n'était que juste, comme il a été téméraire et absurde en philosophie, en ne voulant être que conséquent. Esprit ardent et porté à l'extrême en toutes choses; logicien médiocre, mais subtil, ingénieux, et tourmenté toute sa vie du besoin d'être d'accord avec lui-même; fécond en expédiens et en ressources, mais d'une souplesse d'imagination et d'intelligence

que l'esprit de système dominait toujours et rendait inutile; incapable de faire une concession, même dans la pratique, sans pourtant rechercher, comme M. de Maistre, la gloire de heurter les préjugés et de braver les évènemens; si l'on excepte la part honorable qu'il a prise au retour et au triomphe des idées spiritualistes, on peut dire qu'avec les intentions les plus vertueuses, le caractère le plus droit et le plus aimable, la vie la plus pure, l'esprit le plus fin, le talent de publiciste le plus incontestable et le plus élevé, il n'a guère fait que du mal. Tout ce que nous croyons, il l'a nié; tout ce que nous aimons, il l'a détesté; nos conquêtes les plus glorieuses, nos droits les plus chers, il les a voulu détruire. Principe ruineux, conséquences odieuses, voilà sa philosophie. Qui pourrait s'étonner qu'elle ait laissé si peu de traces? Elle est tombée avec le système politique qu'elle soutenait.

On a dit que M. de Bonald avait été sous la restauration plus estimé que suivi; il n'en est rien. Il n'avait sans doute ni le talent ni la pratique des affaires, et son génie le portait ailleurs; mais on ne saurait méconnaître son influence dans les questions de principes, et il avait tellement lié sa philosophie à la proscription de la liberté sous toutes ses formes, que son système est en quelque sorte la philosophie des doctrines de la restauration. Il en a hardiment signalé le but comme théoricien, dans un temps où les hommes d'affaires et de pratique n'osaient peut-être pas se l'avouer à eux-mêmes. Cela pourrait expliquer comment, tout en l'approuvant et en le récompensant, on s'est abstenu de réclamer son concours; il aurait demandé trop tôt le complément de la restauration. Cependant Charles X avait pour lui une estime et une amitié particulières, et nous savons, par un biographe qui ne saurait être suspect, qu'il avait toujours été bien plus avant dans les bonnes graces de ce roi que dans celles de Louis XVIII. En philosophie, si M. de Bonald n'a pas, à proprement parler, fondé une école, il est du moins, avec M. de Maistre et M. de Lamennais, à la tête de ce qu'on a appelé l'école catholique. M. de Bonald était même plus particulièrement le philosophe de l'école, car l'*Esquisse*, de M. de Lamennais, est une publication toute récente, et l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion*, bien supérieur d'éloquence et de verve à tout ce qu'a jamais écrit M. de Bonald, ne traitait qu'une seule question, et ne constituait pas une doctrine. Le caractère propre de ces philosophes n'est pas de se tenir attachés à la foi catholique, ce qui leur serait commun avec beaucoup d'autres, mais d'admettre une révélation plus compréhensive que la révélation

même, et de ne rien laisser, dans l'acquisition des idées, à l'initiative et à la force propre de la raison. Il y a des doctrines catholiques qui ne sont qu'une exposition de la foi; d'autres sont une défense de la foi; celles-ci sont une attaque contre la raison et la liberté au moyen du catholicisme. Après le triomphe définitif des idées libérales, les disciples de M. de Bonald, s'il en avait, ont dû dissimuler leurs opinions; son parti, forcé désormais à des ménagemens, ne peut plus avouer son chef philosophique qu'en le déguisant et en l'atténuant. Au lieu d'un corps de noblesse et de l'abolition des chambres, on demande aujourd'hui le suffrage universel au nom de la légitimité et du droit divin. Quelques écrivains isolés, qui dans une même vie présentent deux carrières opposées, s'efforcent en vain de renouer leurs anciennes opinions aux nouvelles, et d'allier avec une politique libérale la guerre qu'ils font à la raison et à la liberté philosophique; mais les uns sans renommée, et les autres sans influence, ils s'épuisent dans des sophismes qui font combattre la conséquence contre le principe, et ne pourront bientôt plus tromper personne. Ainsi disparaissent rapidement les derniers restes de l'école; l'influence de M. de Bonald ne lui a pas survécu, et l'on peut dire dès aujourd'hui que sa cause politique est perdue à jamais, et que sa philosophie est morte ou va mourir.

JULES SIMON.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XLIV.

MM. ÉMILE ET ANTONI DESCHAMPS [1].

Nous sommes bien loin aujourd'hui de 1820, époque littéraire et poétique s'il en fut, où tant d'abeilles harmonieuses faisaient leur miel et sortaient par essaims de leur ruche pour venir se livrer au soleil de turbulentes escarmouches, aux applaudissemens d'une jeunesse pleine d'ardeur et d'illusions. Vingt ans se sont écoulés depuis l'apparition de la pléiade romantique ; vingt ans! plus d'un siècle par le temps qui court! Aussi la génération nouvelle ose à peine croire à tant de merveilles; autant vaudrait presque lui parler de Castor et Pollux, frères jumeaux qui combattirent, eux aussi, sous les mêmes astres et sous le même bouclier. Et comment ne pas s'étonner aujourd'hui, comment ne pas se sentir ravi d'aise au seul récit de cet âge d'or de la poésie, de ces temps fabuleux héroïques

(1) *Poésies* de MM. Émile et Antoni Deschamps, chez Delloye, place de la Bourse.

et mythologiques, où les dieux olympiens descendaient sur la terre tout armés pour le combat, où les libraires venaient s'offrir d'eux-mêmes, les libraires dont la race semble s'être perdue? Comment ne pas s'émouvoir à l'idée de cette période de gloire et d'émulation généreuse, de cette ère féerique où la poésie était partout, où la ballade, l'ode et le sonnet régnaient en souverains, et ne quittaient pas le salon d'une minute; où le piano laissait dire la cheminée, où pas une soirée, pas un bal, pas une matinée ne se donnait sans quelques milliers de vers, grands ou petits, dithyrambes, élégies, bouquets, rondeaux et virelais, que sais-je? Alors les virtuoses du jour ne s'appelaient ni Rubini, ni Duprez, ni Malibran, ni Grisi, mais Guiraud, Briffaut et Soumet; alors un poète valait un pianiste, et l'astre de M. Liszt eût pâli devant l'étoile du chantre de Saül.

On venait de découvrir André Chénier, ce livre orphique d'où la révélation devait sortir; on l'étudiait, on le commentait sans relâche, on taillait ses doctrines sur son œuvre; une épigraphe sacramentelle, sans laquelle nulle poésie n'eût osé se produire dans *la Muse française*, c'était ce fameux vers du chantre de *la Jeune Captive :*

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Les pensers n'étaient pas toujours bien nouveaux, à vrai dire, mais on s'en consolait en s'imaginant que les vers étaient antiques. Hélas! des vers antiques, nous en avons encore. Apollon, dieu de l'arc, Apollon Sminthée, a remplacé pour aujourd'hui les bonnes dagues de Tolède; et, quand nous voulons donner la vie à quelque mythe bien nébuleux, à quelque vague conception germanique, le marbre de Paros, Dieu merci, ne nous fait pas défaut. Le mouvement littéraire de 1820 eut cela de bon ou de mauvais, comme on voudra, qu'il révéla tous les secrets de la forme poétique. La boîte de Pandore une fois ouverte, les sonnets et les strophes s'en échappèrent par milliers. Aujourd'hui le mécanisme de la versification n'est plus un secret pour personne : chacun possède plus ou moins le procédé; de là tant de vers harmonieux, sonores, bien rimés, tant de vers excellens auxquels il ne manque qu'une chose, la poésie. Au fait, puisqu'on met les vers en musique, pourquoi ne les mettrait-on pas tout aussi bien en poésie?

On travaillait de concert, on militait ensemble et d'un commun accord; vous eussiez dit la phalange thébaine, à voir ces mouvemens et ces évolutions, ces marches et ces contremarches, s'opérer avec tant d'ordre, de stratégie et de régularité ponctuelle. Il est vrai qu'on

avait pris ses mesures d'avance en se distribuant les rôles de son mieux : celui-ci s'était adjugé l'élégie et la ballade, celui-là le poème et la tragédie; tel avait pris en possession le *Romancero* et la couleur espagnole, tel autre dans les vers légers et les bouts-rimés ne connaissait pas de maître. Ensuite, dans l'occasion, chacun s'érigeait en critique; on célébrait à tour de rôle la gloire et le génie de son confrère, qui le lendemain vous rendait la pareille. Et de la sorte rien ne manquait au triomphe : le bataillon sacré marchait à l'avenir tambour battant, enseignes déployées, provoquant çà et là quelques répugnances, quelques haines, mais soutenu par les acclamations de la jeunesse entière. Au sortir de cette désolante littérature impériale, après ce terrible coup de tonnerre qui suivit la chute de Napoléon et dont l'univers fut ébranlé, une école nouvelle élevant la voix au nom des belles lettres devait être écoutée et soulevait partout des sympathies : dans la jeunesse, parce qu'elle venait lui prêcher les idées et la forme, le retour vers les sources éternelles du vrai et du beau, vers la nature et le sentiment, et de ces choses-là on ne parle jamais vainement à la jeunesse; dans la royauté, parce que, même au point de vue de la politique, ce mouvement littéraire était un hasard heureux, une bonne rencontre, un dérivatif tout puissant. Il y avait dans ces querelles, à propos de Shakespeare et de Racine, de quoi dévorer l'effervescence des esprits tumultueux; et d'ailleurs l'espérance, la foi, l'amour, le culte des autels et des ancêtres, tous les dogmes de la religion et de la monarchie, n'étaient-ils pas au fond des doctrines nouvelles?

Aujourd'hui, quand nous parcourons à vingt ans de distance ces journaux et ces recueils où l'on se dispensait l'éloge avec une libéralité si fastueuse, quand nous nous reportons au milieu de cette petite église moitié boudoir, moitié sanctuaire, boudoir par les femmes jeunes et belles qui s'y rattachaient non sans quelque passion, sanctuaire par l'encens qu'on y brûlait, par la pompe toute pontificale qu'on mettait à s'adorer les uns les autres; quand nous voyons M. Guiraud encenser gravement M. de Rességuier, il faut bien l'avouer, tous ces manéges nous semblent ridicules, et nous nous demandons comment tant d'aruspices pouvaient se regarder sans rire. Cependant il convient aussi de faire la part des circonstances et de l'époque. Il s'agissait en ce temps de s'organiser; on obéissait à cette loi fatale de la végétation et de la vie qui pousse à l'épanouissement ce qu'elle veut dissoudre. Il s'agissait de se mettre en campagne, de marcher à l'avenir, comme nous le disions tout à l'heure.

Chemin faisant, plus d'un se sépara de la bannière, plus d'une individualité sortit du groupe, M. Hugo, M. de Vigny, M. Sainte-Beuve, et d'autres moins illustres. Quant à M. de Lamartine, c'est un de ses priviléges de ne jamais trop s'être trouvé mêlé aux pléiades. Les commencemens du poète des *Méditations* n'ont rien de cette notoriété militante qui distingue M. Hugo, par exemple : il chante avant d'avoir parlé; on entend les accords de sa harpe éolienne avant de rien savoir de ses doctrines et de sa personne. Je ne sais quoi de vague et de mystérieux l'entoure à son origine comme ces héros des premiers temps de l'Étrurie, puis tout à coup il se détache seul du nuage qui l'apporta. — Plus tard vient *le Globe*, association plus sérieuse cette fois. Alors commence la véritable étude des littératures étrangères; on s'informe de Herder, de Schelling, de Goethe, de l'Allemagne enfin, et l'esprit philosophique se fait jour, et remplace un moment le vide chevaleresque, le lyrisme puéril de *la Muse française*.

Le mouvement littéraire de la restauration n'eut pas de champion plus fougueux, de plus hardi, de plus intrépide sectaire que M. Émile Deschamps. A toute heure sur la brèche, il enflammait l'ardeur de ses jeunes séides, prêchait la conversion aux indifférens, et combattait corps à corps avec les antagonistes des théories nouvelles. Payant à la fois de son esprit et de sa personne, élevant autel contre autel, il opposait par des traductions, plus ingénieuses que fidèles sans doute, mais loyalement entreprises, les chefs-d'œuvre vivaces du génie étranger aux avortemens d'une génération décrépite. C'est à cette époque, de 1820 à 1828, que l'action littéraire de M. Émile Deschamps éclate dans toute sa force, c'est là qu'il faut aller le prendre si l'on veut avoir aujourd'hui le secret d'une renommée encore assez populaire, et que son œuvre à elle seule n'expliquerait pas bien nettement peut-être. Il y a dans M. Émile Deschamps de l'homme d'école et du poète; il y a aussi de l'homme du monde, ce qui ne gâte rien, même en fait de renommée littéraire. Aujourd'hui les hauts faits du romantisme sont oubliés, et le sectaire, en disparaissant, a laissé au poète sa part de publicité; les vers ont hérité du petit scandale; quoi de plus naturel et de plus juste? Le nom de M. Émile Deschamps se trouve inséparablement lié à l'histoire littéraire de cette période, empruntant des circonstances même une signification originale, et qui le sauverait au besoin de l'oubli. Alors paraissaient pour la première fois dans notre langue les *Romanceros* espagnols, *la Fiancée de Corinthe* de Goethe, *la Cloche* de Schiller; alors s'élaboraient la traduction de

Macbeth, celle du *Marchand de Venise* et de *Roméo* en collaboration avec M. Alfred de Vigny, travaux généreux auxquels on se livrait d'enthousiasme et qu'on aimait tant à lire dans ces soirées de la rue de la Ville-l'Évêque, où des ministres de Charles X sollicitaient la faveur d'être admis; alors, dans des entretiens véhémens, tumultueux, intarissables, jaillissaient, comme autant d'étincelles électriques, toutes ces opinions, toutes ces théories qui devaient se formuler dans la préface des *Études*. La révolution de juillet, qui emporta tant de choses, n'épargna pas les vers, comme on le pense bien; la Muse eut le sort des rois, et les poèmes furent balayés pêle-mêle avec les fleurs de lis; devant cette grande voix de la politique, les contestations littéraires durent cesser, et les poètes rentrèrent dans l'ombre, livrant la place aux doctrinaires, ces romantiques d'une autre espèce, sortis du *Globe* eux aussi. Depuis on n'entendit guère plus parler de M. Émile Deschamps, non que l'ingénieux diseur eût perdu sa verve, non que les mille pointes de son esprit fussent émoussées : l'attention se portait ailleurs désormais, attirée soit par la politique envahissante, soit même, à certains loisirs, par les efforts d'une génération plus sérieuse. En outre, il faut convenir que les productions qu'a fournies depuis 1830 le génie de M. Émile Deschamps, opéras, cantates, bouts-rimés, contes moraux à l'usage du *Journal des Jeunes personnes*, n'étaient guère de nature à piquer la curiosité de ceux-là même dont les *Études* avaient pu émouvoir les sympathies. L'activité proverbiale de M. Émile Deschamps ne s'est pas ralentie; elle a rétréci son cercle, voilà tout; et, si la critique se montrait par trop dédaigneuse à l'endroit des productions nouvelles de l'auteur des *Études*, M. Émile Deschamps, de son côté, pourrait fort bien répondre à la critique : Ces petites œuvres dont vous parlez du bout des lèvres, ces bouts-rimés et ces cantates, ont leur public, public d'élite s'il en fut, qui les admire, et cela me suffit. Heureuse organisation! depuis dix ans, M. Émile Deschamps n'a pas cessé un seul jour de vivre en pleine *Muse française*, de tenir bureau d'esprit ouvert du matin au soir à toutes les muses novices, à toutes les inspirations adolescentes. Les traditions d'une bienveillance ineffable attirent à lui les jeunes poètes par troupeaux; sa maison est devenue le centre d'une certaine poésie légère que tout le monde comprend, que tout le monde fait, et qu'on aime à trouver dans un boudoir comme une laque de choix ou quelque porcelaine du Japon. Pas un prince russe, moldave ou valaque, n'oserait bégayer une strophe dans la langue de Racine, sans la soumettre d'avance au jugement du spi-

rituel improvisateur; c'est à lui que s'adressent les jeunes musiciens en quête d'une cantate, à lui que les *maëstri* aux abois ont recours lorsqu'il s'agit d'assouplir quelque rhythme peu malléable, quelque strophe revêche à la mélodie, et M. Émile Deschamps satisfait tout le monde, trouve pour chacun des consolations et des éloges, donne au musicien sa ballade, rend au prince russe ses vers purgés de barbarismes et d'énormités, renvoie au poète débutant sa réponse, variation obligée au thème ordinaire : Vous êtes poète, monsieur, etc. Que dirait-on d'un homme dont l'emploi serait de répondre à tous les récipiendaires de l'Académie française, d'avoir toujours en réserve des complimens et des paroles de miel pour tous les convives appelés à prendre place au banquet des quarante immortels? Et cependant M. Émile Deschamps tient tête à lui seul à des fonctions bien autrement terribles, lui le chancelier éternel et sans partage de cette Académie française universelle, où chacun entre de plain-pied.

La Muse française, telle que les temps et les défections l'ont faite, vit encore et subsiste; si loin qu'on se soit retiré, si à l'écart qu'on ait porté ses lares, on n'a garde pourtant de fermer l'oreille à toutes les rumeurs du jour; par momens, certaines velléités se ravivent, de furieux désirs de lutte et de succès s'irritent; on se dit, au spectacle des misères et des avortemens de notre époque : Si nous recommencions! et l'on recommence. Après la coupe de juillet, on en veut au regain d'octobre. A peine M. Guiraud a-t-il donné le branle avec ses conceptions mystiques, que M. Soumet vient, comme au bon temps, mettre les idées de M. Guiraud en alexandrins, en tragédie; M. Soumet, l'homme-épopée, qui ne veut rien laisser en dehors de son œuvre, et qui fera quelque jour sa symphonie avec chœurs et sa cathédrale. Aujourd'hui, c'est M. Émile Deschamps qui rassemble ses poèmes et les publie, et vous prétendiez que *la Muse française* avait disparu! et vous disiez comme Bossuet : « Madame est morte! »

M. Émile Deschamps, dans l'édition nouvelle de ses poésies, a supprimé la fameuse préface de 1828. Nous regrettons, pour notre compte, cette préface, morceau écrit de verve, récapitulation chaleureuse et définitive de tous les manifestes du temps, la seule prose sérieuse que l'auteur des *Études* ait rédigée. M. Émile Deschamps donne pour prétexte à cette omission le manque d'espace. Nous croyons plutôt que le poète aura craint de réveiller par là d'anciennes querelles assoupies, d'anciennes controverses, devant lesquelles

reculerait peut-être aujourd'hui son indifférence bénévole, ou bien encore que le ton de cette boutade révolutionnaire lui aura semblé un peu vert pour les poésies qui devaient suivre. Quoi qu'il en soit, le livre perd à l'absence de la préface, complément indispensable aux œuvres du lyrique de la restauration. Dans un avant-propos de quelques pages, M. Émile Deschamps prend soin d'expliquer l'ordre de son volume, invoque l'indulgence du lecteur pour *quelques pièces qui pourront paraître surannées pour la forme comme pour le fonds,* et se recommande du suffrage de l'*illustre* Goethe. Quant à cette dernière recommandation, on nous permettra de nous étonner qu'un homme d'esprit tel que M. Émile Deschamps, qu'un observateur si malicieux et d'une si piquante moquerie ait pu tirer quelque vanité d'une attestation pareille et le dire tout haut. M. Émile Deschamps sait aussi bien que nous ce que valent ces paroles de cour, ces fastueux éloges, qu'une bienveillance impassible, et qui s'obstine à ne jamais vouloir s'informer de rien, inspire de tout temps aux rois de la pensée. Voltaire chez nous, Goethe en Allemagne, ont poussé plus d'une fois jusqu'au scandale ces formules effrontées. Un jeune poète traduit *la Fiancée de Corinthe* et l'envoie à l'*illustre* Goethe, qui de son côté trouve la traduction admirable, et s'engage à partager toutes les opinions du jeune poète dans le présent comme dans l'avenir. Vous rendez un hommage, il vous revient un compliment; quoi de plus naturel? Ce qui gâte un peu la chose, c'est que l'*illustre* Goethe en écrivait autant à quiconque s'adressait à lui, et, sans prendre la peine de distinguer le talent généreux et modeste de la sottise infatuée, l'œuvre du travail et de l'intelligence de la spéculation industrielle, confondait dans ses réponses M. Émile Deschamps et M. de Saur, M. Eugène Delacroix et M. de Saint-Geniez. M. Émile Deschamps adresse quelque part une pièce à M. de Mitialew, qui a traduit ses poésies en russe. C'était là une excellente pierre de touche, et le traducteur de *la Fiancée de Corinthe,* traduit à son tour, n'avait qu'à regarder en lui-même pour se convaincre du plus ou moins de vérité des paroles de Goethe. En pareille occasion, l'élan de notre amour-propre nous emporte; à défaut de la vanité, la politesse exige qu'on réplique par un compliment, et l'homme qui traduit nos poésies, même en russe, a toujours du génie. C'est là une vérité passée à l'état d'aphorisme chez les poètes. Pour en revenir à ces brevets d'immortalité, on les décerne de notre temps avec moins de réflexion et de mesure que jamais; et, sans sortir du livre qui nous occupe, nous n'aurions qu'à prendre au hasard pour citer des exemples.

Ainsi, s'il fallait en croire M. Émile Deschamps, M. Desplaces serait *tout un printemps harmonieux*, M. Adolphe Dumas nagerait dans un tel océan de gloire, qu'il y aurait place pour tous ses amis, et les vers de M. Boulay-Paty *consoleraient de l'enfer*. Tout ceci n'est rien cependant auprès de ce passage que je trouve dans une pièce adressée à M. Monnier de la Sizeranne :

C'est alors que, levant son front prédestiné,
Un pâle adolescent, Mozart, Tasse ou Corrège,
Hasarda quelques vers. . . . .

Mozart, Tasse ou Corrège! Et quel est ce pâle adolescent au front prédestiné? l'auteur va nous l'apprendre dans une note : *M. Anatole de G..., jeune poète qui se fera connaître*. Qui se fera connaître, d'accord; mais n'eût-il pas été plus convenable d'attendre jusque-là? De toute manière, puisque c'est d'un poète qu'il s'agit, Tasse suffisait; Mozart et Corrège figurent là comme comparses, l'un pour la cheville, l'autre pour la rime. Sérieusement, il serait temps d'en finir avec ces canonisations littéraires, auxquelles personne ne croit plus, et M. Emile Deschamps moins que personne. Qu'on s'écrive ces choses-là sur un album, qu'on se les dise entre amis, à la cheminée, rien de mieux; mais il faudrait bien ne pas les imprimer, même dans ses œuvres complètes.

Les traductions ou plutôt les imitations du *Romancero* passeront toujours à bon droit pour le plus beau titre poétique de M. Emile Deschamps. Nous ignorons jusqu'à quel point cela peut être exact et reproduit fidèlement l'original (1); après tout, quand le poète français aurait inventé quelque peu, où serait le grand mal? Si, comme le dit M. Emile Deschamps dans ses notes, quelques pièces lui appartiennent en propre, ces pièces se fondent tellement dans l'ensemble général, qu'on aurait peine à les distinguer. Ceci soit dit à la louange de cette muse flexible qui sait si bien se ployer à tous les

(1) Ainsi, dès le début, nous trouvons cette strophe :

Leurs pieds doux comme la soie
Par l'eau vive sont mouillés;
Florinde prend avec joie
Sa ceinture et la déploie,
Et dit : Mesurons nos piés.

Dans l'espagnol, c'est leurs bras que les royales baigneuses mesurent :

La cava a todas las dijo
Que se midiesen los *brazos*.

genres qu'il lui plaît d'adopter pour un moment. Il règne dans cette imitation du *Romancero* une certaine allure castillane, un ton leste et dégagé qui sied, bien qu'on ne retrouve pas toujours là cette épopée barbare faite de lambeaux sublimes rassemblés au hasard et sans ordre (1), épopée sans nom d'auteur, que chacun allonge ou raccourcit selon qu'il lui convient, iliade qui n'a pas même son Homère à jeter en pâture aux savans pour qu'ils le contestent. N'admirez-vous pas comme une adorable réminiscence de la chaste Bethsabé des livres saints la peinture de la jeune Florinde se baignant sous les sycomores et jouant dans les eaux au milieu de ses compagnes, tandis que le roi Rodrigue la guette du haut de ses balcons, et couve de l'œil sa nudité pudique? Le viol de doña Florinde, les plaintes de la jeune fille à son père, le désespoir du vieux comte Julien, le châtiment du roi Rodrigue, sa fuite, son repentir et sa mort, tout cela est retracé de main de maître. Vous rencontrez à chaque détour, presque à chaque pas, de beaux vers, des strophes vaillantes et bien frappées, celle-ci par exemple :

Hier j'avais douze armées,
Vingt forteresses fermées,
Trente ports, trente arsenaux,
Aujourd'hui pas une obole,
Pas une lance espagnole,
Pas une tour à créneaux!

M. Hugo n'a jamais fait mieux, même dans *les Orientales*, où le sentiment de cette pièce est reproduit presque mot pour mot. Du reste, si l'on s'en souvient, l'œuvre de M. Émile Deschamps ne laissa point d'exercer une action puissante sur la poésie contemporaine, et nous croyons ne pas nous tromper en disant que c'est de là, de cette imitation du *Romancero*, que sont sortis la plupart des contes et des poëmes à la manière espagnole publiés vers cette époque.

Il s'en faut que M. Émile Deschamps ait aussi bien réussi avec

(1) Par exemple, M. Émile Deschamps voit des *plians* et des *duchesses* à la cour du roi Goth, absolument comme s'il était à Versailles en plein Louis XV :

Viens, ou je vais mourir... Je veux que les *duchesses*
Sur *leurs plians dorés* pâlissent à ma cour,
Et détestent leur rang, leurs pages, leurs richesses,
En voyant tes grands yeux, ta gloire et mon amour.

Autant vaudrait affubler le chef barbare d'une perruque à l'oiseau royal et mettre des mouches à Florinde. C'est là, du reste, le seul passage où le traducteur ait sensiblement travesti l'original. O la rime!

l'Allemagne. Cette fois le sentiment que nous nous plaisions à reconnaître plus haut manque tout-à-fait, et, si l'esprit n'est pas compris, en revanche la lettre ne l'est guère mieux. Le mysticisme de la poésie allemande, le vague, la rêverie indéfinissable d'une imagination que le symbole enveloppe presque toujours, ne pouvaient en aucune façon convenir à ce talent précieux, frivole, naturellement enclin au concetto. Bien plus, ces qualités de narration, de coloris, d'entrain, de verve dramatique si l'on veut, qui, dans le *Romancero*, avaient aidé merveilleusement M. Émile Deschamps, devenaient ici de véritables obstacles à son succès. De ce qu'on entre plus ou moins dans le sens de Calderon et de Lope de Vega, il ne s'ensuit pas qu'on doive nécessairement comprendre Goethe ou Schiller. Il y a loin des romances du Cid à la fantaisie humoristique d'un Hoffmann ou d'un Jean-Paul; vouloir reproduire à soi tout seul le génie des littératures, vouloir donner, ainsi que M. Émile Deschamps nous le dit lui-même dans son avant-propos, un specimen des différentes langues de l'Europe; *fixer quelques traits de la physionomie de chaque muse, depuis le portugais de Camoëns et l'anglais de Shakespeare jusqu'au turc de Reschid-Pacha*, c'est une tâche impossible et qui dégénère à la longue en enfantillage. On ne s'assimile pas ainsi l'une après l'autre toutes les littératures de l'univers, heureux lorsqu'à force d'étude on parvient à s'identifier avec une, assez pour en réfléchir par momens quelque individualité. Voilà ce que M. Émile Deschamps aurait dû comprendre, car nous aurions alors quelque étude achevée et sérieuse à la place des mille fragmens incohérens dont se compose son livre. Un homme n'est pas une encyclopédie. Cette fureur de vouloir rayonner sur tous les points entraîne aujourd'hui les plus nobles intelligences. Il en est de la poésie d'un peuple comme de son atmosphère, qui convient aux uns et point aux autres. Si votre nature s'acclimate aux régions méridionales, c'est une raison pour que vous évitiez les vapeurs du nord et les nuages. La traduction de *la Cloche* de Schiller manque de mouvement et de vie; on ne respire rien dans cette pâle copie, rien de la chaleur généreuse, de l'énergique animation qui déborde de l'original, rien de cet élément tumultueux qui fait le fonds de tous les dithyrambes de Schiller; et cela vient, je crois, de la forme adoptée par M. Émile Deschamps, qui s'est imaginé de traduire en alexandrins français le vers libre du poète allemand, ce vers sonore, nerveux, malléable, puissant, qui se prête si bien aux effets d'imitation calculés avec tant d'art, ce vers à la fois impétueux, fluide, incandescent, métal qui bout, éclair qui

luit, feu qui flamboie, poutre qui rompt et craque. Il ne dépend pas du traducteur de choisir en pareil cas la forme qui lui plaît; il faut, avant tout, se soumettre au modèle, et s'efforcer d'en approcher le plus possible. L'alexandrin est un vers plus généralement usité en France, plus facile même que le vers libre tel que l'entend Schiller, nous en convenons avec M. Émile Deschamps; mais ne peut-on dire ici qu'il alourdit singulièrement la marche du poème, et donne à l'œuvre de Schiller une physionomie pesante et monotone qu'elle est loin d'avoir dans l'allemand? Dans la traduction de *la Fiancée de Corinthe*, M. Émile Deschamps a mieux réussi, non qu'il soit parvenu à rendre quelque chose de ce mâle dessin, de ce grand style qui caractérise la légende de Goethe; mais au moins cette fois, comme il s'agissait de récit et de dialogue, il a pu se tirer d'affaire adroitement. En général, ce qui manque à ces traductions dont nous parlons, c'est le souffle, la couleur, la vie transmise ou indépendante. Le grand tort de ces ébauches, c'est qu'elles ne ressemblent à rien. M. Émile Deschamps ajoute à la fois trop et pas assez : trop pour qu'on puisse appeler cela une traduction littérale, exacte; pas assez pour qu'à défaut de la vie originelle absente, on y trouve au moins l'individualité d'une imagination parente, même au degré le plus lointain, de l'inspiration créatrice. Lorsque M. Émile Deschamps arrange, il le fait en dépit de toutes les conditions du genre : ainsi vous le voyez illustrer d'un bon mot quelque naïve chanson de Marguerite au rouet, aiguiser un *lied* mélancolique d'une pointe de vaudeville. A propos de *lied*, nous ne pardonnons pas à M. Émile Deschamps cette partie de son volume qu'il appelle *Lieder* de Schubert. Qu'on enfile des rimes à la suite les unes des autres dans l'intention de populariser chez nous un grand maître étranger, personne au monde n'y saurait trouver à redire, il y a même là un louable désintéressement de la poésie vis-à-vis de la musique; toutefois le désintéressement ne doit pas être poussé plus loin, et reproduire seules, au milieu de poésies légitimes, ces choses faites pour servir de prétexte à la musique, c'est oublier la gravité de l'art et vouloir en quelque sorte offenser la Muse. Qu'est-ce, par exemple, que ceci :

Des rayons diaphanes
M'attiraient avant l'heure;
C'étaient des feux profanes,
Voilà pourquoi je pleure?

Depuis quand des féminines qui s'entrelacent peuvent-elles former une strophe? Où nous mènera-t-on avec une semblable prosodie?

Le métal de la strophe, ainsi que le métal des cloches, n'a de vibration, de consistance, de solidité, qu'à la condition que l'alcali se marie à l'étain, le son masculin à la voix féminine. Je ne sais que l'opéra où l'on se permette de pareilles licences. En effet, M. Scribe a dit :

Moi, je réclame
Pour que ma femme
Dans son ménage
Soit toujours sage.

Reste à savoir si M. Émile Deschamps pense qu'on puisse s'autoriser d'un pareil exemple.

Dans le livre des élégies, on rencontre certaines pièces d'une expression charmante et bien venues. *La Fête*, par exemple, est un modèle de grace et de composition. Je noterai encore les *Plaintes de la jeune Emma*, l'épître à Joseph Delorme, et, en y retouchant un peu, en supprimant çà et là quelques longueurs, les vers à M[lle] Louise de Croze.

La forme de M. Émile Deschamps relève immédiatement de la tradition romantique, c'est-à-dire qu'elle affecte sur certains points une sévérité excessive pour se montrer ensuite sur d'autres indulgente et facile jusqu'à la faiblesse, et qu'inexorable sur le chapitre de la rime, vous la verrez traiter de haut en bas la césure, et ne pas se faire faute d'un seul enjambement. M. Émile Deschamps ressemble un peu à ces dévots qui se posent un cas de conscience en dehors duquel ils se croient tout permis. Le cas de conscience de M. Émile Deschamps, c'est la rime; tout le reste, à son gré, n'est que peccadille. Qu'importe que le vers cloche, que les féminines s'enlacent vainement dans une strophe stérile? pourvu que la rime sonne creux, tout va bien. Ajoutons que l'auteur des *Études* pousse ce culte-là jusqu'à la superstition, jusqu'au fanatisme. Dès que deux mots riment ensemble, il faut qu'il les accouple; il irait au besoin du pôle nord au pôle sud pour les attacher l'un à l'autre au joug de son vers. M. Émile Deschamps aime les *masques* pour leurs caprices *fantasques* et leurs danses *basques*. *Golfe* surtout lui plaît infiniment; or nous n'avons en français qu'un nom propre qui rime avec *golfe*.

Le cardinal
Laisse prendre aux Anglais mes vaisseaux dans le golfe
De Gascogne, — me ligue avec Gustave-Adolphe,

a dit M. Hugo quelque part. Mais on n'a pas toujours là Gustave-

Adolphe sous la main. Comment faire? Heureusement que M. Valry s'appelle Adolphe. Je soupçonne la rime d'être au moins pour moitié dans les vers, pleins de grace du reste, que M. Émile Deschamps adresse à son ami. Avec de pareilles fantaisies, on en vient à donner au mot le pas sur l'idée, à se payer de sons, de vains bruits, d'un cliquetis plus ou moins agréable à l'oreille. On remplace l'esprit par la lettre, l'absolu par le relatif; à l'enthousiasme, au sentiment, à la vérité poétique, on substitue je ne sais quel art de décadence, quel jeu mesquin et puéril qui touche de plus près aux manœuvres d'un casse-tête chinois qu'au divin travail de la pensée. Et la poésie dégénère, la poésie s'en va; la Muse, de déesse austère qu'elle était, devient quelque folie de carnaval dansant la gigue et la sarabande, quelque charmante baladine secouant sous le lustre sa robe pailletée de clinquant et sa marotte à grelots. La rime est, à tout prendre, plus dangereuse qu'on ne pense, et, si vous ne lui tenez la main, elle risque de vous mener là où vous ne seriez jamais allé sans elle, et de vous faire dire mille sornettes dont vous vous seriez bien gardé. Croyez-vous que sans la rime M. de Rességuier eût écrit ceci, par exemple?

C'est un délire
De tout relire,
D'étudier
Charles Nodier,
Ou de Beauchêne
Qui vous enchaîne
Près du foyer,
Ou de Ferrière
Dans la carrière,
Dès le début,
Touchant le but.
. . . .
Le grand Victor
Qui n'a qu'un tort:
C'est que sans règle
Il vole en aigle
Et qu'en tout temps
Il chante, il tonne,
Et nous étonne,
Feuille d'automne,
Fleur de printemps.

M. de Rességuier sait aussi bien que nous qu'on n'*étudie* pas Charles Nodier, et que, si le *grand Victor* n'a qu'un *tort*, ce n'est pas

de voler comme un aigle, ce qui ne fut jamais un tort pour personne; mais M. de Rességuier appartient à l'école de la rime quand même, et, dût la fille bien-aimée de Despréaux, dût la raison en gémir quelque peu, il faut que la rime soit satisfaite.

Nous ne parlerons pas de ces pièces curieusement élaborées dont abonde le volume de M. Émile Deschamps; nous venons d'en faire le procès. Nous aimons mieux insister sur un genre trop négligé parmi nous, genre spirituel, aimable, ingénieux, et que l'auteur des *Études* traite en véritable poète français du XVIIIe siècle. Nous voulons parler de l'épître familière, de cette poésie moitié madrigal et moitié chanson où M. Émile Deschamps excelle. C'est plaisir de voir ici comme sa verve s'éparpille, comme tous ses petits mots jetés en pointe, tous ses traits, font merveille, comme le papillotage, autre part irritant, de cet esprit à facettes convient cette fois et réussit. *Les Étrennes, la Première page d'un Album* et *la Châtelaine* (cette dernière pièce un peu trop précieuse et sentant de loin sa chevalerie), peuvent passer pour de petits chefs-d'œuvre dans ce genre; on souhaiterait seulement çà et là plus de tempérance et de goût. Ainsi, dans le *Souvenir du Dauphiné*, je supprimerais ces vers par trop *naturels* et qui déparent :

Un long suif à la main, aux pieds une semelle
Qui compte chaque marche en grimpant l'escalier,
. . . .
Cette Quasimodo femelle,
Enfin nous conduit aux dortoirs,
Bouge informe et crasseux comme elle.

Quand Mathurin Régnier s'égare dans *Macette* en des détails semblables et pis encore, Mathurin Régnier fait en satirique profond, en poète qui tranche hardiment dans le vif, va au cœur de son sujet et ne recule devant rien, pas même devant l'ignoble, car il en sait extraire le beau à sa manière. Or, tel ici n'est plus le cas, et des trivialités oiseuses comme celles que nous venons de citer vous choquent au milieu de ces vers tout d'ambre et de musc. — On prétend que M. Émile Deschamps a écrit un bon nombre de morceaux dans ce genre et qu'il s'obstine à les tenir en réserve. Pourquoi, à une prochaine édition, son volume ne s'augmenterait-il pas de ces pièces, ainsi que de la préface de 1828? Si l'espace manquait, on en serait quitte pour supprimer les *Lieder* de Schubert, et l'ouvrage y gagnerait de toute façon. M. Émile Deschamps dit, dans son avant-propos, qu'il vaut mieux ressembler à son père qu'à son voisin; nous parta-

geons complètement là-dessus l'opinion de M. Émile Deschamps, d'autant plus que pour continuer son idée, il n'a qu'à se laisser aller à ses airs naturels pour reproduire, à s'y méprendre, la physionomie éveillée et pimpante de son père, et qu'il grimace un peu toutes les fois qu'il veut ressembler à son voisin. Un madrigal bien tourné a son mérite, et quant à moi je le préfère à plus d'un long poème, et me range avec Despréaux à l'avis de ce grand philosophe qui soutenait qu'un écureuil entier valait mieux qu'un éléphant éclopé, l'éléphant fût-il blanc et de l'espèce de ceux que l'on adore aux Indes orientales.

Étrange mérite pour un éclaireur du romantisme, dira-t-on, que de ressembler aux petits poètes du XVIII[e] siècle, et bizarre généalogie que Dorat, Voisenon et Boufflers pour le coryphée du bataillon sacré de 1825! Et cependant rien n'est plus vrai. Il s'en faut que M. Émile Deschamps ait reçu du ciel l'humeur belliqueuse et révolutionnaire: nature paisible, douce, heureuse, essentiellement bienveillante, s'il a combattu, milité, lutté, c'est pur hasard, croyez-le, c'est pour obéir à cette loi qui fait que les circonstances ont presque toujours plus d'empire sur nous que nos propres instincts. J'imagine que M. Émile Deschamps traduisait Horace et cultivait innocemment dans ses loisirs la muse des boudoirs et des ruelles, lorsqu'on vit poindre le crépuscule de la renaissance littéraire de 1820. Du premier coup, M. Émile Deschamps distingua ses meilleurs amis parmi les novateurs, Alexandre Soumet, Guiraud, Pichat et les autres. Avec la faculté d'enthousiasme qu'on lui connaît, porté comme il est à s'éprendre des idées (de la forme des idées), il n'en fallait pas davantage pour enflammer et développer chez lui une autre vocation. Les natures poétiques, on le sait, ne font rien à demi; une fois engagé dans la sainte milice, il eut bientôt dépassé les autres, et gagné dans la bataille ses éperons d'or. Ceux qui assistaient à ces homériques journées se souviennent encore d'un muezzin fanatique prêchant la guerre sainte du haut des minarets de Shakespeare, d'un chevaleresque jeune homme pourfendant sans trève ni merci les infidèles et leurs doctrines; ce muezzin et ce héros, c'était M. Émile Deschamps. Eh bien! alors même, dans le plus fort du tumulte, son instinct français, son goût pour les petits vers, ne l'abandonnèrent jamais. Romantique, il se consola du madrigal classique avec le concetto italien; et voilà qu'aujourd'hui (singulier retour des choses!) c'est par là qu'il se recommande à la génération nouvelle, par cette verve de bon aloi, par cette grace enjouée, cette humeur légère, qui caractérisent ses œuvres et seront toujours les

bien-venues dans la patrie du gai-savoir. Heureux homme, heureux poète, dont le nom, illustré dans l'action, trouve encore moyen d'emprunter à la réaction un peu d'éclat et de nouveauté!

Les mêmes influences qui agirent sur l'individualité de M. Émile Deschamps, déterminèrent le caractère poétique de son frère Antoni, qu'un accident funeste devait enlever bientôt aux militantes évolutions de cette poésie d'école, aux douces et faciles voluptés du *cénacle,* pour l'isoler en lui et le tenir à l'écart, sans cesse absorbé dans la douloureuse pensée de son mal. Si M. Émile Deschamps devint romantique par occasion, son frère Antoni, on peut le dire, fut poète par hasard. Nous doutons que, sans les circonstances, M. Antoni Deschamps eût jamais rimé. Dilettante passionné, enthousiaste fougueux de Mozart, de Rossini, de Cimarosa surtout, le mouvement littéraire de 1825 vint le prendre au foyer du Théâtre-Italien, et c'est en fredonnant quelque motif du *Matrimonio* ou de *Don Juan*, qu'il écrivit son premier vers. En entrant dans les rangs du *romantisme*, M. Antoni Deschamps voulut payer de prime abord sa dette à l'Italie, et dépenser à la gloire de cette divine contrée l'exaltation où l'avait mis tant d'enivrante mélodie. Il alla, par des courans tout naturels, de Cimarosa à Pétrarque, de Rossini à Dante, au vieil Alighieri qu'il voulut traduire et qui le consuma; terrible rencontre où le maître terrassa le disciple, et le laissa pour mort sur le carreau avant qu'il eût conduit sa tâche seulement à moitié, comme, dans ces visions du sanctuaire antique, lorsque le dieu se révélait à la pythie. M. Antoni Deschamps sortit pâle de cette entrevue; de là cette fièvre qui l'a miné pendant dix ans, qui le travaille encore aujourd'hui. M. Antoni Deschamps aima Dante pour avoir aimé Cimarosa; il fit des vers pour avoir aimé Dante, et, de dilettantisme en dilettantisme, la poésie lui monta au cerveau et l'enivra. L'Italie, Dante, sa maladie, tel est, si je ne me trompe, le thème éternel des méditations de M. Antoni Deschamps; telles sont les trois cordes de sa lyre, cordes d'or, d'argent et d'airain qu'il fait vibrer sans relâche.

On doit regretter que M. Antoni Deschamps ne se soit pas trouvé en mesure de mener plus avant, sinon de compléter sa traduction de Dante. Les fragmens qu'il a donnés indiquaient chez lui une aptitude rare à ce genre de travail. Si le texte n'est pas toujours bien rigoureusement exprimé dans ses vers, si l'interprétation littérale pèche en maint endroit, du moins peut-on avancer que M. Antoni Deschamps a su racheter ces défauts par des qualités d'un ordre supé-

rieur. Entre le sentiment véritable du génie d'un grand maître, entre cette force d'intuition par laquelle on se met en communion avec les chefs-d'œuvre de la pensée humaine, et la reproduction fidèle, irréprochable, mais incolore et froide, du texte original, nous n'hésitons pas un seul instant, et nous donnerons toujours à l'ébauche poétique le pas sur la version grammaticale telle que l'entend, par exemple, M. Fiorentino dans sa traduction de *la Divine Comédie*, bien que ces sortes d'ouvrages aient aussi leur utilité et servent dans l'occasion à compléter le point de vue. Nul doute qu'avec une étude sérieusement approfondie de la langue et du style italien, une persévérance de plus longue haleine, M. Antoni Deschamps ne fût parvenu à d'excellentes fins. C'est le propre des natures poétiques de pouvoir s'élancer d'un bond au cœur même d'une littérature, et de s'identifier spontanément avec l'esprit des siècles; mais, pour que de semblables dispositions réussissent, il faut que la science leur vienne en aide, il faut qu'une intelligente et scrupuleuse analyse de la langue et de ses procédés mystérieux éclaire la révélation. Sans la méthode, il n'est pas d'instinct généreux, pas de velléité féconde qui n'avorte.

Ce commerce avec Dante, si peu qu'il ait duré, ne laissa point d'exercer une influence profonde sur la destinée poétique de M. Antoni Deschamps; il est de ces génies qu'on ne fréquente pas en vain, de ces maîtres qui ne vous lâchent point lorsqu'ils vous tiennent, et de qui on ne se sépare que marqué au front de stigmates impérissables. M. Antoni Deschamps a trouvé dans le poète de *la Divine Comédie* son patron, son ange, presqu'un dieu; jeune homme, il se fait du vieux gibelin l'objet d'un culte singulier, d'une dévotion effervescente. Il s'est agenouillé dans la poussière en face de cette image sublime, il s'est attardé de longues nuits à l'invoquer, à l'adorer, à baiser sa froide sandale, à confondre en elle sa propre intelligence, pareil à ce saint François de la légende qui se réveille de son extase tatoué des signes patibulaires de la croix.

Il resterait à déterminer quels ont été chez M. Antoni Deschamps les résultats de cette impression surnaturelle, de cette commotion *dantesque*, pour nous servir d'un terme de l'école; à savoir ce qu'il faut penser, au point de vue de la création personnelle, de ces commerces sans réserve avec le génie, de cette cohabitation de toutes les heures. Est-ce un bien? est-ce un mal? A la fois l'un et l'autre; et la nature de l'individu modifie singulièrement ces phénomènes. Telle substance qu'un cerveau robuste et sain absorbe et transforme pour l'employer ensuite selon les conditions de l'art nouveau, va

mettre en ébullition une tête maladive et la dévaster. Certes, M. Antoni Deschamps a tiré plus d'une bonne aubaine de ses rapports avec Alighieri, mais convenons aussi que l'illustre maître florentin a bien quelque chose à se reprocher dans les imperfections et les faiblesses du poète français. A Dante sans nul doute, l'auteur des *Dernières Paroles* doit son style nerveux, curieusement naïf, simple jusqu'à l'affectation, concis jusqu'à l'âpreté, son image rapide et vivante, sa phrase austère et dogmatique : voilà pour les avantages, si l'on veut. D'un autre côté, si M. Antoni Deschamps n'avait point su par cœur, ainsi qu'il le donne à entendre, *la Divine Comédie* lorsque son mal vint le frapper, — ce mal qui surprit en un clin d'œil sa pensée et l'immobilisa comme par un enchantement fatal, — trouverait-on à chaque pas dans ses œuvres de ces rimes dépareillées arrachées au hasard à quelque chant de l'*Inferno* ou du *Purgatorio*, de ces lambeaux de vers cousus à la hâte et sans suite, et surtout ce formulaire mystique du *Paradiso* transporté pour la première fois des sphères de l'idéal dans le domaine de la réalité physique? Deux individualités, si bon marché qu'on fasse de la sienne, ne se correspondent pas sur tous les points, deux imaginations ne s'emboîtent pas l'une dans l'autre comme les charnières d'une mécanique. Dans ces réminiscences lumineuses que vous laisse l'habitude d'un grand poète, il y a nécessairement un triage à faire : prendre tout ce qui se présente, c'est agir sans méthode ni discernement. La plus mince goutte d'eau réfléchit dans sa transparence l'immensité du ciel; mais en est-il bien ainsi du cerveau humain, du cerveau en tant que machine créatrice? Un coin de ces mondes errans dans l'infini de la pensée, et qu'on appelle Homère, Dante, Shakespeare, ne peut-il donc suffire, et doit-on raisonnablement prétendre à plus? C'est même un des plus beaux priviléges de la pensée humaine qu'elle choisit, qu'elle discute et critique; lui donner à réfléchir toute chose sans distinction, c'est en faire un miroir inanimé.

Étudions d'abord notre propre mesure, tâchons de nous connaître, comme disait Socrate, et ne gardons ensuite que les élémens qui nous conviennent. Permis au génie de tendre d'un coup d'aile vers l'empyrée, de s'épanouir en éblouissantes synthèses; le talent plus modeste vit d'observations classées avec méthode, de réminiscences choisies avec goût, subtilement élaborées, de merveilleux détails qu'il rassemble comme l'oiseau les pailles de son nid. Il sépare avec art les élémens avant de se les assimiler; il garde, mais il rejette; il se souvient, mais il sait oublier. Certes, s'il y eut jamais une imagi-

nation peu propre au mysticisme, peu faite pour comprendre les rêves éthérées d'un *docteur angélique*, et pour s'égarer dans l'infini sur les traces lumineuses d'un saint Bonaventure, c'est à coup sûr l'imagination de M. Antoni Deschamps. L'auteur des *Dernières Paroles* se complaît surtout dans une poésie terrestre, humaine, poésie pratique qui tient de la satire et du sermon, et ne s'élève guère plus haut que la parabole. Ce qu'il excelle à rendre, c'est la souffrance, la souffrance morale en tant qu'ayant sa racine dans la douleur physique. Chaque fois qu'il touche cette corde, M. Antoni Deschamps s'élève à d'irrésistibles effets; sa douleur vous affecte, ses désespoirs vous vont à l'ame; cela est beau, parce que cela est vrai, profondément senti. Or, je ne vois pas ce que les formules du dictionnaire mystique de Dante peuvent avoir à faire dans une semblable poésie, dans une poésie tellement réelle, tellement physique (qu'on nous passe le mot), qu'on ne peut même pas l'appeler élégiaque, et qui se rapproche, à vrai dire, moins de l'art que des divagations bibliques, dont elle reproduit à ses bons momens la grandeur échevelée et les prophétiques dithyrambes. Est-ce le cas d'invoquer dans une pièce de quinze vers, tout empreinte du caractère de notre temps, les apparitions séraphiques de la comédie dantesque, et de faire figurer, au milieu d'une mercuriale adressée à l'égoïsme qui nous ronge, les Trônes, les Puissances, les Dominations, que le chantre toscan donne pour cortége à la *divine essence?*

Prima Dominazioni, e poi Virtudi,
L'ordine terzo di Podestati ée.

Que dirait-on d'un homme qui prétendrait illustrer de mystiques enluminures un *premier Paris* du *National?* Autant j'aime chez M. Antoni Deschamps cette austère simplicité, cette image hardie qui ne dédaigne pas de puiser dans l'occasion aux sources populaires, en un mot cette importation caractéristique du *terzetto* dont on doit lui tenir compte, autant je trouve déplacé et de mauvais goût cet abus d'expressions mystiques d'un autre âge dans le réel qui l'affecte et qu'il reproduit, cet amalgame de l'*intime,* tel que nous l'avons inventé, avec ce que la métaphysique de Dante a de plus radieux, d'essentiel.

La philosophie de M. Antoni Deschamps se ressent de cette indécision, et flotte incessamment d'une doctrine à l'autre, sans trop savoir jamais à laquelle s'arrêter. L'Évangile par momens lui conviendrait assez, mais le catholicisme lui fait peur. Esprit superficiel malgré son apparente gravité, moins différent qu'on ne croit de son

frère, et qui rime pour philosopher comme Émile philosopherait au besoin pour rimer, M. Antoni Deschamps se paie le plus souvent de mots et de rubriques. Poète plus que moraliste (nous persistons à le croire, quoi qu'il en dise), il s'en tient, la plupart du temps, à la couleur des choses, couleur changeante, comme on sait, et qui varie selon le point de vue où l'on se place; de là ces contradictions sans nombre qui s'expliquent avec le poète, et dans lesquelles la philosophie n'a rien à voir. Si vous parlez à M. Antoni Deschamps de la logique des faits, de l'enchaînement historique des constitutions sociales, il vous répondra qu'il aime autant y croire que d'y aller voir, et n'en continuera pas moins à chanter que le catholicisme est une déviation de la parole évangélique, qu'il se sent dans l'ame une ineffable tendresse pour saint Jean, l'apôtre aux blonds cheveux, le *poète*, et répudie saint Paul, l'organisateur furieux, l'*homme politique*, ce qui n'empêche pas M. Antoni Deschamps de se croire, dans l'occasion, un catholique exemplaire. Convenons aussi qu'en pareille matière un peu d'étude ne nuirait pas, et qu'on aimerait à voir le sentiment poétique s'éclairer ici de connaissances plus sérieuses que celles qu'on peut tirer de ces éternelles discussions sur l'art, si fort en vogue aux beaux jours de la restauration, de ces querelles en plein air, de ces conférences à bâtons rompus. Causeur spirituel, ardent, infatigable, c'est surtout dans la conversation à la manière des péripatéticiens, que M. Antoni Deschamps puise les sujets de ses poésies et les dispositions satiriques, élégiaques, pathétiques, qui l'animent tour à tour. Chaque matin, le poète descend de sa montagne, apportant, formulé en quinze ou vingt vers (souvent moins, jamais plus), l'entretien philosophique de la veille, et cherchant à la pipée, comme eût dit Régnier, quelque bonne rencontre dont s'alimente son inspiration de la soirée. C'est sur la voie publique que M. Antoni Deschamps prélude à ses travaux. Quel dommage que Socrate, Platon, saint Paul lui-même, ne se promènent pas, à certaines heures de la journée, sous les arbres des Tuileries! A défaut des morts illustres, M. Antoni Deschamps se contente des vivans, et la médiocrité en frac, la médiocrité qui se promène et qu'il interroge, lui tient lieu de l'homme de génie endormi dans la poussière des bibliothèques. Si l'auteur des *Dernières Paroles* n'a pas toujours bien pris la peine d'approfondir le passé, en revanche on peut dire de lui qu'il sait notre présent par cœur. Vous ne citerez pas un seul système aujourd'hui en renom que M. Antoni Deschamps n'ait arrêté au passage pour le consulter, pas une doctrine qu'il n'ait prise sous le bras pour causer avec elle, en cheminant, *de omni re scibili et quibusdam*

aliis. Depuis le sectaire furibond et déclamateur jusqu'au panthéiste insouciant qui laisse aller le monde sans trop se remuer la bile, depuis le juif talmudiste jusqu'à l'humble prêtre catholique, jusqu'à la sœur grise, il a vu les uns et les autres, il les a tous interrogés, tous connus, et tant d'inquiétudes, d'angoisses, de sueurs, ont abouti à quoi? au scepticisme, à un scepticisme irrésolu, qui n'a pas même conscience de lui-même et se déguise mal sous de mystiques abstractions; abîme tumultueux et sombre où surnagent çà et là des réminiscences divines du catholicisme : amour, fraternité, charité, antidotes que le poète a l'air de recommander faute de mieux et comme par lassitude, un peu semblable à cet honnête médecin de campagne, plein d'hésitations lui aussi, et qui en était venu, à force de scepticisme, à faire de l'infusion de tilleul une panacée universelle, car disait-il, s'il n'y a pas grand bien à espérer de mon remède, du moins n'en peut-il résulter aucun mal.

Le volume de M. Antoni Deschamps comprend les *Poésies italiennes*, les *Dernières Paroles* et *Résignation*, c'est-à-dire, sauf sa traduction de vingt chants de Dante, tout ce qu'il a produit. Les *Poésies italiennes* appartiennent, sinon à la première jeunesse de l'auteur, du moins à sa première période littéraire. M. Antoni Deschamps a commencé tard; si je ne me trompe, ce n'est guère que vers trente ans que sa vocation poétique, greffée sur un dilettantisme musical très prononcé, a produit ses premiers fruits. On touchait alors à 1828. La fièvre romantique venait d'atteindre son paroxisme; les vers de M. Antoni Deschamps arrivèrent encore à temps pour embellir les dernières fêtes du cénacle, et conquérir à leur jeune auteur le titre de poète *dantesque*. Ils furent lus partout, applaudis, admirés; ils coururent de salon en salon, de cheminée en cheminée. C'était l'usage alors, on lisait, ou plutôt on disait une ode en ce temps-là, comme on chantait une cavatine. Aujourd'hui on ne lit plus de vers, mais en revanche on *dit* la musique. M. Liszt ne joue pas les sonates de Beethoven, il les *dit*. Le mot a passé de la poésie dans la musique, qui en fait son profit selon sa louable habitude; la musique a le privilége d'hériter de tous les ridicules de la poésie et des lettres, et de s'en affubler après coup comme d'une perruque hors de mode : voyez M. Liszt et M. Berlioz, ces romantiques du vieux temps, ces retardataires curieux, dont le grand secret consiste à renouveler, au nom de la musique, en 1840, toutes les manœuvres littéraires de 1825. — Pour en revenir aux premiers essais poétiques de M. Antoni Deschamps, l'accueil favorable qu'on leur fit alors n'a rien qui doive étonner,

même aujourd'hui qu'une appréciation naturellement plus calme a succédé au fanatisme du temps. Outre un sentiment parfait de la poésie du sud, une vigueur de touche qui dénote un coloriste à la manière de Rembrandt, on remarque, dans la plupart des pièces qui nous occupent, de rares qualités de style et de composition, avantages que l'auteur doit peut-être moins encore au commerce de Dante et des grands poètes italiens qu'à l'âge mûr et réfléchi auquel il a commencé de produire. Le lyrisme peut bien y perdre quelque chose en élans spontanés, en effusions mélodieuses; mais, en revanche, le style y gagne en concision, en nerf, élémens essentiels de cette poésie du sud, dont M. Antoni Deschamps, dans les *Italiennes*, cherche à se rapprocher le plus possible. Je citerai dans le nombre le *Vendredi saint à Rome*, large méditation pleine du souffle de Michel-Ange; puis, comme contraste à cette morne et ténébreuse peinture, comme tableau de genre animé et pittoresque, *Naples*, charmante esquisse qu'un rayon des *Orientales* éclaire déjà. Je recommanderai aussi le petit poème du *Comte Gatti*, où le drame dégénère en satire par un procédé dont M. Antoni Deschamps abuse quelquefois : l'apostrophe sans transition, *ex abrupto*, rude modulation d'un effet sublime dans certains passages de l'*Inferno*, mais qui revient trop souvent dans les *Poésies italiennes* et les *Dernières Paroles*. N'oublions pas non plus les satires, celle entre autres que M. Barbier a si bien imitée dans *l'Idole*, opulente paraphrase de ces vers de M. Antoni Deschamps :

Napoléon despote à la France sut plaire;
Ce mitrailleur du peuple est toujours populaire :
C'est que le peuple admire et craint les hommes forts,
Et ne bronche jamais quand il sent bien le mors;
C'est un cheval rétif au cavalier timide,
Et docile à la main qui lui tient haut la bride, etc.

Mais ce qu'il faut louer surtout dans cette partie du volume, c'est la traduction de quelques sonnets de Pétrarque, véritable traduction de poète, où revit le trait original; le sentiment, la couleur, le dessin, tout y est. On ne saurait rendre avec plus de bonheur dans l'expression ce style si coquettement simple, si précieux à la fois et si naïf, du chantre amoureux de Laure. Vraiment, quand on pense à quelles négligences, à quels excès de forme M. Antoni Deschamps s'est porté depuis, quand on parcourt tant de pièces mal soudées, tant de vers pleins de fausses rimes et d'hiatus, où l'idée suffoque et meurt étouffée comme sous la mauvaise herbe, on se demande com-

ment M. Antoni Deschamps a pu ciseler ces charmantes strophes, et si l'adoration qu'il voue à Pétrarque, son *autre maître,* n'a point fait là son plus gentil miracle.

La seconde partie du volume est consacrée tout entière aux souffrances du poète, souffrances terribles cette fois et qui n'ont rien de commun avec les élégiaques douleurs dont s'affligent à plaisir les muses désœuvrées. A ces cris d'angoisse et de misère, à cette plainte lamentable, à ces sanglots poussés du fond de l'ame, comment se méprendre, comment douter encore après de pareils vers?

Or, tandis que cela se passait sur la terre,
Dieu disait dans le ciel, retenant son tonnerre :
« O toi qui te vantais de n'avoir pas souffert,
J'étendrai sur tes reins une verge de fer,
Et je te frapperai d'une plaie incurable,
A te faire envier le dernier misérable. »

Lasciate ogni speranza voi ch' entrate; ces mots inscrits sur la porte d'airain de l'*Inferno* pourraient servir d'épigraphe à ce livre. Laissez toute espérance, car vous ne sauriez imaginer rien de plus affreux et de plus morne. C'est la souffrance dans toute son horrible crudité, c'est la plaie humaine mise à nu, c'est le cri de Job sur son fumier.

Sous la douche de glace et le moxa de feu,
Je te proclamerai, Seigneur, le juste Dieu,
Toi qui sus par le feu purifier Élie,
Et qui voulus par l'eau baptiser ton Messie.

Cette lecture vous oppresse et vous suffoque, vous avez hâte de sortir de cette atmosphère fatale, et pourtant vous avancez toujours, vous visitez jusque dans ses recoins cette lugubre infirmerie, tant le sentiment vrai du poète vous domine, tant cette douleur profonde fait peser sur vous sa main de plomb. « Je suis homme, et veux que rien d'humain ne me reste étranger; » avec cette parole, on va loin, on va jusqu'au bout de ce singulier livre. Terrible voyage, je vous jure! Et cela se prolonge ainsi près de deux cents pages, à travers la maladie, le désespoir et la mort; désert aride où vous trouvez, pour toute digression à la sombre pensée de l'auteur, çà et là, des fragmens traduits du livre de Job et le *Dies iræ* liturgique, *teste David cum sibyllâ*. Je me trompe : de loin en loin, on rencontre quelques vers d'une inspiration calme et douce, véritable oasis au milieu d'un Zahara d'afflictions. Je citerai dans ce genre, pag. 114 :

J'allais frais et léger au village voisin,
Un dimanche, au moment de l'office divin,

Et les cloches sonnaient. l'église était en face;
J'entendais le curé qui chantait la préface, etc.

Charmante pièce tout embaumée et naïve comme un reposoir de campagne, avec ses cierges allumés en plein air et ses pots de fleurs qui s'effeuillent sur la nappe blanche; citons encore le numéro XLII.

Mozart dans mon été saisit mon ame ardente;
Ensuite j'adorai l'impérissable Dante,
Et maintenant Jésus, me prenant par la main,
Me conduit doucement jusqu'au bout du chemin.

Les noms chéris des divins maîtres que l'auteur fréquentait jadis sont ramenés souvent avec bonheur : Raphaël, Dante, Mozart, Cimarosa, arc-en-ciel qui se lève sur tant de misères et de deuil, rayons fortunés qui sillonnent cette affreuse nuit du cerveau. C'est là, du reste, le seul motif qui rappelle encore l'art dans ce livre, et il faut le dire, à partir des dernières pièces des *Poésies italiennes,* qui sont, en fait d'art, ce qu'il a produit de plus complet, M. Antoni Deschamps semble ne plus tenir compte de la forme; dans la douleur immense qui le travaille, le poète semble avoir oublié désormais la rime, la césure, tout jusqu'à la langue, jusqu'aux plus simples lois de la versification. Il ne chante plus, il se lamente, et les mots tombent de ses lèvres pêle-mêle et confus comme des sanglots. Fragmens de vers italiens, morceaux de vers latins, proverbes et centons à la manière des complaintes, tout lui est bon. Il répand son inspiration telle quelle et sans prendre la peine de la déblayer du fatras qu'elle entraîne avec elle. Aussi, doit-on avouer que le mérite de ce livre réside tout entier en dehors des conditions de l'art. On ne saurait appeler cela de la poésie. La poésie vit de forme aussi bien que de sentiment, d'imagination autant que d'empirisme. Les mots ne trompent pas leur origine; poète veut dire faiseur, et, si sympathique, si profond et si vrai que puisse être le cri abrupte de la conscience, en dehors d'une certaine plasticité, la poésie ne saurait exister. Les *Dernières Paroles* expriment trop crûment la situation exceptionnelle d'un individu (et c'est là le mérite du livre) pour qu'on puisse y voir autre chose qu'un fait idyosincratique. Ces sortes d'ouvrages ne se classent point; où les mettrait-on? Cela est trop réel pour s'appeler de la poésie, trop poétique pour être de la morale. Cependant, s'il me fallait absolument assigner une place au livre de M. Antoni Deschamps, je le rangerais entre les *Paroles d'un Croyant* et les *Mémoires* de Pellico. On trouve en effet, chez M. Antoni Deschamps, la parabole fréquente de M. de Lamennais et le ton évangélique du philo-

sophe italien. Quoi qu'il en soit, et malgré cet isolement littéraire, les *Dernières Paroles* renferment des beautés d'un ordre élevé, de graves passages qu'on peut admirer même en dehors des conditions de l'art qui leur manquent.

La troisième partie du volume, que l'auteur intitule *Résignation*, n'est guère qu'un appendice aux *Dernières Paroles*. Le poète, après avoir gémi sur son malheur, après s'être oublié quelques jours dans la contemplation de ses propres misères, se réveille, et, secouant les cendres de ses cheveux, remonte en chaire et se met de nouveau à tancer vertement l'espèce humaine. C'est sous la forme d'apologues, de paraboles et de symboles, que M. Antoni Deschamps distribue cette fois ses moralités. Vous retrouvez là, par exemple, la fameuse légende de ce juif du moyen âge qui se procure une hostie et s'enferme chez lui pour se donner le malin plaisir de la déchiqueter; mais, ô miracle! à l'instant où,

Prenant un marteau dans son ivresse impie,
D'un clou sur la muraille il traversa l'hostie,
Le sang à gros bouillons en jaillit à l'instant,
Et la chambre s'emplit et regorgea de sang.

D'où l'auteur conclut, un peu à la manière du catéchisme, que nous rouvrons la plaie du Christ chaque fois qu'il nous arrive de pécher. J'aime mieux l'apologue du moribond de Castel-Vecchio, de ce cardinal diplomate dont un pauvre curé de campagne assiste et confesse l'agonie. Il y a dans ce rapprochement un grave et noble exemple que le poète développe en très beaux vers. C'est là au moins de la poésie sérieuse, de la poésie philosophique, si M. Antoni Deschamps tient au mot, et qui laisse bien loin toutes ces visions apocalyptiques dont il raffole. M. Antoni Deschamps a cela de commun avec certaines hautes intelligences de notre siècle, qu'il se sent dans l'âme un besoin indicible de nous révéler quelque chose. La fièvre du visionnaire le travaille; à toute heure du jour et de la nuit, la Divinité lui apparaît : tantôt c'est Jésus-Christ qui descend des collines du ciel pour lui apprendre ce que tout le monde ignore, à savoir que l'Évangile est une loi d'amour et Vincent de Paule un sublime apôtre de vertu; tantôt c'est Dieu lui-même, qui, tout en lui dévoilant les mystères de la destination ultérieure, en racontant les différentes béatitudes du paradis, s'excuse nettement, et comme un excellent père de famille, des mauvais desseins qu'on lui prête :

Moi, cruel à mon œuvre, aux hommes que j'ai faits!
Enfans, je ne connais Mahomet ni Moïse.

A merveille! mais comment le poète s'arrangera-t-il avec la Bible? Voilà donc le dieu de M. Antoni Deschamps en contradiction flagrante avec le dieu d'Abraham et de Juda. Et l'entrevue dans le buisson ardent, que devient-elle? et ce rayon de feu que l'homme du Sinaï porte en signe de la vision divine, ce rayon de feu qu'il gardait même dans l'histoire? Voyez cependant où la manie de philosopher entraîne les poètes : ôter à Moïse son auréole! Ah! monsieur Antoni Deschamps, que dirait Michel-Ange?

Quant à la forme, elle est aussi négligée cette fois que dans les *Dernières Paroles*, négligence d'autant plus sensible, qu'elle n'a plus, comme dans la partie précédente du volume, à donner pour prétexte la fougue immodérée d'un sentiment qui déborde, l'impétuosité d'une exaltation qui ne saurait se contenir. Cependant le titre même de *Résignation* semblait indiquer ici plus de calme et d'ordre, et le choix des pièces, apologues, légendes, épîtres, exigeait une mise en œuvre plus conforme aux conditions de l'art. M. Antoni Deschamps aurait dû ne pas faire les choses à demi, et, puisqu'il se résignait aux humaines tribulations, il ne lui en coûtait guère davantage d'accepter avec soumission la rime et la césure, et les autres nécessités fatales de la vie poétique. Loin de là, que voyons-nous dans cette partie du volume? des redites sans nombre, des bouts de vers inexorables et comme stéréotypés, les mêmes mots amenant avec eux les mêmes rimes, toujours *souffrance* et *France*, toujours *les hommes* et *le monde où nous sommes, la terre où nous sommes, le siècle où nous sommes*, etc.; et pour comble d'oubli, des vers entiers reproduits mot à mot, sans que l'auteur songe à les déguiser le moins du monde. Ainsi, dans un couplet à M. Liszt, page 206, je trouve :

Ainsi que Lamartine, en votre émotion,
Soit que vous promeniez votre inspiration,
Ou bien que tout à coup votre fougueux génie
Rende de Beethoven la sublime harmonie,
Ou du divin Weber le chasseur infernal,
Et la meute insensée, et le cercle fatal, etc.

Et quelques pages plus loin, dans une hymne adressée à M. Berlioz :

Voilà, voilà la voix du chasseur infernal,
Et la meute insensée, et le cercle fatal.

Voilà surtout qui s'appelle être économe et savoir ménager la monnaie de ses pièces! Mais si M. Antoni Deschamps lésine quelque peu sur ses hémistiches, en revanche l'hyperbole ne lui coûte guère.

Écoutez plutôt ce plain-chant qu'il entonne dans le mode ambroisien à l'auteur de la *Symphonie fantastique*. Nous disions donc :

Voilà, voilà la voix du chasseur infernal,
Et la meute insensée, et le cercle fatal,
De Carle de Weber la bizarre harmonie,
Et *le génie* enfin assistant le génie.
Ainsi Virgile un jour, de sa savante main,
Conduisit le Toscan dans son âpre chemin.

Virgile, Dante, Marie de Weber! beaucoup de bruit pour... M. Berlioz. A ce propos, nous remarquerons la liberté, quelque peu grande, dont M. Antoni Deschamps en use avec Dante et Virgile. Parce qu'il a traduit vingt chants de Dante, l'auteur des *Dernières Paroles* se croit tout permis, et le cygne de Mantoue aussi bien que l'aigle de Florence figurent dans son œuvre à l'état de comparses, toujours prêts à sortir de la coulisse au premier signal. S'agit-il de célébrer la gloire d'un poète manqué, Dante et Virgile; de composer un cordial à l'usage du premier musicien sifflé qui se rencontre, Dante et Virgile; M. Berlioz entraînant bon gré mal gré l'ombre immortelle de Weber à travers les corridors de l'Opéra, c'est Virgile conduisant Alighieri *per luogo eterno*, ni plus ni moins. Ah! monsieur Deschamps, grace pour Virgile, grace pour Dante! On ne traite pas ainsi les royautés de la pensée. A l'avenir, tâchez d'invoquer d'autres héros à l'occasion des chefs-d'œuvre de M. Berlioz; laissez dans leur élysée et dans leurs limbes le poète d'Énée et de Didon, le chantre immortel de Béatrice, et n'allez pas les déranger à tout moment pour si peu. Chez M. Émile Deschamps, une semblable énormité ne serait que peccadille. Avec lui, le madrigal ne tire point à conséquence, un de plus, un de moins, peu importe; mais avec Antoni, comment se l'expliquer? Après une aussi plaisante boutade, que voulez-vous qu'on pense de ces airs d'artiste sérieux que l'auteur des *Dernières Paroles* se donne à tout propos, de ce dilettantisme éclairé dont il se pique? On ne trafique pas ainsi des plus grands noms; les noms de Virgile, de Raphaël, de Pergolèze, de Mozart et de Weber ne sont pas une menue monnaie qu'on distribue à l'orgueil des passans. Une plaie de cette époque, la véritable lèpre qui nous ronge, avouons-le, c'est cette indifférence, non plus en matière de religion, mais en matière de poésie, de musique, en matière de tout, cette indifférence qui fait que nous encourageons, de guerre lasse, les médiocrités les plus vaines, les plus déplorables avortemens, et que pas un de nous n'a le front de dire à son voisin la nette vérité, comme

cet homme de Molière. De politesse en politesse, de concession en concession, on en vient à louer publiquement des choses qu'on sait au fond être méchantes et de nulle valeur. Le premier qui nous aborde est Shakespeare, Goethe, Voltaire, Mozart, comme cela se trouve; nous commençons par le lui dire, nous le signerons au besoin. *Vous êtes poète, monsieur, et vous avez une lyre dans le cœur. Vous êtes poète, madame, allez votre chemin sans vous embarrasser des suffrages de la multitude; que vous importe le sou verdegrisé, à vous qui avez le sequin d'or?* Et les noms les plus graves de la littérature contemporaine, les plus beaux noms poétiques, se lisent au bas de ces extravagans diplômes auxquels nulle publicité ne manque, publicité d'annonce et de préface; car les malheureux à qui ces belles choses s'adressent n'ont garde de se les tenir pour dites, comme on faisait autrefois d'une lettre : il faut qu'ils les exploitent, qu'ils s'en servent jusqu'à ce qu'un beau jour, déçus dans leurs espérances les plus vives, et convaincus un peu tard qu'en dehors du talent personnel nulle recommandation ne vaut, ils changent de carrière ou s'en aillent expier à l'hôpital leur désastreux entêtement. Je ne sais, mais il me semble qu'au grand siècle, au temps de Racine, de Molière et de Bossuet, les choses se passaient avec plus de gravité et de convenance.

On reprochera sans doute un jour aux deux Deschamps d'avoir donné en plein dans cette bienveillance banale, dans ce faux enthousiasme qui lui-même n'a jamais su se prendre au sérieux. En ce sens, les deux Deschamps, Émile surtout, ont pu exercer une influence fâcheuse dans un certain cercle, cercle beaucoup moins rétréci qu'on ne croirait d'abord, et que des relations de poète et d'homme du monde ont sans cesse étendu. Nous ne prétendons pas dire ici que M. Émile Deschamps ait inventé cette louange à tout venant, abeille de salon qui bourdonne l'éloge sur un mode infatigable et monotone; de tout temps il s'est rencontré d'ingénieux esprits, d'habiles diplomates littéraires, qui spéculent un peu sur la vanité d'autrui pour leur compte, et n'ont garde d'ignorer que notre amour-propre, à tous tant que nous sommes, est une sorte de Memnon retentissant, de métal sonore, et qui ne manque jamais de répondre à quelque habile percussion par d'agréables musiques. L'auteur des *Études* n'a fait, après tout, que vulgariser les habitudes de *la Muse française*, dont il est aujourd'hui, après la ruine du temple et la dispersion des apôtres par tous les coins du globe, dont il est, disons-nous, comme la tradition vivante. Coryphée du groupe romantique,

M. Émile Deschamps n'avait qu'à se ressouvenir. Du reste, cette bienveillance commune aux deux frères, et qu'ils exercent chacun à sa manière, Émile en homme du monde avec plus de tact, de scepticisme et de malice, Antoni avec plus de chaleur, de conviction et d'emphase, en poète un peu crédule et souvent dupe des gens qui l'entourent, cette faculté d'admiration n'est pas le seul point par lequel ces deux intelligences d'élite se rapprochent. Causeurs, conteurs, peu curieux d'apprendre, aimant la discussion plus que l'étude; celui-ci philosophant à vol d'oiseau; de Vischnou à Saint-Simon, de Confucius à M. Buchez, d'Homère à Lamartine, épuisant tous les sujets en quelques heures, et regagnant ensuite sa montagne pour recommencer le lendemain; celui-là pipant un sixain et satisfait de sa journée si la triple rime a réussi; tous les deux passionnés de musique, de vers et de peinture, Émile et Antoni Deschamps me représentent le dilettantisme poétique par excellence. C'est au fond la même nature, modifiée par des conditions de tempérament. Sans sa maladie, Antoni eût peu différé de son frère; vous l'auriez vu traduire Pétrarque et les poètes italiens, comme Émile traduisait le *Romancero* et les drames de Shakespeare. Il y a tel accident qu'on déplore et d'où ressort toute une vocation. A quoi tient cependant l'originalité! J'entendais dernièrement un homme d'esprit demander ce qu'il resterait dans l'avenir de ces deux frères. Ce qu'il en restera? leur nom peut-être. Les deux Deschamps ont eu la fortune des poètes, ils ont eu (gloire désormais interdite aux générations nouvelles) leur jour d'action et de bataille. On parlera difficilement du mouvement romantique de la restauration sans les nommer. Ils seront dans la constellation de Lamartine et de Victor Hugo ce que sont Jean-Antoine de Baïf et Rémi Belleau dans cette période de Ronsard si ingénieusement mise en lumière par M. Sainte-Beuve. Après cela, il faudrait savoir ce qu'on entend par ce mot d'avenir. Pour une certaine poésie d'il y a quinze ans, l'avenir n'a-t-il pas déjà commencé?

HENRI BLAZE.

LA GALATIE.

LES GAULOIS EN ASIE.

Quand on compare les moyens d'action dont les anciens pouvaient disposer et les immenses ressources qui sont en notre pouvoir pour aller fonder au loin des établissemens coloniaux, on est frappé d'un singulier contraste. Les colonies anciennes, jetées sur des plages inconnues et lointaines, n'ayant aucun secours régulier à espérer des métropoles, finirent presque toutes par prospérer, et nous, malgré tous les soins, les dépenses et la sollicitude possibles, nous voyons languir nos colonies, leur accroissement et même leur existence constamment mis en question. Faut-il donc en conclure que quelque cause majeure amortit chez nous cette vigueur militante qui portait les Gaulois, les Grecs et les Romains, à épancher la fleur de leur population sur toute la surface de la terre habitée? L'histoire de ces grands flux et reflux d'hommes, de ces oscillations de peuples qui se sont répandus d'Asie en Europe et d'Europe en Asie, forme un merveilleux épisode de cette grande épopée qui a précédé l'âge moderne : histoire pleine d'intérêt, car elle est pleine d'enseigne-

mens; histoire difficile et morcelée par des lacunes irréparables, dont la philologie et l'ethnographie cherchent à rejoindre les lambeaux, et dans laquelle la patiente Allemagne a déjà apporté le tribut de ses lumières.

Pour nous, nous ne devons pas nous rappeler, sans un sentiment d'orgueil national, que les Gaulois ont pénétré jusqu'au centre de l'Asie mineure, s'y sont établis, et ont laissé dans ce pays des souvenirs impérissables. Si le nom de Francs est le terme général sous lequel les Orientaux désignent les habitans de l'Europe, c'est que nos ancêtres ont influé d'une manière notable sur les destinées de l'Orient dès les premiers siècles de notre histoire. Cette influence, confondue avec celle des Romains, quand la Gaule elle-même fut réunie à leur empire, s'est relevée puissante et active, lorsque l'empire romain s'est écroulé; les Latins ont renouvelé en Orient les exploits des Gaulois. C'est la France qui conduisait et poussait les essaims de croisés à travers les monts et les plaines de l'Asie, et, dans les temps modernes, c'est sous l'égide de François I[er] et de Louis XIV que les nations chrétiennes commencèrent à commercer sans crainte avec les nouveaux vainqueurs de l'empire byzantin.

Une histoire des relations de la France avec l'Orient est encore à faire : c'est une lacune qu'il serait facile de combler. Les archives des chancelleries dans le Levant, et celles du ministère des affaires étrangères, offriraient des matériaux précieux. Celui qui voudrait se livrer à ces recherches ferait un livre vraiment national. Il prouverait qu'à toutes les époques la France a toujours été guidée par les plus nobles motifs, et que bien souvent elle a sacrifié ses propres intérêts à ceux de l'humanité et de la civilisation. C'est elle qui la première a fondé ces compagnies commerciales dont les Anglais ont compris tous les avantages. Sous Louis XIV, il y avait une compagnie du Levant, une compagnie d'Afrique, qui existait déjà depuis près d'un siècle, et une compagnie des Indes. D'où vient que tant de bonnes institutions, qui ont prospéré en d'autres mains d'une manière miraculeuse, ont été si stériles entre les nôtres? Il y a là un secret qui serait sans doute dévoilé par une étude approfondie des documens qui doivent encore subsister, et dont nous pourrions profiter par la suite, dans l'intérêt de notre influence et de notre commerce en Orient.

L'invasion des Gaulois en Asie mineure, leur établissement dans les provinces qui prirent le nom de Galatie, forme le point de départ de l'histoire des relations de la France avec l'Orient. Il n'est donc

pas sans intérêt de rechercher sur quelles bases s'est constitué l'empire des Gaulois en Asie, et d'examiner comment ils sont parvenus à s'établir au milieu de royaumes qui, à cette époque, étaient à l'apogée de leur puissance. Cette fusion si prompte et si facile des conquérans européens avec les peuples asiatiques n'est pas un des phénomènes les moins curieux de cette brillante expédition. Tous les princes décorés des titres pompeux de rois de Pergame, de Pont et de Bithynie, s'empressèrent de concéder à nos barbares ancêtres autant de terres qu'ils en voulaient pour former cette république des Galates que la puissance de Rome se garda bien d'anéantir, mais qu'elle respecta plus que l'héritage d'Alexandre. Si, en remontant au-delà de vingt siècles, nous voyons déjà les peuples gaulois parcourir en vainqueurs l'Europe et l'Asie, ne désespérons pas de trouver à notre tour la constance et l'énergie nécessaires pour fonder au loin des établissemens durables. Il est vrai que les anciens avaient par devers eux un élément qui se trouve aujourd'hui complètement modifié. Ces peuples si fiers de leur liberté ont toujours vécu soumis au plus inexorable despote, tyran jaloux que la gloire et les services rendus trouvaient insensible quand son intérêt avait parlé. Chez les anciens, la cité était toute-puissante, l'individu n'était rien. Quand la ville avait commandé, la famille comme le citoyen devaient s'incliner et obéir. Si l'état social moderne, en affranchissant le simple citoyen du joug immédiat de la cité, en lui donnant une volonté d'action que ne possédaient pas les individus dans la civilisation antique; si l'indépendance personnelle et l'amour du foyer retiennent les populations groupées autour du clocher communal et ôtent toute chance de succès à un autre Brennus qui voudrait entraîner de nouvelles tribus vers les pays lointains, il faut pourtant, dans ce contre-courant qui reporte l'Europe vers les contrées asiatiques, que la France trouve aussi à se creuser un lit; il faut bien que tant d'hommes d'Orient qui élèvent à elle des cœurs confondus dans la même croyance, finissent par ressentir les bienfaits de sa protection, le jour où l'empire d'Orient, tombant comme un fruit trop mûr d'une tige desséchée, laissera se répandre au loin les germes de prospérité et de civilisation qu'il renferme encore dans son sein.

N'est-ce pas la destinée irrévocable de l'Asie mineure d'être toujours peuplée par des habitans venus des pays voisins? A aucune époque, les peuples de la presqu'île occidentale d'Asie n'ont réclamé le titre d'autochtones. Il résulte de l'examen des auteurs qui ont traité de la géographie et de l'histoire ancienne de cette contrée,

que le plateau central et même tout le territoire situé à l'ouest du fleuve Halys a été peuplé par les tribus venues d'Europe, tandis que le nom de Leuco-Syrie, donné par les Grecs aux provinces de Cappadoce et de Pont, indique suffisamment que ces contrées furent envahies par une migration des peuples araméens.

Quand on examine le système géographique et géologique de la presqu'île asiatique, on comprend comment les populations ont dû s'étendre dans les contrées environnantes, avant de former des établissemens en Asie mineure; car, à une époque relativement récente, à une époque assez rapprochée des temps historiques, le travail des atterrissemens formés par les fleuves nombreux qui sillonnent les vallées, et les phénomènes volcaniques puissans et terribles, rendirent cette contrée presque inhabitable. Nous voyons encore, pendant une longue suite de siècles, les villes de l'Asie mineure exposées aux ravages des tremblemens de terre, et les habitans lutter de patience et de courage contre une nature rebelle qui leur offre, en échange de dangers constans, un sol admirable de fécondité, une terre vierge qui paie avec usure les travaux des premiers colons. Nous ne devons donc pas nous étonner si, malgré son voisinage de l'Orient et sa proximité du grand foyer de population qui s'est épanché sur les contrées occidentales, l'Asie mineure est presque déserte et seulement parcourue par quelques peuplades errantes à une époque où la Thrace et les rives septentrionales du Pont-Euxin ont déjà une population surabondante.

C'est long-temps après que les Thraces eurent formé un état constitué, que les Bryges vinrent, sous la conduite d'un chef du nom de Midas, s'établir dans les provinces centrales de l'Asie mineure. Quoique l'époque de cette migration ne soit pas rigoureusement déterminée, on a des raisons suffisantes de croire qu'elle s'effectua avant la guerre de Troie, car Homère nous apprend que Priam joignit à ses troupes des Phrygiens qui habitaient les bords du Sangarius. Le royaume de Phrygie était même déjà constitué avant cette guerre; en effet, Ilus, le fondateur d'Ilion, déclare la guerre à Tantale qui régnait dans le mont Sipylus, et les fils de Tantale, les Pélopides, sont chassés d'Asie et obligés d'aller demander un asile aux Hellènes dans la contrée qui prit depuis le nom de Peloponnèse. En dépouillant cette époque des circonstances fabuleuses qui en rendent l'intelligence assez obscure, en examinant les monumens qui subsistent encore et dont l'identité nous est attestée par Strabon, Pline et Pausanias, il est clair pour nous que les ancêtres d'Agamemnon régnaient

en Phrygie long-temps avant que les peuples de la Grèce fussent formés en états réguliers.

Jamais les fils de Pélops n'abandonnèrent leurs droits sur les provinces asiatiques, et, lorsque les Grecs se ruèrent sur l'empire de Priam, ils venaient bien moins pour venger l'injure faite à Ménélas que pour reprendre un patrimoine inaliénable. Aussi, après la ruine de la ville phrygienne, voyons-nous les fils d'Agamemnon ramener des colonies dans le pays de leurs ancêtres, et jeter les fondemens des principales villes de l'Éolide.

Pendant que les Phrygiens s'étendaient dans l'intérieur de la contrée, d'autres peuples thraces vinrent s'établir sur les côtes de la Propontide; et, pour se distinguer de leurs compatriotes qui les avaient précédés, ils prirent le nom des lieux sauvages où ils campèrent au moment de leur arrivée au milieu des forêts de hêtres de l'Olympe. Ils furent appelés Mysiens parce que *mysos* signifie un hêtre dans leur langue (1). Cependant les historiens grecs les nommèrent toujours Thraces de Bithynie, et Hérodote nous apprend que ces tribus vinrent des bords du Strymon pour s'établir dans les contrées fertiles auxquelles elles ont donné leur nom (2).

Tous ces petits royaumes formés par des peuples venus d'Occident furent à peine constitués, que la grande invasion des Perses vint leur porter une rude atteinte. L'Asie mineure devait être le champ-clos où se livrait la grande lutte entre l'Orient et l'Occident que la valeur des Grecs termina à l'avantage de l'Europe.

Les conquêtes d'Alexandre repoussèrent les Perses au-delà de l'Euphrate, tous les royaumes de l'Asie mineure furent occupés militairement par des lieutenans de ce prince; mais, à sa mort, Botiris, chef thrace, s'empara d'Astacus, ville de la Propontide, chassa Calanthus, commandant les forces macédoniennes dans la contrée, et établit une principauté indépendante qu'il transmit, par ses descendans, jusqu'à Nicomède, qui, après la mort de Lysimaque, prit le titre de roi de Bithynie.

Ainsi, lorsque les Gaulois arrivèrent en Asie, ils se trouvèrent en rapport avec des peuples étrangers comme eux, et comme eux venus d'Europe : les Grecs, les Phrygiens, les Mysiens et les Bithyniens.

A peine Nicomède fut-il monté sur le trône, qu'il se trouva menacé par Zipœtès, un de ses frères, chef d'un parti puissant et gouverneur d'une portion de la Bithynie, qui voulait régner sans

(1) Strab., XIII, 572.
(2) Thucyd., IV, 75. — Xen. Anab., 7-32, 111-22.

partage. C'est alors que le nom des Galates commençait à se répandre en Orient; les exploits des tribus guerrières qui, sous la conduite de Brennus, avaient ravagé la Grèce et parcouraient la Thrace en rançonnant les villes, portaient la terreur au milieu des populations. En abandonnant la Grèce après la mort de Brennus, les Gaulois se séparèrent en deux corps; l'un resta dans la Dardanie, l'autre traversa, les armes à la main, la Thessalie et la Macédoine, vivant de pillage et de contributions levées sur les habitans. Ce dernier corps, fort de vingt mille hommes, reconnaissant pour chefs Léonorius et Léontarius, arriva jusqu'à Bysance, rendit tributaire toute la côte de la Propontide, et, devenu maître de Lysimachie, dont il s'était emparé par surprise, il s'établit dans la Chersonèse et descendit l'Hellespont. La vue des riches campagnes de l'Asie, dont ils n'étaient séparés que par un détroit, donna à ces Gaulois le désir d'y former un établissement. Ils députèrent quelques-uns des leurs vers Antipater, qui commandait sur cette côte. Le bruit de leurs exploits les précédait en Asie, et Antipater, n'osant pas leur résister ouvertement, suscita de continuelles difficultés pour gagner du temps. C'est à cette époque qu'il faut rapporter la tentative que firent les Gaulois pour s'emparer de la Troade; mais cette province avait été tellement ravagée par la guerre, qu'ils ne trouvèrent pas une place susceptible d'être mise en état de défense. La ville d'Alexandria-Troas n'était alors qu'un bourg avec un temple de Minerve; elle dut son accroissement aux bienfaits d'Hérode Atticus. Lorsque les Gaulois arrivèrent, ils trouvèrent cette ville sans murailles et ne voulurent pas s'y établir.

Les négociations entamées avec Antipater ne recevant aucune solution, les tribus commandées par Léontarius s'emparèrent de quelques barques et passèrent en Bithynie (1). C'était au moment où Nicomède s'apprêtait à faire la guerre à son frère Zipœtès. Le roi de Bithynie les reçut plutôt comme des alliés que comme des ennemis, heureux de pouvoir compter sur le secours d'étrangers dont la valeur faisait trembler des peuples amollis et habitués au joug. Nicomède appela en Bithynie le corps des Gaulois de Léonorius qui était resté près de Bysance, et, fort de ces auxiliaires, il eut bientôt réduit les rebelles.

Le traité signé entre Nicomède et les Gaulois nous a été conservé par Photius (2). Les Gaulois devaient demeurer toujours unis par les liens de l'amitié avec Nicomède et sa postérité. Il leur était interdit

(1) A. C. 281 ans. Strab. — 278 ans. Pausanias.
(2) Memnon apud Photium, 720.

de faire des alliances sans le consentement de Nicomède, mais ils devaient rester les amis de ses amis et les ennemis de ses ennemis. Ils devaient donner des secours aux Byzantins toutes les fois qu'ils en seraient requis, etc. C'est à ces conditions que le roi leur ouvrit l'entrée de ses états et fournit des armes à ceux qui en manquaient.

Dans le principe, le corps des Gaulois venus en Asie se composait de trois tribus principales : les Tolistoboiens, l'une des plus puissantes tribus gauloises, qui fondèrent des établissemens dans la Germanie, dans l'Italie et dans l'Illyrie. Les Boiens, souche de cette tribu, habitaient la Lyonnaise et l'Aquitaine; leurs premières migrations remontent à plus de 500 ans avant Jésus-Christ. Le second corps, celui des Tectosages, qui devint le plus puissant des trois peuples établis en Asie, faisait partie des Volces de la Narbonnaise. Il est à croire qu'ils furent souvent les compagnons des Boiens dans leurs expéditions lointaines, car César nous apprend qu'ils avaient aussi formé des établissemens en Germanie. Cette tribu était la plus nombreuse et la plus illustre, et les Romains la comblèrent de témoignages d'estime quand ils furent maîtres de toute l'Asie mineure. Le troisième corps, celui des Trocmiens, avait formé son nom de celui de son chef Trocmus. Il paraît avoir toujours été dominé par les Tectosages, et n'a pas laissé dans l'histoire le souvenir de grands exploits.

Le pays concédé par le roi de Bithynie à ces hardis guerriers ne pouvait suffire à leur ambition. Ils entreprirent bientôt des expéditions contre leurs voisins, qui tremblèrent et offrirent de leur payer tribut. Ils étaient entrés dans ces provinces comme les alliés d'un prince asiatique, et, tout barbares et illettrés qu'ils fussent, leur politique fut assez sage, assez habile pour attirer à eux tous les Grecs, les Phrygiens, délicats et frivoles habitans de ces villes somptueuses. Ceux-ci acceptèrent la rude amitié des Gaulois, et formèrent avec eux une alliance assez intime pour que le pays reçût des Romains eux-mêmes le nom de Gallo-Grèce. Toutes les nations de l'Asie mineure, menacées de loin ou attaquées de près, se soumirent à la domination gauloise, et l'Asie en-deçà du Taurus ne fut plus qu'un pays tributaire qu'ils se partagèrent à leur gré. Les Trocmiens eurent en partage les côtes de l'Hellespont, la Paphlagonie et une portion de la Cappadoce; l'Éolide et l'Ionie échurent aux Tolistoboiens, qui allèrent s'établir au-delà du fleuve Sangarius, et les Tectosages prirent toute la portion septentrionale de la Phrygie et de la Cappadoce. Ils donnèrent à leur nouvelle conquête le nom de la mère-patrie, et la

Galatie asiatique fut placée au premier rang des puissances indépendantes de l'Asie mineure.

C'est vers cette époque que les Romains songèrent à porter leurs armes dans cette contrée. Fidèles à une politique qui leur avait toujours réussi, ils commencèrent à exciter contre les Gaulois, la seule nation qu'ils redoutassent, les princes de Phrygie et de Bithynie; mais la présence d'Annibal dans ce dernier royaume suffisait pour déjouer leurs intrigues. Ce fut Attale, père d'Eumène, qui le premier déclara la guerre aux Gaulois (1), sous prétexte de s'affranchir de l'impôt que payaient les rois de Pergame, et cette guerre fut heureuse, car les Gaulois se retirèrent au-delà du fleuve Sangarius. Cependant ils ne cessèrent pas de jouir d'une assez grande influence sur les princes de l'Asie mineure, prêtant leur secours intéressé dans les dissensions nombreuses qui divisaient ces princes souverains, et qui préparaient le succès des armes romaines. Ils envoyèrent un corps nombreux comme auxiliaire à Antiochus-le-Grand; mais les conseils d'Annibal et la coopération des Gaulois ne le sauvèrent pas d'une défaite. La vengeance de Rome s'attacha bientôt aux alliés du roi : le consul M. Manlius, jaloux de surpasser les exploits de Scipion, marcha contre les Gallo-Grecs sans attendre les ordres du sénat. L'expédition de Manlius eut lieu l'an 565 de Rome (A. C. 189); il y avait quatre-vingt-neuf ans que les Gaulois étaient établis en Asie. En voulant accomplir son projet d'invasion dans la Galatie, le général romain fut assez habile pour décider les princes Attales à lui servir d'auxiliaires. Aidé des troupes de Pergame et guidé par des alliés qui connaissaient le pays et les populations, il n'hésita pas à se mettre en campagne. Néanmoins, au lieu de marcher directement sur la Galatie, il fit un long circuit en suivant la chaîne du Taurus.

C'est à Éphèse que le consul L. Scipion remit à Manlius le commandement des troupes. Le nouveau consul se transporta d'Éphèse à Magnésie; c'est là qu'il fut rejoint par le prince Attale avec un corps de mille fantassins et deux mille cavaliers. La marche de Manlius dans l'Asie mineure, la direction oblique qu'il prit pour arriver chez les Galates, prouvent, comme on le lui reprocha dans le sénat, que son but était autant de piller les villes et d'affaiblir les gouvernemens de l'Asie que d'attaquer les Gaulois, car sa route était par la Phrygie brûlée, c'est-à-dire de Smyrne à Kutayah; il devait passer le San-

(1) A. C. 241 ans.

garius au-dessous de Lefké, à peu près au même endroit où il n'arriva qu'après un circuit considérable.

Tite-Live, qui a décrit fort au long l'expédition du consul Manlius, nous a laissé un monument du plus haut intérêt pour l'intelligence de la géographie ancienne. La résistance désespérée des Gaulois dans les défilés de l'Olympe prouve que leur alliance avec les Asiatiques n'avait pas amorti leur valeur. En suivant pas à pas la marche du général romain au milieu de l'Asie mineure, nous retrouvons quelques-unes des villes indiquées par Tite-Live : ruines désertes et aujourd'hui sans nom qui subsistent encore pour attester combien cette contrée était riche et peuplée lorsque les Gaulois y abordèrent.

En quittant Magnésie, Manlius passa le Méandre à la hauteur de Priène. Il trouva sur l'autre bord le bourg de Hieracomé, lieu inconnu et sans doute complètement anéanti par les atterrissemens du Méandre, qui depuis cette époque a formé un nouveau territoire, converti en lac le golfe de Milet, et réuni à la terre ferme l'île de Ladé, dont on ne peut plus que conjecturer la position. De Hieracomé, l'armée arriva en deux jours à Harpasa en Carie. Ce lieu a conservé son nom, et s'appelle aujourd'hui *Harpas-Kalè-Si*. Les ruines de la forteresse existent encore, elle est située sur une montagne dont la base est défendue par une rivière qui était le fleuve Harpas, et qui a également conservé son nom (*Harpa-Tchai*). En quittant ce château, l'armée alla camper à Antioche du Méandre, ville aujourd'hui déserte, et dont les ruines offrent peu d'intérêt. Le bourg voisin porte le nom de *Yeni-Cheher* (nouvelle ville), parce qu'il a été bâti avec les débris de la ville ancienne. Les habitans de Tabœ de Pisidie, ville populeuse et forte qui commandait une plaine étendue et appuyée aux contreforts septentrionaux du Taurus, ne voulurent pas permettre le passage aux armées coalisées. Ils marchèrent contre les Romains, et attaquèrent en plaine des ennemis qui avaient une cavalerie bien montée. Les Pisidiens furent mis en déroute, et la ville de Tabœ en fut quitte pour payer 25 talens (110,000 francs), et dix mille medimnes (50,000 boisseaux) de blé. L'ancienne Tabœ est remplacée par la ville moderne de Daouas. La belle plaine de Daouas produit en abondance du blé et du coton. Ces cantons ne sont guère peuplés, mais le territoire est fertile et bien arrosé. Les villages environnans sont presque tous situés sur l'emplacement de quelque station ancienne. Le fort appelé *Gordio-Teichos* se trouvait sans doute au village de *Kizilgi-Buluk;* au moins les distances données

par les tables géographiques sont-elles assez d'accord avec cette position.

Manlius, au lieu de prendre sa route vers le nord, appuya encore au sud-est, entra dans les montagnes, et alla attaquer les châteaux de Themisonium et de Cibyra, dont les gouverneurs connaissaient à peine les Romains. Toutes les villes dont le territoire dépend aujourd'hui du pachalik d'Adalia furent mises à contribution. Manlius rentra ensuite en Phrygie, et son itinéraire nous aide à retrouver plusieurs villes dont la position était ou incertaine ou ignorée. Mais la plus curieuse et la plus importante de ces villes, qui fut cherchée pendant long-temps par tous les voyageurs qui ont parcouru l'Asie mineure, c'est sans contredit l'antique Synnada, célèbre par ses carrières de marbre qui était si estimé par les anciens, qu'on en faisait un grand usage à Rome même. Cette ville était située à six lieues au nord-est de la ville moderne de *Kara-Hissar*. Les carrières sont à trois milles des ruines de l'ancienne ville. La roche est d'un blanc d'albâtre veiné de lignes violettes et pourpres. Les anciens lui donnaient le nom de marbre de Synnada; le lieu où les carrières sont situées s'appelait *Docimia*. Sur l'emplacement du bourg de Docimia, à deux milles au nord des carrières, s'élève le village nommé *Seid-el-Ar*. L'exploitation a été si considérable, que plusieurs collines des environs ne sont composées que de recoupes; les blocs étaient pris à ciel ouvert dans une roche formant une masse compacte et homogène de plus de trente mètres de hauteur.

Après avoir quitté Synnada, l'armée de Manlius, marchant toujours au nord, s'empara de la ville de Pessinunte; c'était une des principales places des Tolistoboiens, célèbre dans toute l'Asie par le culte de la mère des dieux, dont la statue était tombée du ciel. Cette figure de la déesse était une pierre informe, et, si la tradition n'est pas fabuleuse, tout porte à croire que cet emblème n'était autre chose qu'un aérolithe. La ville de Pessinunte emprunta son nom du mot grec qui signifie tomber. La piété des princes asiatiques avait embelli cette ville de monumens superbes, et la renommée de la déesse avait été portée jusqu'en Italie. Malheureusement, lorsque toute cette contrée eut embrassé le christianisme, la destruction des temples et des autels des anciens dieux entraîna celle de Pessinunte, dont la décadence fut si complète, qu'on en vint jusqu'à ignorer en quel lieu elle était située.

L'obscurité qui couvrait la situation de cette ville était due à une circonstance dont les géographes ne s'étaient pas rendu compte. Les

auteurs anciens étaient d'accord pour placer Pessinunte sur les bords du Sangarius; aussi cherchait-on les ruines de cette ville en suivant la vallée de la Sakkaria, l'ancien Sangarius; mais on n'avait pas remarqué que plusieurs rivières, qui ne sont que des affluens du Sangarius, portent aussi le nom de Sakkaria. Il est bien probable qu'il en était ainsi chez les anciens, car, en réalité, la ville de Pessinunte était éloignée de vingt milles en ligne directe du cours principal du Sangarius.

Sevri Hissar est la ville moderne la plus voisine de ces ruines, qui se trouvent aujourd'hui dans le plus triste état, parce que, depuis des siècles, les monumens de marbre blanc de Pessinunte sont exploités comme carrière pour la construction des bains et des fontaines de la ville turque. Les colonnes cannelées du temple de la mère des dieux sont fendues et débitées en dalles pour couvrir les tombeaux musulmans.

Pessinunte était située dans une vallée formée par un cours d'eau qui se rend au Sangarius. Au nord est une montagne dépouillée et conique dans laquelle on doit reconnaître le mont Agdistis des anciens. Le temple de la mère des dieux était de la forme de ceux qu'on appelle *temenos*, c'est-à-dire que l'édifice était entouré d'une grande esplanade qui renfermait les logemens des prêtres et des pèlerins. Cette disposition des temenos, commune à tous les grands temples d'Asie, est encore usitée aujourd'hui pour les pagodes de l'Inde, comme pour les grandes mosquées musulmanes. On retrouve dans ces temples modernes le *naos*, l'*area*, le *stoa* et le *temenos* disposés comme dans l'antiquité. Autour des ruines du temple principal, on remarque les débris des temples élevés par les princes de Pergame. Un théâtre et un stade, des portiques qui conduisent à un vaste agora, une acropolis dont les hautes murailles étaient de marbre blanc, tel est l'ensemble des ruines de l'antique et célèbre ville de Pessinunte, dont le nom même a disparu sans laisser de traces. Le village misérable qui occupe une partie de l'ancienne enceinte est appelé Baldassar.

Le passage du fleuve Sangarius fut effectué par l'armée romaine aux environs de Gordium. Tous ces lieux ont aujourd'hui changé d'aspect, car les villes nombreuses qui couvraient les plaines de la Galatie ont complètement disparu. Les Gaulois se défendirent en désespérés dans les défilés de l'Olympe, qu'ils avaient à peine fortifiés, dans la conviction où ils étaient que les Romains n'oseraient pas les attaquer dans leur retraite. Le résultat de cette journée fut la défaite des Troc-

miens et des Tolistoboiens, quarante mille prisonniers, et la possession de la Galatie occidentale. Mais le consul voulut terminer la guerre contre les Gaulois avant de prendre ses quartiers d'hiver. Il marcha contre la capitale des Tectosages. La nouvelle de la défaite des autres peuples gaulois était arrivée jusqu'à Ancyre, et avait jeté le découragement dans la ville. Soixante-quinze mille hommes prirent néanmoins position sur une montagne des environs d'Ancyre; mais, vaincus et dispersés dans une première attaque, ils tentèrent vainement de se rallier, et envoyèrent des ambassadeurs à Manlius pour lui demander la paix. Le consul, qui s'était montré si exigeant et si avide envers les peuples de la Carie et de la Pisidie, accorda aux Gaulois une paix honorable, ne leur imposa aucun tribut, maintint leurs lois, et se contenta de leur défendre de faire des incursions chez les alliés des Romains. Le sénat confirma par un décret l'indépendance des Gaulois. Cette faveur si rarement accordée aux peuples conquis les attacha définitivement à la fortune de Rome. Établis au milieu des monarchies nées de la succession d'Alexandre, les Gaulois conservèrent la forme de gouvernement usitée dans les Gaules. Chacun des peuples formant la confédération gauloise fut divisé en quatre tétrarchies; chaque tétrarchie avait un tétrarque, un juge, un général, subordonnés au tétrarque, et deux lieutenans subordonnés au général. Les états se tenaient au milieu d'une forêt de chênes qui leur rappelait le culte de leurs pères, et le grand conseil qui assistait les douze tétrarques réunis se composait de trois cents personnes. Les Romains, en modifiant ce gouvernement, lui conservèrent l'apparence d'un état républicain, jusqu'à ce que la souveraineté fût réunie sur la tête de Déjotare, le dernier prince qui jouit de l'apparence d'un pouvoir national (1).

Les Galates se montrèrent les fidèles alliés des Romains dans les guerres contre Persée. Ils eurent beaucoup à souffrir pendant la guerre de Sylla contre Mithridate; la Galatie fut envahie par le roi de Pont, les principaux habitans furent massacrés, et le pays, réduit en province, reçut des gouverneurs particuliers. Après la défaite de Mithridate par Pompée, la Galatie rentra sous la domination romaine, mais on ne lui rendit plus ses tétrarques. Déjotare, prince galate, reçut le titre de roi. Il eut pour successeur son secrétaire Amyntas, qui dut cette faveur à un caprice de Marc-Antoine. On ajouta à son royaume plusieurs portions de la Pisidie et de la Cappa-

(1) Strab., XIII.

doce; mais tous ces nouveaux royaumes, sans force par eux-mêmes, n'avaient qu'une existence précaire. Amyntas mourut après un règne de onze ans, et ses enfans n'héritèrent pas du trône de leur père. La Galatie fut réduite par Auguste en province romaine. (A. C. 25.) Nous retrouvons plus tard le fils d'Amyntas, Pylæmènes, aux fêtes de la dédicace du temple élevé à Auguste par les peuples de la Galatie, et sa fille Carachylæ exerçant la charge de grande prêtresse de Cérès (1). Lorsque la Galatie eut été réduite en province, elle n'en conserva pas moins tout l'appareil d'un gouvernement indépendant; les lois et actes de l'autorité furent toujours promulgués au nom du sénat et du peuple : en réalité cependant la Galatie fut administrée par des propréteurs dont les noms nous sont également conservés dans un grand nombre d'inscriptions. Nous ne pouvons révoquer en doute le fait attesté par saint Jérôme, de l'usage de la langue gauloise en Asie. Les noms gaulois d'Albiorix, Ateporix, etc., conservés dans les inscriptions, prouvent que la nationalité gauloise ne s'était pas effacée après un séjour de deux cents ans en Orient. Mais un fait qui est complètement en faveur de ceux qui pensent que le gaulois ne fut jamais une langue écrite, c'est que, parmi les innombrables inscriptions qui ont été recueillies depuis trois siècles dans l'ancienne Galatie, pas une seule n'est écrite en gaulois. Les actes émanant du conseil général des Galates sont tous en langue grecque; les actes publics émanant du pouvoir impérial, les inscriptions relatives aux magistratures militaires, aux légions, aux routes, sont tous en latin; on avait soin quelquefois de mettre une traduction grecque à côté de l'inscription latine.

Le même sénatus-consulte qui inscrivit la Galatie au nombre des provinces, déclara Ancyre métropole de toute la Galatie. Les deux autres capitales des Galates, Tavium et Pessinunte, commencèrent à déchoir à partir de cette époque. La destinée de ces deux villes fut tellement uniforme, que l'une et l'autre sont restées pendant des siècles englouties dans un oubli complet, et leur position même était ignorée. Pessinunte peut aujourd'hui déployer aux yeux du voyageur les faibles débris de sa grandeur passée; mais Tavium, la capitale des Trocmiens, ville grande et commerçante, célèbre par un temple de Jupiter qui avait droit d'asile, Tavium, cachée au milieu de quelque forêt sur les bords du fleuve Halys, a jusqu'ici échappé aux investigations des archéologues.

(1) D'après des incriptions trouvées à Ancyre.

Depuis le jour où le titre de métropole de toute la Galatie fut décerné à Ancyre, l'histoire de la province se résume dans celle de la ville. Les autres peuples partagent la destinée des Tectosages, et se trouvent complètement confondus avec eux dans la période qui suivit le règne des césars.

Telles sont donc les conséquences des évènemens que nous avons rapidement retracés. Deux peuples braves et entreprenans viennent l'un après l'autre asseoir leur puissance sur une plus des plus belles parties de l'Asie mineure, et tous deux réussissent sans de grands efforts à établir leur autorité d'une manière durable. On ne peut se lasser d'admirer cette grande et sage politique des Romains, qui partout s'annonce par l'éclat des victoires et s'impatronise par les arts de la paix. Après avoir préparé par des moyens odieux pour la morale vulgaire, mais dont la politique ne se fera jamais faute, l'affaiblissement des états qu'elle redoutait, Rome frappe un grand coup sur la nation gauloise; mais, à peine vaincue, elle lui tend la main, lui conserve ses princes et son gouvernement, et n'annonce son pouvoir dans la capitale des Galates que par la sagesse de ses lois, les prodiges de ses arts et la pompe de ses fêtes.

Les Gaulois n'avaient pas suivi une marche différente. Sans pitié pour les ennemis qui leur opposaient des obstacles, ils se montrèrent voisins secourables pour les princes qui réclamaient leur appui. Ils conservèrent aux villes qui étaient tombées en leur pouvoir leurs lois, leurs croyances et même leurs superstitions. Sous la domination gauloise, la foule des pèlerins n'en accourait pas moins aux panégyries de Pessinunte, et les prêtres de la déesse purent venir processionnellement annoncer aux Romains que le jour de leur domination, prédit par les oracles, était arrivé. Le secret de ces deux peuples, marchant au même but, se cachait sous les mêmes moyens : vaincre d'abord, mais conserver leur dignité aux peuples vaincus, et leur faire oublier, par un gouvernement conforme à leurs besoins, le joug qui en réalité pesait sur eux.

Un coup d'œil général sur la ville et les monumens de la métropole des Galates suffira pour faire voir que l'alliance entre les Romains et les Gaulois fut constante et sincère, et que jamais les nouveaux conquérans ne se démentirent dans la politique qu'ils avaient adoptée.

La ville d'Ancyre (Ankyra), dont on retrouve le nom dans celui de la ville moderne d'Angora, était située vers les sources du Sangarius, et commandait un vaste territoire qu'on appelle aujourd'hui la

province de Haïmana. Pausanias nous a conservé une tradition qui nous apprend que la ville d'Ancyre fut fondée par un roi du nom de Midas. Apollonius, l'historien de Carie, cité par Étienne de Byzance, rapporte plusieurs traditions relatives à la fondation d'Ancyre, qu'il est disposé à regarder comme l'ouvrage des Gaulois; mais il est contredit par Arrien, qui dit qu'Alexandre, en partant de Gordium, vint à Ancyre et reçut dans cette ville une députation des Paphlagoniens. Il est probable que les Gaulois y firent des travaux considérables; cependant cette ville fut fondée par les Phrygiens (1), et reçut le nom d'Ancyre parce que les ouvriers trouvèrent une ancre de pierre en travaillant aux fondations des murailles.

Dans le principe, la ville d'Ancyre occupait le sommet d'une colline qui s'étend de l'est à l'ouest. C'est un grand rocher volcanique dont les flancs sont très abruptes. L'acropolis couronnait ce rocher, et les murailles descendaient jusqu'à mi-côte. Au nord, un torrent défend les abords de la montagne, et, coulant vers l'ouest, il va se jeter dans le Sangarius.

Telle est l'idée que l'on doit se faire de la ville des Gaulois. Mais, lorsque les Romains eurent réduit la Galatie en province, il n'est pas de travaux et d'embellissemens qu'ils n'aient faits dans leur nouvelle conquête. Les murailles furent prolongées jusque dans la plaine, et les quartiers situés sur la montagne fortifiés de nouveau, afin de former une vaste citadelle. La double enceinte flanquée de tours subsiste encore aujourd'hui; mais les différens siéges que la ville eut à subir ont laissé des traces nombreuses, et plusieurs parties des murailles ont été réparées avec des débris de monumens antiques, des autels et des pierres sépulcrales. Un vaste souterrain qui règne sous la plate-forme du château servait à contenir les machines de guerre. Suivant le système de défense usité à cette époque, la citadelle occupant le point culminant de la ville, les murailles n'avaient pas de fossé extérieur; elles suivaient les ondulations du rocher et s'élevaient ainsi en quelques endroits à plusieurs centaines de mètres au-dessus du niveau de la plaine.

Les plus beaux édifices construits par les Romains étaient dans la partie basse de la ville; les inscriptions qui subsistent encore nous apprennent qu'Ancyre avait un hippodrome, des bains, des aqueducs et plusieurs temples. Si l'on en juge par les débris que l'on voit répandus çà et là, la magnificence de ces édifices ne le cédait en rien

(1) A. C. 650 ans.

à ceux de Rome même. Les artistes grecs employés par les vainqueurs donnèrent à ces constructions un cachet de finesse et d'élégance que n'avaient pas les monumens d'Italie.

Les ravages du temps et des hommes ont détruit la plupart des édifices antiques; un seul temple, monument de flatterie plutôt que de piété, élevé par les princes galates en l'honneur d'Auguste et de Rome, subsiste encore, pour attester à quel degré éminent les arts étaient parvenus en peu de temps dans la capitale de la Galatie. Ce monument occupait le centre de cette partie de la ville qui fut l'ouvrage des Romains. Précieux sous le rapport de l'art, il est plus remarquable encore par les nombreuses inscriptions placées sur ses murailles, qui nous ont ainsi conservé des documens historiques très importans. Nous avons à regretter des portions notables de l'architecture, les colonnes et les chapiteaux, l'entablement extérieur; mais, dans ce qui reste, tous les détails de construction et d'ornemens sont exécutés avec tant de goût et de précision, que le temple d'Ancyre, s'il était plus connu, serait sans contredit placé au premier rang des chefs-d'œuvre de l'architecture romaine.

Les ruines du temple d'Ancyre se composent des deux murs latéraux de la cella, avec les antes ou pilastres qui les terminent. Ces murs sont construits en gros quartiers de marbre, reliés par des crampons de bronze, comme on peut s'en assurer dans les parties brisées. Les chapiteaux des pilastres représentent des victoires ailées, qui s'appuient sur des enroulemens de feuillage. Ces figures s'ajustent avec une convenance parfaite dans des rinceaux d'acanthe, qui forment la frise extérieure du mur de la cella. La largeur et la hauteur des pilastres font connaître les dimensions des colonnes absentes; l'antiquaire peut ainsi reconstruire dans son imagination un des plus beaux monumens d'Ancyre.

La façade du temple était ornée de six colonnes d'ordre corinthien, qui portaient un entablement et un fronton. Des débris épars qui ont appartenu à l'édifice font voir que les colonnes étaient cannelées. L'ajustement du mur de la cella indique qu'elle était entourée d'un portique; ainsi le temple d'Ancyre était héxastyle et périptère, disposition généralement adoptée par les Romains pour les édifices religieux de grand style.

Dans la partie antérieure du temple est une sorte de vestibule ouvert, que les anciens appelaient *pronaos*. On entrait du pronaos dans la cella (partie réservée pour les prêtres) par une porte richement ornée d'un entablement porté sur deux consoles de marbre. Il est

rare de voir, dans les temples antiques, les portes assez bien conservées pour qu'on puisse en étudier les proportions. Dans toute l'Italie, on ne cite que deux portes de temple, et, pour la beauté des détails, elles ne sauraient être comparées avec la porte du temple d'Auguste.

L'intérieur de l'édifice était fort simple. Une corniche, de laquelle pendaient des guirlandes de fruits, régnait à l'entour. Au-dessus de la corniche s'étend une partie complètement lisse, qui, dans l'origine, fut sans doute destinée à recevoir des peintures.

Dans le mur de la cella, à droite en entrant, on remarque trois fenêtres cintrées destinées à éclairer l'intérieur. Comme les temples anciens ne recevaient de jour que par la porte, Pococke et Tournefort avaient douté que le monument d'Ancyre fût réellement un temple, et étaient portés à le regarder comme un prytanée; mais, en examinant de près ces fenêtres, on voit qu'elles ont été percées après coup, et que le cintre est taillé au milieu des assises horizontales des pierres de la cella. Ces fenêtres ont été percées lorsque ce temple fut converti en église; c'est alors qu'on abattit le mur du posticum et qu'on ajouta des constructions qui se rattachent aux antes. Dans la partie antérieure du temple, on se contenta d'enlever les colonnes qui se trouvaient entre les antes, pour former le *narthex* ou portique qui précède toutes les églises byzantines. Vers le milieu du xve siècle, un pèlerin de la Mecque, du nom de Hadji-Baïram, fit élever une mosquée contiguë à l'église, que les musulmans avaient détruite. On employa pour la construire une quantité de fragmens de marbre provenant de la démolition des portiques du temple, et l'église byzantine fut convertie en cimetière pour les musulmans. Quelque déplorables pour les arts que soient les dégradations commises dans le temple d'Ancyre, on ne sait si l'on doit en blâmer les auteurs, car sans nul doute aucune partie de ce bel édifice ne serait parvenue jusqu'à nous. La ville d'Angora étant située sur un terrain volcanique, le marbre et la pierre calcaire sont apportés de loin, et tout ce qu'on a pu arracher aux monumens antiques pour l'employer à d'autres édifices, ou même pour faire de la chaux, a été enlevé sans scrupule. La mosquée a protégé le temple, et, quoique cet édifice soit aujourd'hui sans destination, il a été respecté comme dépendance d'un monument religieux.

Ce temple fut élevé à Ancyre vers l'an 766 de Rome, et inauguré par les princes de Galatie dont les noms sont conservés dans l'inscription grecque tracée sur le pilastre. L'inscription rapporte toutes les cérémonies et les fêtes qui eurent lieu au moment de la dédicace.

Ce fut Pylæmènes, fils d'Amyntas, qui dédia le temple. Elle contient aussi les noms de plusieurs autres princes galates sur lesquels l'histoire nous apprend peu de chose. Le marbre, rongé par le temps en plusieurs endroits, laisse quelques lacunes assez faciles à remplir. Cette inscription est d'autant plus intéressante, que c'est le seul document aussi complet que l'on possède sur les cérémonies des dédicaces chez les anciens.

DÉDICACE DU TEMPLE D'AUGUSTE.

« Le peuple des Galates, après avoir fait les sacrifices d'inauguration, a dédié ce temple au divin Auguste et à la déesse Rome.... La ville a ordonné que des festins publics fussent offerts aux citoyens. Une course de chars à deux chevaux a été donnée; on a donné une chasse de taureaux et de bêtes féroces. Outre le festin public, on a donné des spectacles publics et des chasses; M. Lollius présidait à ces fêtes (1).

« Pylæmènes, fils du roi Amyntas, a donné deux fois un festin public, a donné deux fois des spectacles, un combat gymnique de chars et de cavaliers; il a donné également des combats de taureaux et une chasse. Il a consacré près de la ville le terrain où est construit le Sebasteum (le temple d'Auguste), où ont lieu les réunions publiques et les courses de chevaux.

« Albiorix, fils d'Ateporix, a donné un festin public et a dédié les statues de César et de Julia Augusta.

« Amyntas, fils de Gæsatodiastès, a donné deux fois des festins publics, a sacrifié une hécatombe, a donné des spectacles, a distribué une mesure de cinq boisseaux de blé à chaque citoyen. Hermeias, fils de Diognetès, a présidé à ces fêtes.

« Albiorix, fils d'Ateporix, a donné pour la seconde fois un festin public qui fut présidé par Fronton.

« Métrodore, fils adoptif de Menemachus et de la famille de Dorylaüs, a donné un festin public et a fait des sacrifices pendant quatre mois.

« Monsinus, fils d'Articnus, a donné un festin public et a fait des sacrifices pendant quatre mois.

(1) On lit dans Eutrope, lib. VII : « Galatia sub Augusto provincia facta est cum antea regnum fuisset primusque eam M. Lollius pro prætore administravit. » C'est bien certainement le même Lollius qui présidait à la dédicace du temple.

« Pylæmènes, fils du roi Amyntas, a donné deux fois un festin public aux trois peuples (1). Il a sacrifié dans Ancyre une hécatombe, et il a donné des spectacles et une procession; il a donné également des combats de taureaux et une réunion publique (*panégyrie*) pendant toute l'année. Il a donné des combats de gladiateurs; il a donné aux trois peuples des combats de bêtes féroces. M. Lollianus a présidé à ces fêtes.

« Philodalius a donné un festin public à Pessinunte, vingt-cinq combats de gladiateurs et dix..... à Pessinunte aux deux peuples pendant toute l'année. Il a consacré des statues.

« Seleucus, fils de Philodalius, a donné deux fois des festins publics aux deux villes; il a honoré les deux peuples par des sacrifices pendant toute l'année.

« Julius Ponticus a donné un festin public, a sacrifié une hécatombe, a donné un combat d'athlètes..... aux peuples pendant toute l'année..... présidant à ces fêtes.....

« Quintus Gallius, fils de Marcien, a donné deux fois des festins publics et a consacré une statue de la Victoire dans Pessinunte..... ..... dès, fils de Philodalius, a donné un festin public, a sacrifié une hécatombe et a fait des sacrifices pendant toute l'année....... a dédié un autel dans les deux villes. Pylæmenès a donné pendant un mois des festins publics aux deux peuples, a sacrifié une hécatombe, a donné un combat singulier, et a donné aux deux peuples..... pendant toute l'année. »

Cet acte public, inscrit sur le frontispice d'un temple, est un document du plus grand intérêt historique, tant par l'authenticité des faits que par les noms des princes qui ont concouru à cette dédicace. Tout en reconnaissant que le peuple d'Ancyre a toujours reçu de la part des Romains les témoignages d'une haute estime, on doit être frappé du soin que prit le magistrat suprême, sans doute le proconsul, de faire présider par un commissaire romain, dont le nom est inscrit à côté de celui des princes galates, les fêtes et les cérémonies dont ces derniers firent les frais, et qu'ils sont censés avoir ordonnées de leur propre mouvement.

Cette longue énumération de festins, de spectacles et de combats, donne mieux que tout ce que je pourrais dire une idée de la richesse de cette ville d'Ancyre et de cette Galatie, devenue province romaine

(1) Les Trocmiens, les Tolistoboiens et les Tectosages.

depuis moins de six années. Les Romains avaient trouvé une administration et un gouvernement qu'ils avaient conservés; les Gaulois, uniquement occupés d'expéditions guerrières, n'avaient guère songé à doter leurs villes de monumens superbes. Des châteaux élevés sur la pointe des rochers et quelques huttes à l'entour, c'était à peu près tout ce qui composait l'ensemble de leurs cités; c'est encore ce que l'on voit dans toutes les parties de l'Orient. Les Romains portèrent chez les Galates le goût des théâtres, des jeux et des courses, qui se ranimait à Rome avec plus d'intensité à mesure que les rapports entre Rome et l'Orient devenaient plus fréquens.

Ce qui rend l'Augusteum d'Ancyre un monument des plus précieux pour les antiquaires, c'est qu'il nous a conservé une copie du célèbre testament d'Auguste inscrit par ses ordres sur deux tables de bronze, et confié à la garde des vestales à Rome. Un exemplaire de ce testament fut envoyé à Ancyre, selon la volonté de l'empereur, et gravé dans l'intérieur du pronaos du temple qui lui était dédié. Ce curieux document a été rapporté pour la première fois en Europe en 1554 par Busbeque, ambassadeur d'Allemagne près la Porte ottomane. Un autre exemplaire, rapporté en 1689, copié avec soin, a été publié vers la même époque. Tournefort a copié, en 1701, cette même inscription, qui depuis a beaucoup souffert de l'injure du temps et des hommes, car, en Asie comme en Italie, les monumens antiques ont été l'objet d'investigations entreprises par l'ignorance pour chercher des trésors imaginaires, et souvent, faute de mieux, les avides et patiens dévastateurs des monumens se sont bornés à faire des trous dans les murs pour retirer quelques crampons de bronze ou de fer qui retenaient les pierres. L'inscription d'Ancyre a été criblée de trous faits dans cette intention, et présente aujourd'hui des lacunes assez notables; mais, en collationnant les copies publiées avec l'exemplaire original, il est facile de s'assurer qu'elles offrent toute l'exactitude désirable. Quelques mots déjà effacés à cette époque ont été restitués avec intelligence, et ne doivent pas avoir altéré sensiblement le sens de l'inscription primitive. Sur le mur extérieur de la cella se trouvent les débris d'une autre inscription en langue grecque, qui mentionne tous les embellissemens faits par les ordres d'Auguste dans différentes villes de l'empire.

Nous savons peu de choses sur le collége de prêtres augustaux attachés au service du temple; mais une inscription qui existe encore

à Angora atteste que le peuple des Tectosages reçut tout entier le surnom d'augustal, probablement en récompense des honneurs qu'il avait rendus à Auguste. Non contens d'avoir élevé un temple à Auguste, qui était regardé comme le nouveau fondateur d'Ancyre (1), les Galates en firent construire plusieurs autres en l'honneur des empereurs Nerva, Trajan et Caracalla. Les médailles et les inscriptions que l'on a découvertes en si grand nombre à Ancyre, attestent que le goût des jeux publics était devenu très populaire sous les Antonins. A cette époque, en Asie comme dans l'ancienne Gaule, les Gaulois s'étaient identifiés avec les Romains, comme plus tard les Romains se confondirent avec les Grecs sous l'empire byzantin. Le gouvernement de la Galatie était remis entre les mains d'un préteur; elle fut aussi régie par un proconsul, mais on sait que dans les provinces ces magistrats jouissaient des mêmes priviléges. Les ordonnances municipales étaient néanmoins promulguées au nom du sénat et du peuple des Galates.

Lorsque saint Paul parcourut l'Asie mineure pour prêcher le christianisme, les Galates furent de ceux chez qui la parole de l'apôtre fructifia le plus vite. L'église d'Ancyre fut une des premières qui s'élevèrent en Orient; aussi reçut-elle le nom d'église apostolique. Les évêques d'Ancyre figurèrent aux conciles de Nicée et de Chalcédoine. Deux conciles furent tenus, en 314 et en 358, dans la capitale de la Galatie. Les *Notices ecclésiastiques* divisent la Galatie en seize évêchés sous deux dénominations, la Galatie-Salutaire et la Galatie-Consulaire. Ancyre appartenait à cette dernière province.

De toutes les églises byzantines dont cette ville était ornée, il n'en reste plus qu'une seule, qui fut dédiée à saint Clément d'Ancyre, martyr de la foi sous le règne de l'empereur Dèce. Le plan et la construction générale de cet édifice indiquent qu'il est postérieur au règne de Justinien. Il était orné de peintures et de mosaïques qui ont été presque toutes détruites par les Turcs.

L'histoire d'Ancyre pendant la période byzantine se résume en quelques faits peu importans. C'est dans cette ville que l'empereur Jovien prit la pourpre impériale, qu'il ne porta que peu de jours, car il mourut avant d'arriver à Constantinople. Julien fut accueilli avec de grands honneurs à son passage à Ancyre. On a pensé que la colonne triomphale, qui subsiste encore, a pu être élevée en l'hon-

(1) Voy. le grammairien Tzetzès, 131.

neur de cet empereur. Elle est certainement de l'époque byzantine; cependant, comme elle ne porte aucune inscription, on ne peut que faire des conjectures sur le personnage ou l'évènement qu'elle fut destinée à célébrer.

La ville d'Ancyre, après avoir subsisté pendant plusieurs siècles dans un état constant de richesse et de prospérité, vit son étoile pâlir, et des malheurs sans nombre vinrent assaillir sa population. Si les invasions venues d'Occident avaient apporté à ces contrées la prospérité et la civilisation, les hordes qui commençaient à s'agiter sur les plateaux de la Tartarie leur préparaient de rudes épreuves. Les premières attaques que la ville d'Ancyre eut à souffrir, lui vinrent du côté des Perses. Sous le règne d'Héraclius, elle fut prise par Chosroës (1). Rendue aux empereurs après la défaite du prince sassanide, elle eut quelques années de paix, qui lui permirent de réparer ses malheurs; mais les Arabes, qui avaient envahi la Perse (2) et renversé le trône de Chosroës, firent une irruption en Asie, prirent et ravagèrent Ancyre (3). Cette ville néanmoins ne resta pas sous la domination des khalifes. Mais le pouvoir des empereurs byzantins était nul dans ces contrées, qui étaient devenues les extrêmes frontières de leur empire; les princes seldjioukides fondèrent à Iconium un royaume qui s'étendit jusqu'au Sangarius; ils s'emparèrent facilement d'Ancyre, et en firent une ville musulmane.

Pendant la malheureuse expédition de Frédéric Barberousse, les sultans seldjioukides avaient feint de conclure une alliance avec ce prince; mais lorsqu'il arriva dans les plaines du lac Salé, pays désert et sans eau potable, les croisés furent attaqués par les musulmans. Ces derniers avaient, moitié par force, moitié par persuasion, décidé les chefs grecs, qui se trouvaient répandus dans les bourgades éloignées, à ne porter aucune provision aux Latins, à retirer les troupeaux dans les montagnes, et surtout à ne fournir ni armes ni flèches aux croisés. L'armée n'eut à résister, en réalité, qu'à des escarmouches, mais bientôt des privations sans nombre vinrent assaillir cette multitude qui s'était engagée dans des contrées inconnues. L'historien arabe Ibn-Al-Atir (4) fait un effrayant tableau du désastre de cette armée, qui se dirigeait vers Antioche pour rejoindre

(1) A. D. 625.
(2) A. D. 632.
(3) A. D. 664.
(4) Traduction de M. Reynaud.

le corps de l'expédition des chrétiens. Les soldats, exténués de soif et de faim, jetaient leurs armes et mouraient de fatigue. C'est ainsi que les Latins, sans cesse harcelés par les princes d'Iconium, gagnèrent la Cilicie en franchissant les défilés sauvages du mont Taurus; mais, arrivé près du fleuve Cydnus, qui avait failli être fatal à Alexandre, le prince croisé, faible et blessé, tenta le passage à gué, et fut emporté par les eaux. L'armée sans chef se dispersa et périt en détail; bien peu de croisés arrivèrent au camp d'Antioche. Selon l'historien des croisades (1), la ville d'Ancyre aurait été, à cette époque, entre les mains des croisés, commandés par Bohemond, qui s'en étaient emparés après la bataille de Dorylée; mais l'armée de Barberousse ne reçut d'eux aucun secours. Les Latins, qui avaient pour ennemis les Grecs et les musulmans, ne purent conserver la ville d'Ancyre; ils la possédèrent néanmoins pendant dix-huit années, y bâtirent quelques églises, et réparèrent le château. Le période qui s'écoula entre la chute des princes seldjioukides et la conquête définitive d'Ancyre par les musulmans, fut un temps tellement rempli de désordres, de guerres entre les émirs chefs de district, que l'histoire de cette province se trouve absorbée par celle des malheurs sans nombre qui affligeaient toute l'Asie mineure. Les Turcs, sous la conduite du sultan Mourad, finirent par se rendre maîtres d'Ancyre, et réunirent cette ville aux conquêtes d'Othman, qui s'étendaient sur toute la côte de la Propontide; il y avait déjà long-temps que Nicée, Brousse, Kutayah, étaient entre les mains des Ottomans. La puissance qu'ils avaient acquise en Asie ne résista pas aux attaques de ce fléau de l'Orient, qui, après avoir conquis la Bactriane et la Perse, venait fondre sur l'Asie occidentale, en conduisant ses hordes innombrables. Tamerlan avait hâte d'en venir aux mains avec les sultans ottomans; il avait déjà saccagé plusieurs villes appartenant aux sultans, lorsque Bajazet vint au-devant de lui à la tête d'une armée qui avait battu les chrétiens et qui s'était aguerrie par le siége de Constantinople. C'est dans la plaine située au sud-ouest d'Ancyre que se donna cette mémorable bataille dans laquelle Bajazet vaincu tomba entre les mains de Tamerlan.

Ancyre devint la proie des hordes tartares : Brousse, Smyrne, Sébaste, eurent le même sort; mais les Ottomans reprirent l'offensive quelques années plus tard, et Mahomet I[er] réunit Ancyre au patrimoine des enfans d'Othman. Les Grecs, qui avaient suivi la politique

(1) *Gesta Dei per Francos*, Albert, Aqu.

la plus opposée à leurs intérêts, en se liguant tantôt avec les musulmans contre les Latins, tantôt avec Tamerlan contre les Turcs, tombèrent dans un esclavage dont ils souffrent encore depuis près de cinq siècles.

Malgré tant de ravages et de guerres désastreuses, la Galatie, par la fertilité de son sol et la richesse de ses produits agricoles, est encore une des provinces les plus heureuses de l'Asie mineure, car les vieux Gaulois, guerriers intrépides, peu soucieux des arts et complètement étrangers aux lettres, avaient l'agriculture en grande estime, et ce n'est pas le hasard qui les dirigea dans le choix qu'ils firent de ces provinces pour s'y fixer, de préférence à d'autres cantons de l'Asie mineure. Un climat sain et tempéré, un pays coupé de montagnes et de plaines, où les troupeaux trouvaient une nourriture abondante et choisie, un grand lac au sud de la province qui fournissait du sel au-delà des besoins pour les troupeaux et pour les hommes, et des hivers assez froids pour leur rappeler les frimas de leur patrie, qui retrempent les forces abattues par les chaleurs de l'été, tels étaient les élémens de prospérité sur lesquels ils avaient compté. Les troupeaux nombreux qui se sont perpétués dans ces contrées avaient attiré leur attention; on sait que dans l'antiquité il n'y avait pas de meilleurs bergers que les Gaulois. Aucun peuple ne savait si bien gouverner les troupeaux, soigner les brebis, préparer les laitages, et recueillir les produits. Ils estimaient qu'un berger ne peut bien gouverner plus de quatre-vingts moutons. Ils avaient soin de frotter les brebis fraîchement tondues avec de l'huile et du vin, et couvraient d'une peau les toisons les plus précieuses

Les anciens pensaient que le sel fossile doit être choisi de préférence pour saler les fromages, et Strabon nous atteste que l'Asie mineure en exportait jusqu'en Italie. L'usage des préparations diverses du lait s'est perpétué en Galatie; les Turcomans et les nomades font du lait la base de leur nourriture. Ils estiment particulièrement le lait aigri et à demi caillé, qu'ils appellent *youhourt*. Varron nous apprend que la substance laiteuse qui sort de la feuille d'un figuier fraîchement coupée servait, chez les Grecs, pour faire cailler le lait. Les moutons de la Galatie sont de la même race que ceux de la Cappadoce; ils portent une queue large et pesante qui forme une masse de graisse du poids de vingt livres et au-delà. Ce sont ces troupeaux qui faisaient la richesse du roi Ariarathe. La laine de ces brebis est touffue, mais n'est pas assez belle pour être employée en tissus un peu fins. Les anciens bergers étaient dans l'usage d'arracher la toison

des brebis, et non pas de la couper (de là le mot *vellera*); c'est sans doute à cause de cette habitude cruelle et malsaine que l'on était obligé d'appliquer une apozème sur les brebis fraîchement tondues. Mais il paraît que cette habitude n'était pas générale en Galatie, car Varron en a fait la remarque (1).

La toison des brebis, soit naturelle, soit travaillée, servait de vêtement aux bergers gaulois. Varron les représente vêtus du *diphtère* ou peau de brebis. Les diphtères les plus fins étaient en peaux de chèvres. Ce vêtement est encore usité dans la Bretagne et dans les Landes. Ce sont deux peaux de chèvres cousues, formant une espèce de *sagum* ou sac avec des orifices pour passer la tête et les bras. On voit encore aujourd'hui le berger galate vêtu de la sorte, et portant le *pedum* ou bâton recourbé qui sert à arrêter la brebis lorsqu'on veut la traire. Une tunique de coton ou de laine blanche lui descend jusqu'à mi-jambe, et le pied est revêtu d'une peau de chèvre attachée avec des courroies. Mais on ne voit plus ces cheveux d'un blond ardent qui donnaient aux Gaulois un air si redoutable. L'usage si général de se raser la tête (2) a prévalu chez les Asiatiques, de quelque religion qu'ils soient. Sans chercher à se faire illusion, on reconnaît quelquefois, surtout parmi les pasteurs, des types qui se rapportent merveilleusement à certaines races de nos provinces de France. On voit plus de cheveux blonds en Galatie qu'en aucun autre royaume de l'Asie mineure; les têtes carrées et les yeux bleux rappellent le caractère des populations de l'ouest de la France. Cette race de pasteurs est répandue dans les villages et les *yaëla* (camps de nomades) des environs de la métropole.

Les troupeaux de brebis ne forment qu'une minime partie de la richesse du pays; les chèvres à long poil, célèbres déjà dans l'antiquité, sont une source de revenu bien plus considérable. Varron parle certainement des chèvres d'Angora lorsqu'il dit : « En Phrygie (la Galatie est un démembrement de la Phrygie), les chèvres ont des poils très longs, et au lieu d'arracher leur toison, on est dans l'usage de les tondre. C'est de la Phrygie qu'on nous apporte les cilices et autres tissus de ce genre faits de poils de chèvres tondues. » Les cilices étaient des manteaux et des tuniques de laine qui, dans le

(1) Varron. ap. Dureau de la Malle. *Économie politique des Romains*.

(2) Usage qui n'est pas d'origine musulmane, car on voit en Lycie des bas-reliefs très antiques représentant des figures avec la tête rasée et la houppe de cheveux sur le sommet du crâne.

principe, se fabriquaient en Cilicie, province de l'Asie mineure, dont ces vêtemens ont conservé le nom. Le nom de *Chaly* (1), que porte le tissu fabriqué de nos jours avec le poil de chèvre d'Angora, offre assez d'analogie avec le nom de *cilice* pour qu'on puisse le regarder comme le même mot prononcé d'une manière vicieuse. Cette industrie du tissu de poil de chèvre remonte évidemment à une antiquité très reculée, et s'est conservée sans déchoir comme sans s'améliorer pendant une longue suite de siècles. Il en est de même de l'industrie du parchemin qui s'est maintenue à Pergame depuis les rois Attales jusqu'à nos jours. Il est probable que les ateliers établis sur les bords du Selinus sont les mêmes que ceux qui furent fondés par ces princes, protecteurs des lettres. Les procédés de fabrication dans l'une et dans l'autre industrie sont restés tout-à-fait stationnaires.

Si les chèvres et les moutons offrent en Galatie d'admirables produits, la race bovine est loin de présenter un aspect aussi satisfaisant. Les bœufs sont d'une race petite et généralement mal coiffée. Le grand bétail exige pour la reproduction et l'entretien beaucoup plus de soins et de frais que les moutons et les chèvres; il n'est pas étonnant qu'il ait un peu dégénéré. La Galatie nourrissait des troupeaux d'onagres qui occupaient les steppes des environs du lac Salé. Ces onagres erraient dans le sud de la Galatie, dans la Lycaonie et dans la Cappadoce. Il ne reste plus de trace de ces animaux à l'état sauvage en Asie mineure. Les derniers sujets de cette race ont été refoulés jusque dans les vallées désertes de la Perse. Mais les mules de Césarée de Cappadoce, issues des ânes de la Lycaonie et des jumens du Kurdistan, rappellent, par leur vigueur, leur légèreté et la beauté de leurs formes, toutes les qualités que les anciens historiens prêtaient aux onagres de l'Asie mineure. Quant à la race chevaline, on peut la considérer comme nulle en Galatie. Les Gaulois ont toujours été très peu portés pour l'équitation. Dans les combats, ils mettaient l'agilité au-dessus de tout autre moyen de défense et d'attaque, et Tite-Live fait une remarque qui se trouve parfaitement d'accord avec ce que nous voyons dans les bas-reliefs antiques : « Les Gaulois, dit-il, avant de combattre, se dépouillaient complètement de leurs vêtemens, et ne conservaient que leur épée courte et leurs longs boucliers. »

Ce n'est que dans la province de Youzgatt, ancien pays des Trocmiens, que l'on commence à trouver la race des chevaux indigènes,

(1) Les Grecs disent *to salis*.

appelés chevaux kurdes. Ce sont les anciennes races mède et assyrienne. Leur tête est osseuse, l'encolure courte, les jambes nerveuses et pelues. Adroits sur les rochers et infatigables à la course, ces chevaux, comme le bétail de la Galatie, reçoivent une quantité notable de sel mêlée à leur nourriture journalière; il y a même des propriétaires qui laissent, près du lieu où le cheval est attaché, de grands blocs de sel fossile, que le cheval lèche en mangeant son orge.

L'usage de l'avoine étant presque inconnu en Asie mineure, l'orge fait la base de la nourriture des chevaux. Cet aliment, plus azoté que l'avoine, et susceptible d'une fermentation plus lente, donne un peu moins d'ardeur aux chevaux, mais offre une nourriture plus soutenue. Les chevaux nourris à l'orge sont sujets à prendre du ventre et de l'embonpoint, défaut assez commun aux chevaux de ces contrées.

Les produits de l'agriculture étaient abondans et magnifiques; la plupart des fruits, et même l'olivier, qui ne croît plus dans cette province, y étaient cultivés dans l'antiquité : il est vrai que plusieurs districts étaient privés, comme ils le sont encore, d'un élément bien utile. Le bois ne croît pas dans la partie méridionale de la province; aussi les anciens avaient-ils donné à cette contrée le nom de *Axylon* (sans bois). Pendant les froids, qui sont assez rigoureux, les habitans se chauffent avec les résidus des bestiaux.

Pour achever l'esquisse que nous venons de tracer, il nous reste à dire quelques mots de l'état moderne de la Galatie, de son commerce et de son gouvernement.

Nous avons vu que, dans l'antiquité, les frontières de la Galatie ont varié avec la puissance des tribus gauloises, et selon le caprice des empereurs romains, qui ajoutaient ou retranchaient des provinces en proportion de l'amitié qu'ils portaient aux tétrarques, aux princes ou aux proconsuls. Sous les empereurs byzantins, les limites de la Galatie furent portées, vers le nord, jusqu'aux bords de la mer Noire, et cette partie du royaume de Pont, qui en avait été distraite, fut appelée le Pont Galatique. Honorius reprit cette province et en fit un gouvernement à part, sous le nom d'Honoriade. Lorsque l'empire d'Orient fut divisé en départemens militaires appelés *thèmes*, la Galatie vit encore varier ses frontières, mais tous ces changemens n'entamèrent jamais la province centrale où s'étaient primitivement établis les Gaulois. Dans l'état actuel, la Galatie occupe les gouvernemens

d'Eski-Cheher (Dorylée), de Sevri-Hissar, d'Angora, de Tchouroum, Castamouni et Youzgatt, au-delà du fleuve Halys (Kizil-Irmak). Toute la partie septentrionale est montagneuse, renferme des mines, des volcans éteints et des carrières de marbre. C'est d'une province appartenant à l'ancienne Galatie que se tire cette substance minérale (magnésite) connue sous le nom d'écume de mer, et qui est exportée dans tout le nord de l'Europe pour faire des fourneaux de pipes. Ces carrières sont données en régie à des fermiers du gouvernement; les mines sont situées à une assez grande profondeur (de 15 à 20 mètres) au-dessous du sol, le filon d'écume de mer se trouve entre deux bancs d'argile grise et très dure. En s'approchant du fleuve Sangarius, la roche argileuse change de nature et passe à l'état d'argile smectique (ou terre à foulon), qui est employée, dans tout l'intérieur de l'Asie, en guise de savon pour laver le linge et pour l'usage des bains. C'est cette terre épurée et choisie que l'on marquait d'un sceau et qui était portée aux échelles du Levant; de là on la transportait en Europe sous le nom de terre cimolée, et on l'administrait, dans l'ancienne médecine, comme sédatif et absorbant.

Le grand lac Salé, que les anciens appelaient *Tatta Palus*, produit naturellement du sel blanc très pur; les eaux de ce marais sont tellement chargées de sel, que les plantes et les menues branches qui se trouvent sur ses bords, sont en peu de temps couvertes d'une croûte épaisse. Ce lac n'a pas de profondeur, c'est plutôt un vaste marais salant; une chaussée le traverse. Dans le sud de la province, on trouve de vastes steppes habitées seulement par des nomades. L'orient de la Galatie offre un pays admirable comme nature et comme végétation; on chercherait en vain, dans le reste de la contrée, des sites comparables aux bords de l'Halys, tantôt sauvages et sombres, tantôt fertiles et gracieux. Les forêts de chênes y sont nombreuses et étendues, le grain donne de magnifiques produits.

Les Turcs, en s'emparant de la Galatie, se trouvèrent en contact avec un peuple dont l'origine et la civilisation étaient tout européennes; Gaulois, Grecs et Romains ne formaient plus qu'une seule famille. Autant la politique des conquérans occidentaux avait été favorable aux véritables intérêts des peuples, autant la politique des Turcs fut fausse et désastreuse. Ces hordes nomades et sans idée de gouvernement, qui n'avaient apporté en Asie mineure que leur sabre et leur tente, qui empruntaient, à mesure qu'elles avançaient, aux Arabes leur religion, aux Perses leurs satrapies, aux Grecs leurs bains, aux

chrétiens même leurs ablutions (1), renouvelèrent les désastres que l'Asie mineure avait soufferts lors de la première invasion des Perses. Loin de songer à imiter les Romains, qui comprenaient que la richesse des vaincus est la véritable mesure de la richesse des vainqueurs, ils procédèrent par le pillage, la tyrannie et les massacres. Tout sujet non musulman fut soumis à la capitation, et cette marque de servitude imprimée sur les peuples conquis, fut un obstacle infranchissable qui sépara à tout jamais les vaincus des vainqueurs. Après cinq siècles de possession, les Turcs sont aussi étrangers aux anciens maîtres de la contrée, que le jour où le sabre du sultan Mourad conquit la ville d'Ancyre.

Malgré tous ses malheurs, la ville moderne d'Angora est une des plus peuplées de l'Asie mineure. Elle doit la prospérité relative dont elle n'a cessé de jouir à son heureuse situation, à un climat admirablement sain, à un sol fertile, et surtout à ses innombrables troupeaux de chèvres, dont la toison, d'une beauté unique, suffirait pour enrichir une population double de celle de la province.

Le beau tissu connu sous le nom de *chaly* se fabriquait de temps immémorial dans le district d'Angora, dans le pays situé entre le fleuve Halys et le Sangarius. Autrefois, le commerce d'Angora exportait vingt-cinq mille pièces de chaly ; aujourd'hui, il en fabrique cinq mille, qui ont de la peine à se vendre. Cependant le chaly d'Angora a cet avantage sur celui d'Europe, qu'il est entièrement tissu de laine, tandis que les chaly d'Occident contiennent moitié soie. Les chèvres qui donnent ces beaux produits sont de petite taille; elles sont généralement blanches, portent des cornes légèrement recourbées en arrière; leurs toisons ont un éclat qu'on ne saurait comparer qu'à la plus belle soie. Les habitans regardent comme un fait démontré que leur exportation est tout-à-fait impossible, et que les troupeaux qui sont transportés à l'orient de l'Halys ou au couchant du Sangarius finissent par dégénérer, et leurs toisons par devenir aussi grossières que celles des autres chèvres. On pense non sans raison que la beauté des toisons des brebis et des chèvres de ces contrées tient à la quantité notable de sel qui entre dans leurs alimens : c'est au printemps seulement, lorsque les prairies sont vertes, que les bergers suppriment complètement l'usage du sel; mais, pen-

(1) Voyez ce que dit Paul Silentiaire des ablutions des premiers chrétiens. *Desc. de sainte Sophie.* — Anonym. Const. XXIV.

dant tout le reste de l'année, on en distribue aux troupeaux autant qu'ils peuvent en manger.

Jamais l'industrie du pays n'a songé à établir une manufacture en grand pour tisser les chaly d'Angora. La filature du poil de chèvre se fait à la quenouille, et toutes les femmes, depuis les belles *kadines* qui vivent constamment à l'ombre du harem, jusqu'aux bergères dont la vie rustique est inséparable de leurs troupeaux, toutes les femmes filent le chaly, dans les maisons, dans les rues, pendant les visites. Malgré la lenteur de la filature au fuseau, comme le travail ne cesse jamais pendant la journée, les résultats ne laissent pas d'être notables.

Entourée de ruisseaux qui fourniraient les plus belles chutes d'eau, la ville d'Angora serait dans la meilleure position pour établir des fabriques; on pourrait faire de ce pays le centre du commerce des lainages de toutes les contrées voisines. C'est toujours en effet par ce genre de produits que l'Asie mineure a été célèbre. Les anciens vantaient les tissus de laine et les teintures de Hierapolis et de Laodicée; la fabrication des tapis est toujours assez prospère, même avec ses moyens bornés. La laine des brebis donne des produits qu'on utiliserait de cent manières; nulle autre contrée n'est aussi riche en troupeaux et en pâturages. Si l'Asie a pu suffire à tant d'exactions, payer tant de tributs et subsister encore après le pillage incessant des préteurs romains, des gouverneurs byzantins et des agas turcs, c'est qu'elle demandait à l'agriculture tout ce qu'elle pouvait donner, et ce fonds ne lui manque pas encore aujourd'hui, quoique la spoliation n'ait pas discontinué, et que les pachas soient les fidèles imitateurs des proconsuls.

Il y a environ un siècle, la fabrication fournissait non-seulement à la consommation intérieure, mais à l'exportation en Occident et en Perse. Des caravanes partant à époques fixes se rendaient par l'Arménie dans l'Aderbidjan et allaient jusqu'à Samarcand. D'autres caravanes allaient de Kutayah à Brousse, à Smyrne et à Constantinople. La compagnie française du Levant avait un comptoir à Angora; plusieurs maisons hollandaises et anglaises avaient également des correspondances dans cette ville. Néanmoins, l'exportation du poil de chèvre brut était complètement défendue. Le chaly filé était frappé d'un droit très fort, le chaly ouvré s'exportait moyennant des droits assez raisonnables. On payait quatre piastres par charge de chameau. Maintenant il n'y a pas une seule maison européenne à Angora; les poils de chèvre sortent pour être manufacturés en Europe, et le chaly

ou camelot qui servait pour faire les cafetans, les voiles d'été pour les femmes (*ferétge*), ne se fabrique plus au dixième de ce qui se produisait. La Perse n'en consomme plus; les Anglais et les Russes ont eu l'adresse de s'ouvrir dans ce pays des débouchés qui ne redoutent pas la concurence. Comment en effet des étoffes fabriquées par le moyen de machines à vapeur pourraient-elles craindre des tissus dont la fabrication n'a pas fait de progrès depuis Nausicaa ou Pénélope? Les pachas ont du reste parfaitement favorisé l'industrie anglaise par les droits exorbitans dont ils ont frappé l'industrie nationale. Pour donner une idée de la folie de cette administration, il suffit de rappeler que les Francs, en vertu d'un article des capitulations impériales, ne doivent payer en Turquie que 3 p. 100 du prix de facture, tandis que les négocians nationaux, par les droits de douane, de timbre, de transit, d'octroi, etc., paient jusqu'à 10 p. 100. Bien heureux encore quand le pacha n'exige pas en *bakchich* (présent) une pièce d'étoffe à sa convenance. Du reste, il faut dire, pour être juste, que les gouverneurs, dans les affaires commerciales, ne font pas de différence entre un musulman et un raya. L'un et l'autre paient également deux ou trois fois plus de droits que les décrets impériaux ne le comportent.

Voilà la véritable cause de la décadence épouvantable qui engloutit l'empire ottoman. Aucun établissement industriel ne pourrait se former sans être aussitôt grevé de toutes les charges qu'il plairait à un gouverneur avide de lui imposer. Aussi, dans toute l'Asie mineure, il n'y a pas une papeterie, pas une grande manufacture de soie; on n'y fait point de drap, on n'y tanne point de cuirs; tout cela est demandé au commerce extérieur, et les Francs ne trafiquent qu'en tremblant avec un pays qui végète au bord de l'abîme. Toutes les matières premières exportées pour être rapportées manufacturées, voilà l'état normal de la Turquie. L'industrie est dans le dernier état de marasme, non pas qu'elle fût jamais très brillante en Asie mineure : la rapacité des pachas empêcha toujours les grands établissemens de se former; mais quelques villes, comme Alep et Brousse, concurremment avec Ancyre, fournissaient des étoffes de luxe; Césarée fabriquait des cotonnades, et Malathia avait quelques familles qui se livraient à l'industrie de la teinture. Tout cela est complètement anéanti. Un peu de maroquin, des tuyaux de pipes, quelques tapis, voilà toute l'industrie de l'Asie mineure. En matières premières, le pays est riche, et fournirait, s'il était bien administré, à une consommation intérieure et à une exportation considérables.

L'agriculture prodigue des trésors qui, en d'autres mains, seraient incalculables, la soie, le coton, le riz, l'huile, des troupeaux nombreux. Ah! que nos vieux Gaulois avaient admirablement choisi la contrée où ils ont été s'établir! Des plaines étendues, de belles eaux, et une mine inépuisable de sel, ne sont-ce pas des élémens suffisans pour porter l'agriculture d'un pays au plus haut degré de prospérité?

Le monopole, qui depuis quelques années s'étend comme un fléau sur toutes les branches de l'agriculture, menace de ruiner complètement le commerce d'Angora. Depuis que la culture du pavot à opium a été mise en régie, la production de cette denrée a décru d'une manière extraordinaire. Les nazirs chargés de la vente des farines sont souvent accusés de faire naître des hausses factices; toutefois, ce qui pèse surtout aux chrétiens, c'est un abus si facile à établir, que presque tous les pachas et les gouverneurs s'en rendent coupables sans que la surveillance du gouvernement central puisse y mettre un terme. Le karatch, ou la capitation des rayas, est fixé au moyen de tables qui sont dressées tous les dix ans, d'après un recensement fait par les ordres de la Porte; mais ces tables ne sont jamais exactes, et la population raya est toujours présentée comme plus nombreuse qu'elle n'est réellement. Il s'ensuit que les rayas paient généralement une capitation beaucoup plus forte que celle à laquelle ils sont assujettis par la loi.

Il y a quelques années, le gouvernement de la Porte avait voulu modifier l'administration supérieure de l'Asie mineure, pour effacer la dernière trace de cette puissance des *déré-bey*, dont le sultan Mahmoud a poursuivi l'anéantissement pendant trente ans de sa vie; le nombre et la circonscription des sandjack étaient complètement changés; on formait des *mouchirats*, divisions de territoire, ayant à leur tête un mouchir dont le pouvoir était plus militaire que civil. Mais les intrigues des pachas ont fait échouer ce projet, au moyen duquel il était trop facile de voir clair dans l'administration financière. Des nazirs auraient été placés sous les ordres des mouchirs, et, assistés d'un conseil des anciens, auraient présidé à la perception des impôts. Cette réforme radicale ne pourra jamais avoir lieu tant que les grandes charges seront vénales. Un pacha, pour acheter sa charge, est presque toujours obligé d'avoir recours à la bourse des sarafs, banquiers arméniens, qui commencent par prélever un bénéfice net sur la somme dont le pacha se reconnaît débiteur; ils reçoivent en outre un intérêt de douze ou quinze pour cent. Tout ceci ne peut être payé que par le moyen des exactions. Il faut ajouter que le gouvernement de la

Porte, tout en défendant les rapines, met souvent à la charge des pachas des frais de travaux, d'équipement de troupes, ou de nourriture d'armées, qui empêcheraient d'être honnête l'administrateur qui aurait les meilleures intentions. Cela vient de ce que, dans ce pays, où les habitudes ont tant de peine à s'établir et à s'en aller, il reste encore une espèce de souvenir du temps où l'Asie mineure était entre les mains de riches *timariots* ou princes féodaux, propriétaires de provinces par droit de conquête et par donation des anciens sultans. Ils payaient comme redevance un certain nombre de bourses, et envoyaient à la Porte le nombre d'hommes d'armes réglé d'après l'étendue de leur *ziamet*. Aujourd'hui, c'est seulement dans les montagnes du Kurdistan et dans quelques défilés du Taurus que l'on retrouve de ces princes nommés *deré-bey*, ou beys des vallées. Le sultan Mahmoud a facilement soumis ceux qui gouvernaient les provinces voisines de Constantinople, et les descendans de Kara-Osman-Oglou, qui du temps de M. de Choiseul avaient encore tout l'entourage de princes souverains, ne sont plus aujourd'hui que de simples gouverneurs qui reçoivent chaque année, le jour du baïram, le renouvellement de leur firman d'investiture.

Le sultan Mahmoud, en détruisant les déré-bey dans la Turquie d'Asie, préméditait depuis long-temps l'anéantissement des janissaires, dont les grands *timariots* étaient les plus fermes soutiens; son but était de donner plus d'unité à son gouvernement pour accomplir ces réformes qui ont fait la pensée de sa vie. Il demandait à l'Europe des lumières et des conseils; mais ses bonnes intentions étaient paralysées par les intrigues étrangères et par la force d'inertie du divan. Vainement le sultan accueillait-il avec distinction les hommes qui lui apportaient quelque plan d'amélioration; les meilleurs projets étaient abandonnés au milieu de leur exécution; peu à peu la pensée de Mahmoud se trouvait détournée des affaires qu'il paraissait avoir le plus à cœur, et du moment où l'œil vigilant du sultan n'était plus là pour soutenir le travail et l'activité, il n'était pas d'entreprise si utile qui résistât à un pareil abandon. C'est ainsi qu'on vit en peu d'années des écoles militaires, des écoles de chirurgie, des systèmes d'organisation administrative, des projets de défense, accueillis avec enthousiasme et abandonnés avec une incurie aveugle.

On a parlé à satiété de la régénération de l'empire ottoman, on a abordé bien des sujets, excepté le plus important de tous. Si les puissances européennes eussent voulu sincèrement le développement

d'un ordre de choses plus stable et plus régulier en Turquie, elles n'avaient qu'un mot à dire, et ce mot, elles ne l'ont jamais dit. La dépopulation qui augmente chaque année d'une manière notable est une des principales plaies qui affligent la Turquie. En appelant en Orient la colonisation européenne, la population se retremperait dans une sève nouvelle, et reprendrait des habitudes de travail et d'industrie, seule voie de salut qui lui soit ouverte. L'Europe elle-même, en ouvrant un débouché certain à sa population exubérante, profiterait d'un tel état de choses. Il est déplorable de voir des centaines de familles quitter les pays allemands pour aller chercher des établissemens aux terres australes, où elles ne trouvent que la misère et les maladies, tandis que si près de l'Europe il existe d'immenses pays, d'admirables terres incultes et désertes, qui pourraient nourrir plusieurs millions d'hommes; tant de villes dont on pourrait relever les murailles, tant de ports abandonnés d'où partaient jadis des flottes qui portaient jusqu'en Italie les grains, le vin et les fruits de l'Asie. Pourquoi donc, dans un temps où une moitié de l'Europe est à charge à l'autre, où le malaise général qui se manifeste dans tant de pays vient uniquement de ce qu'il y a trop de gens qui ne possèdent pas, pourquoi donc n'ouvre-t-on pas des débouchés à cette population qui souffre et qui murmure? L'Allemagne, l'Irlande, la Suisse, contribueraient à rajeunir cette contrée; de Smyrne à l'Euphrate, que de terres à occuper, à fertiliser, sans nuire aux droits acquis des habitans actuels. Mais par suite d'une législation égoïste et mauvaise, conséquence naturelle de l'antipathie qui existait entre les Turcs et les chrétiens, les Européens ne peuvent pas posséder dans l'intérieur du pays. Ceux qui ont acquis des biens-fonds aux environs des grandes villes les ont placés sous le prête-nom d'un raya. L'article des capitulations relatif à la propriété foncière laisse trop à désirer pour que les puissances européennes ne songent pas à le faire réviser prochainement. C'est de ce jour que commencera une ère nouvelle pour la Turquie. Comment dans les temps anciens l'Asie mineure est-elle parvenue à un si beau développement de richesses (car il faut toujours revenir à l'antiquité quand on veut voir de grandes choses accomplies par des moyens simples)? C'est par la colonisation européenne. Les premiers Grecs, en arrivant dans ces contrées, trouvèrent des peuples aussi peu civilisés que le sont les Asiatiques de notre temps, et en peu d'années l'aspect du pays avait complètement changé. Ne serait-il pas possible de faire ce que les anciens ont fait? Ne pourrait-on ouvrir sous la protection des puissances

européennes des débouchés pour la population qui voudrait s'expatrier? Cette pacifique intervention vaudrait bien les canonnades de Saint-Jean-d'Acre et profiterait au moins à l'humanité.

Jamais les gouvernemens d'Europe ne se sont occupés de la question de propriété pour les étrangers en Turquie. Il faudrait que, par un acte additionnel aux capitulations, les étrangers fussent admis à posséder aux mêmes titres que les musulmans, afin que le négociant chrétien pût venir avec sécurité former des établissemens stables, et qu'il n'en fût pas réduit à une industrie foraine qui ravale les Européens aux yeux des Turcs. Le jour où le bon sens du gouvernement turc, guidé par de sages conseils, aura voulu que la propriété soit une chose sainte et respectée, alors les Européens porteront dans ces beaux pays leur industrie et leur expérience; les rayas, qui ne demandent qu'à s'instruire, se formeront bientôt à une école de manufacturiers qui puiseraient à pleines mains la richesse dans cet Orient aujourd'hui si désolé.

Depuis tantôt vingt ans que les puissances de l'Europe se mêlent plus directement des affaires de la Turquie, elles n'en sont arrivées qu'à la rendre plus malheureuse qu'elle n'était dans ce qu'on appelait son état de barbarie; elles ont donné à ce peuple, que sa religion et sa politique à l'égard des rayas ont toujours poussé dans une fausse voie, mais qui ne manque pas de bon sens, le spectacle le plus déplorable de luttes sans portée et de basses jalousies; elles ont ajouté aux désordres naturels d'une administration ignorante les désordres extérieurs, l'intrigue et la corruption fomentées par les étrangers. La France a fait de vains efforts pour arrêter le mal, la plaie est devenue presque incurable aujourd'hui. Il y a un fait majeur consacré par le traité du 13 juillet; ce n'est pas seulement la clôture du Bosphore reconnue par l'Europe; en réalité, la Turquie se trouve par le fait seul de ce traité placée sous la tutelle des puissances signataires. Quand l'empire ottoman jouissait encore de la plénitude de sa force, il n'avait pas besoin du consentement des nations étrangères pour exercer son libre arbitre; il ouvrait ou fermait ses détroits selon des circonstances dont il était le seul juge. Aujourd'hui il doit rendre compte à l'Europe entière des actes les plus importans de sa politique. Mais puisque l'intégrité des états du sultan est garantie par ce même traité, il serait dans l'intérêt de la paix générale, dans l'intérêt de la Porte et dans celui du commerce européen, de rendre un peu de vie aux ressorts de cette société. L'intervention protectrice de l'Europe, si ce mot peut être employé dans les circonstances

présentes, ne s'est jamais manifestée que par des actes négatifs. Suspendre les hostilités, arrêter Méhémet-Ali, fermer les détroits aux navires de guerre, sont des mesures qui seraient peut-être utiles à la Porte, si on pouvait en même temps lui communiquer un peu de cette activité occidentale, dont elle a à peine l'idée, d'une part en établissant des rapports plus fréquens et plus faciles entre les Européens et les Orientaux, d'autre part en améliorant la condition des rayas.

Cette idée d'élever les rayas au même rang que les Turcs, d'abolir les distinctions outrageantes et d'en faire, en un mot, des sujets jouissant des mêmes priviléges et supportant les mêmes charges que les musulmans, a été long-temps méditée par le sultan Mahmoud. Il avait ordonné un recensement extraordinaire qui s'est effectué dans tout l'empire, et qui a duré plusieurs années. Une des grandes oppositions qu'il rencontrait dans son conseil était l'abolition du karatch, attendu que le paiement de la capitation est ordonné par le Koran pour les sujets qui ne suivent pas la loi de l'islamisme, et les oulémas avaient formé une ligue devant laquelle la volonté du sultan aurait été forcée de fléchir. Néanmoins, pendant son règne, les sujets chrétiens ont éprouvé une amélioration sensible dans leur position; beaucoup de villes qui n'avaient pas d'églises ont obtenu des firmans pour en faire construire; tout cela s'accordait encore à prix d'argent, il est vrai, mais c'était un droit qui se créait et qu'un gouverneur fanatique n'aurait pu contester.

La seule ressource assurée que trouvent aujourd'hui les rayas pour se mettre à l'abri des vexations de leurs gouverneurs est de rechercher la protection de quelque puissance européenne : les rayas ont alors recours aux consuls pour défendre leurs intérêts. Ce moyen d'action et d'influence n'a pas été négligé par la Russie et par l'Angleterre, et le nombre des protégés de ces deux nations augmente chaque jour en Asie. On compte même déjà parmi ces protégés un grand nombre de rayas que des rapports de religion et d'anciennes sympathies recommandent naturellement à la protection de la France.

Il est fâcheux que le gouvernement français, au lieu de suivre la marche des autres gouvernemens, ait au contraire donné des ordres pour que le nombre des protégés fût restreint autant que possible; ainsi, les catholiques, qui, de temps immémorial, ont été les protégés naturels de la France, ont eu à supporter récemment des dommages notables de la part des chrétiens des autres communions, qui trouvent un appui près des puissances non catholiques. Ces

questions de religion, qui peuvent paraître à quelques-uns caduques et surannées, sont encore ardentes et vivaces en Orient : c'est la seule nationalité que puissent invoquer des peuples mélangés depuis des siècles, mais qui ne se sont jamais confondus. Dans les villes de l'Asie mineure, on remarque toujours parmi les catholiques plus d'instruction et d'intelligence; l'éducation est plus européenne, il n'est pas rare de voir des jeunes gens parler l'italien et le français. Chez les Grecs et les Arméniens schismatiques, l'éducation se borne à l'étude de leur langue maternelle, l'arménien littéral ou le grec; le turc, pour les uns et les autres, est la langue usuelle. C'est donc sur l'élément catholique que la France devrait s'appuyer en suivant l'exemple des autres états, qui, par la protection qu'ils accordent sous différens prétextes aux rayas, ont su acquérir une prépondérance qui pourra leur être utile un jour.

L'état de crise dans lequel languit l'empire ottoman appelle une solution prompte et pacifique. Ce sont les grands de l'état qui ont besoin d'être éclairés. Le sultan Mahmoud savait que là se trouvaient les écueils qu'il avait à craindre. Quand on a suivi la marche de cette politique profondément astucieuse, mais habile et patiente, on est bien convaincu que l'esprit de réforme ne s'étendait pas seulement chez le sultan à quelques changemens dans les usages. Il avait préludé en attaquant la base d'un ordre de choses qui s'opposait à toute amélioration; mais par une fatalité inconcevable, au moment où il achevait de soumettre en Asie les seules oppositions qui pussent nuire à ses projets (car les beys du Kurdistan ne demandaient qu'à rester dans leurs montagnes), il vit s'élever devant lui le plus formidable adversaire que sa fortune pût rencontrer sur sa route. Les peuples de l'Asie mineure, qui depuis plusieurs années voyaient sans rien y comprendre la guerre civile entre les autorités, accueillirent Méhémet-Ali comme un nouveau problème qu'ils ne se chargèrent pas de résoudre. Après la bataille de Konieh, les troupes de Méhémet-Ali entrèrent à Angora et à Kutayah sans coup férir; mais Ibrahim manqua à sa fortune le jour où il fit halte dans cette ville : il fallait qu'il vînt occuper les hauteurs de Brousse, qu'il fortifiât le passage d'Ac-Seraï. A cette époque, le secret de sa faiblesse n'était pas connu; les Russes n'auraient pas osé l'attaquer; les flottes réunies de France et d'Angleterre se tenaient prêtes aux Dardanelles, et le premier mouvement des Russes aurait été le signal d'une collision que tous les gouvernemens étaient d'accord pour éviter. Un pas de plus, et la question était résolue en 1833. La Turquie et l'Égypte ne seraient pas

restées dans un *statu quo* mortel qui n'a profité à personne. Ce qui arrêta Ibrahim, ce n'est ni l'armée russe, ni une convention de Kutayah qui ne fut jamais signée : ce qui l'arrêta, c'est qu'il finit par se demander où il allait. Il était arrivé là sans but, et le jour où il ne trouva plus de résistance, il n'eut plus qu'à retourner sur ses pas. Cette indécision a perdu les deux états.

Maintenant, pour améliorer le sort de ces malheureux peuples, il faudrait dans le gouvernement turc probité et intelligence de sa véritable position. Une comédie comme celle de Ghul-hané n'est plus de saison. Tant que les gouverneurs se montreront comme des forbans qui ne passent dans une province que pour pressurer les habitans, la révolte couvera toujours sous l'oppression, et les habitans commencent à comprendre qu'un gouvernement européen, quelque mauvais qu'il soit, est toujours préférable à un état d'anarchie et de pillage. La question de propriété ne saurait être trop tôt abordée par les puissances protectrices, de concert avec le divan. En appelant en Asie mineure l'industrie étrangère, en ouvrant à l'agriculture des moyens de prospérité et des capitaux dont elle manque, on changerait en peu d'années tout l'aspect du pays. Les habitans sont d'un commerce facile, d'un caractère doux, et ne manquent pas d'intelligence; c'est dans les chefs de la nation que l'on trouve cette avidité funeste aux meilleures causes. La réforme de la vénalité des charges, question difficile et qui exige dans le gouvernement turc tout le courage de la probité, telle serait, avec l'organisation de la propriété, la base sur laquelle on devrait asseoir le nouvel état de choses, sans quoi la Turquie n'a que deux chances ouvertes devant elle : ou une dissolution intérieure déjà imminente, ou un partage qui n'est suspendu que par les rivalités des puissances européennes.

CHARLES TEXIER.

WILBERFORCE

ROMILLY ET DUDLEY.

—

(1780. — 1820.)

I. — LIFE AND CORRESPONDENCE OF W. WILBERFORCE.
II. — MEMOIRS OF THE LIFE OF SIR S. ROMILLY.
III. — LETTERS OF THE EARL OF DUDLEY.

Sir Samuel Romilly, William Wilberforce, lord Dudley, — l'Angleterre de ces derniers temps a produit des caractères plus forts et plus grands, — nuls qui soient plus aimables.

C'étaient, comme le dit excellemment le poète ancien, des « ames blanches » (*non animi candidiores*), dont l'essor traversa l'orage et la foudre. Elles sortirent du nuage les ailes brûlées. Ce furent trois victimes. L'homme de loi donna sa vie, l'homme de lettres sa raison, l'homme de piété ne donna que sa fortune. Romilly mourut de sa propre main, Wilberforce mourut pauvre, et Dudley mourut fou.

L'étude de ces trois personnages contemporains offre non-seulement un intérêt doux et vif, mais une leçon puissante. Ce ne sont pas des meneurs d'hommes; ils n'ont ni les qualités ni les vices de ce métier nécessaire. Ils ne mettent pas la main sur les grandes roues

de la politique; mais le bruit, le feu et la fumée les environnent et quelquefois les souillent, l'engrenage les emporte et les anéantit. Au milieu d'une civilisation aussi brûlante et aussi active que le fut celle de l'Angleterre entre les années 1780 et 1815, il faut voir ces délicates vertus et ces intelligences exquises jouer leur rôle, prendre leur place et marquer leur passage.

Ils ne défendent rien de matériel et de lucratif; ils représentent l'idéal au milieu de cette société commerciale, qui non-seulement leur pardonne, mais les aime, les pleure et les consacre. J'habitais Londres en 1818, lorsque Romilly mourut. Quel deuil universel! quelle tristesse incroyable! et combien je fus frappé de ce sentiment uniforme! On répétait cette nouvelle dans les boutiques, dans les rues et dans les passages; les commis et les facteurs s'arrêtaient pour en parler; les boutiques se fermaient; les bals, les fêtes, les représentations, étaient suspendus; on renonçait à un jour de gain, et les marchands voulaient rendre hommage à cet homme très simple, d'une médiocre fortune, et qui n'avait point flatté le peuple : tant, dans le trouble et la corruption d'une capitale de négoce, le sentiment et le regret de la perfection morale étaient restés profondément gravés au sein de la conscience générale! Pitt, Sheridan, Byron, Walter Scott, quand ils disparurent, ne produisirent pas cet effet religieux.

Les lettres et les mémoires particuliers de ces trois personnages viennent d'être publiés à Londres. Documens souvent fastidieux, ne les soumettez pas à une austère critique, ne leur demandez pas la richesse de la pensée, l'ordre des argumens, la facilité ou la grace, l'énergie ou la beauté de la diction. Ce sont des fragmens autobiographiques qui éclairent une large portion des annales anglaises, pendant l'époque la plus importante et la plus dramatique; et l'on sait que l'histoire ne commence à se révéler qu'au moment où les correspondances secrètes s'impriment. Ces mémoires, remplis de matériaux divers, souvent confus ou peu intéressans, sont les pierres d'attente de l'histoire. Un coin du voile se soulève. Trois hommes, Wilberforce, pieux jusqu'à la mysticité, apôtre de l'émancipation des noirs; sir Samuel Romilly, réformateur modéré et persévérant, philantrope sagace, ami du progrès et de la conservation; lord Dudley, né Ward, ami de Canning, pair libéral, grand seigneur et journaliste, se montrent tout entiers dans ces volumes; non-seulement on juge leurs actions et leurs écrits, mais ils apparaissent entourés de leurs groupes respectifs et portant le drapeau de leurs

bataillons. Les acteurs véhémens et éclatans, les Pitt et les Mirabeau, les Byron et les Canning, dominent et effacent ces hommes sincères, qui ajoutent foi à leurs propres paroles et à leurs propres actes. Un mélange de faiblesse est visible chez tous les trois. La piété de l'un s'épanche en flots de larmes; la sensibilité de l'autre brise sa vie contre un malheur qu'il ne peut vaincre; la susceptibilité morbide du troisième détruit sa raison avant la maturité. On dirait qu'une maladie morale vit au fond de ces trois ames et de ces trois esprits d'élite, et que le mouvement auquel ils participent est trop fort pour eux; flamme trop ardente qui dissout leur énergie. Ils ne possèdent pas une puissance égale à leur désir et une résistance égale à ce qui les entoure. Il y a une sombre liste à faire, c'est celle des victimes qu'a déjà dévorées et des hommes qu'a moissonnés cette civilisation intense de l'Angleterre: Castlereagh, Whitbread, Romilly, suicides; Sheridan, Fox, Canning, usés avant l'âge; et combien encore!

Dudley, Wilberforce, Romilly, représentent des idées très diverses. L'un est aristocrate whig, l'autre méthodiste tory, le dernier réformateur modéré. On juge mal une société si, ne la saisissant qu'à la surface, on néglige d'observer ces divers courans d'opinions et d'idées qui se mêlent ou qui combattent entraînés dans le lit d'une civilisation commune : phénomène curieux dans l'histoire d'Angleterre.

Depuis 1688, tout y est transaction, gêne et compromis; mais en se gênant et en transigeant, tout le monde garde sa couleur. Voici le groupe des dissidens, radicaux de l'église, celui des anglicans, presque catholiques dans leurs dogmes, celui des hommes d'état voués à l'intérêt national, celui des philantropes souvent mêlés aux puritains, car on sert volontiers les hommes quand on a besoin d'eux, celui des tories purs, propriétaires du sol et embrassant le palladium du trône. Chacun de ces bataillons a sa généalogie, ses traditions, ses colères, son histoire et ses espérances. Au lieu de l'unité dominante et souvent cruelle, mais régulière et éclairée, que le système monarchique avait établie ailleurs, tout dans l'Angleterre nouvelle est dissonance, isolement et contraste; de ces dissonances même naît une grande harmonie.

William Wilberforce, l'ami de Pitt et le défenseur des noirs, celui dont l'éloquence pathétique triompha de toutes les haines et gagna tous les partis, fit sa première apparition dans la vie publique en l'année 1785. Il mourut en 1833, laissant un nom vénéré. La carrière de sir Samuel Romilly fut parallèle à celle de Wilberforce; il débuta en 1790, et mourut en 1818. Un esprit moins solide, mais élégant et

varié, un caractère moins actif, mais brillant d'honneur et de grace, lord Dudley, n'occupe point un aussi vaste espace dans les annales de sa patrie que Romilly et Wilberforce. On le voit apparaître en 1814 et s'affaisser en 1830 dans une langueur qui aboutit à l'insanité.

Il est impossible de comparer lord Dudley à Wilberforce et Romilly. Excellent écrivain dans un cadre étroit, ingénieux critique, orateur élégant et précis, sans fécondité et sans puissance sur les masses, d'un goût raffiné jusqu'au dédain, et d'une défiance de soi-même qui ne lui permit jamais de conduire les hommes et de gouverner, il a été singulièrement exalté par les habiles rédacteurs du *Quarterly Review*, dont il était un des collaborateurs les plus utiles. Ami de Canning, il le suivit dans toutes les évolutions de sa fortune, et fut créé par lui lord Dudley en 1827. Son nom était Ward, fils du troisième vicomte Dudley et Ward, nom roturier qui lui déplaisait singulièrement; c'était une des épines de sa vie, car ce pair d'Angleterre, auquel rien n'avait manqué jamais, était parvenu à se créer d'innombrables douleurs, chimères qui tuèrent sa raison.

C'est par ce raffinement douloureux et extrême qu'il appartient à l'histoire des mœurs anglaises, non comme exception, mais comme type. En 1798, il y avait à Paddington une maison habitée exclusivement par un enfant et ses précepteurs, qui, toujours près de lui, contrôlant chacun de ses mouvemens, et soumettant à leurs doctrines la naïve liberté de sa nature, l'entouraient de latin, le berçaient de grec, et couvaient soigneusement cette intelligence fragile, comme on protège la fleur du tropique sous la serre chaude de nos jardins. On voulait faire une merveille, on fit une victime. On voulait créer un *student* et un gentilhomme anglais accompli, le succès couronna les efforts de ces éducateurs systématiques, tous les dangers de l'éducation publique furent évités; mais combien ce succès fut payé cher! L'adolescent, effrayé de tout, en proie à une hypocondrie nerveuse et permanente, habitué à la solitude silencieuse de son cabinet et de son jardin, sans cesse exposé aux doctorales injonctions de ses gouverneurs, versé dans le grec, connaissant admirablement bien les poètes et les orateurs latins, plus irritable qu'une femme nerveuse, plus énervé qu'un vieillard, plus triste qu'un malade, plus misérable qu'il eût été malheureux, reçut à la fois de son père une des plus belles fortunes de l'Angleterre et l'incapacité d'en jouir. Oxford et Édimbourg, où il termina son éducation, ne le guérirent pas; toute cette éducation mal dirigée fit de l'héritier des Dudley un homme de lettres souffreteux et timide. Les insensés qui

écrasaient cette intelligence et qui détruisaient tout un bonheur, ne savaient pas que le talent lui-même ne possède sa vigueur que bronzé sous les épreuves du monde, et que l'homme de lettres qui n'a pas vécu de la vie commune n'est qu'un pédant sans valeur.

Lord Dudley était fait pour une autre place dans la vie. Il la désira et ne put jamais la conquérir. Il suivit pas à pas son ami Canning et servit le mouvement singulier de liberté au dehors, de répression au dedans, qui caractérisait sa politique. Ses lettres, que l'on vient de publier, attestent les cruelles entraves dont la jeunesse de son esprit avait été surchargée et comme écrasée. C'est une phrase qui tremble de s'élancer, un style contraint dans son élégance, une grace formaliste, un défaut de verve et de naïveté qui oppressent le lecteur. Comme orateur, il devait produire peu d'effet et en produisit peu. Lord Byron, dont on n'a pas assez apprécié ni assez loué la prose, ébloui que l'on était par ses beaux vers, définit admirablement le talent de Ward; « étudié, brillant, élégant, quelquefois piquant. » Qualités inutiles dans une assemblée publique, mais qui se déployèrent avec beaucoup d'éclat dans la *Revue* que nous avons citée, et qui, selon la coutume anglaise, lui a consacré, après sa mort, le plus gracieux des panégyriques.

Jamais ce cerveau comprimé et énervé dès l'enfance ne put recouvrer son énergie; la distraction, la morosité, la rêverie, l'habitude d'une mélancolie sans cause et sans fin, plongèrent Dudley dans un état de langueur auquel tout l'art des médecins et l'emploi de sa fortune ne purent l'arracher. Telle avait été l'influence, ou plutôt la tyrannie de cette éducation, que cet homme de goût ne put jamais ni être ému par la musique, ni admirer un tableau. Il avait assez de sens pour confesser hautement son impuissance. « Ce que l'on appelle beaux-arts, dit-il dans une de ses lettres, est absolument invisible pour moi. Une statue ne me cause aucun plaisir; une peinture ne m'en fait guère. Si j'essaie d'admirer, cette admiration tombe à faux, ce qui est décourageant pour tout admirateur. Je n'y comprends rien, et je suis tenté de croire que la plupart des hommes sont comme moi, mais qu'ils ne le disent pas tout haut. » Rien de plus tragique et de plus triste que les dernières lettres de cet homme aimable, sacrifié à de pédantesques théories et à de folles espérances de perfection. Rien ne lui faisait défaut, ni l'amitié, ni la fortune, ni le rang, ni le talent, ni même la renommée. Seulement il s'affaissait sur lui-même et se repliait comme ces feuilles d'arbre trop minces qui se roulent et se resserrent à l'ardeur du soleil ou au souffle de

l'air. Il se mourait de l'impossibilité morale de vivre. Aucun malheur, aucune passion, point d'affaiblissement causé par l'excès ou du travail ou du plaisir. « Je suis, écrit-il à son ami l'évêque de Llandaff, en proie à des sentimens qui me torturent. C'est en vain que ma raison me dit que mes idées sont exagérées. Anxiété, — regret du passé, — terreur de l'avenir, — m'ont saisi comme une victime. Je redoute la solitude, je ne suis pas propre à la société, et toutes les erreurs que j'ai pu commettre dans le cours de ma vie se dressent et restent debout devant moi. Je suis honteux de ce que je ressens, lorsque je viens à penser à la prospérité dont je jouis. Mais il me semble que j'ai été tout à coup transporté dans quelque région horrible, au-delà des limites du bien-être et de la raison. » Ces lignes représentent et dépeignent avec une admirable netteté la désorganisation de cet esprit cultivé, qui se voyait périr sous sa culture même. Ceci est plus curieux encore : « J'attends W. R., qui souffre du même mal que moi. La mélancolie sombre qui pèse sur lui aussi lourdement que sur moi-même ne l'empêche pas d'être un convive très aimable. J'attends ce tête à tête avec satisfaction et plaisir. » Une première fois il échappa au démon qui le poursuivait : plus tard les attaques se renouvelèrent, et il succomba en juillet 1833, après un an de retraite forcée sous le poids d'une aliénation mentale. Ses lettres, ses discours et ses articles, que l'on recueillera sans doute, œuvres élégantes et polies, ne laisseront pas périr le nom de cet aristocrate whig.

Parmi les courans d'opinions et de pensées qu'on a presque toujours négligé d'analyser et de porter en compte lorsqu'on s'est occupé de l'histoire des peuples, nul n'était, en Angleterre, plus populaire et plus puissant, au commencement de ce siècle, que la dévotion puritaine, piété mélancolique et profonde, devenue passion et besoin pour des caractères graves ou timides, et subdivisée en mille fractions de sectes, hostiles quant au dogme, analogues quant à l'esprit. Depuis les prédications de John Knox, cette veine profonde et tragique n'avait point tari; on l'avait retrouvée chez les partisans de la communauté (*commonwealth*), chez Milton, Daniel de Foë, le quaker William Penn, le chaudronnier-poète Bunyan, le courageux prédicateur Baxter, et le romancier Richardson. Nul penchant intellectuel n'avait plus de prise sur le caractère anglais, sur les masses comme sur l'homme isolé, sur les gens du monde comme sur les pauvres. La terreur de Pascal, voyant son ame suspendue entre les deux gouffres d'un passé inconnu et d'un avenir inconnu, sur le point fragile d'un

présent incertain, est un sentiment vulgaire dans ce pays où les intelligences les moins raffinées se sentent quelquefois saisies d'un effroi sans pareil en face de leur propre existence. A mesure que les grandes destinées de cette société commerçante et colonisatrice se développaient, ce génie mélancolique, bienfaisant et pieux, ce culte triste et dévoué des bonnes pensées et des bonnes œuvres, cet ascétisme actif et mondain, cette analyse austère et incessante des vertus pratiquées ou désirées, acquéraient un caractère moins dur et moins grossier. Sous Charles II, pendant le règne de la marchande d'oranges Gwynn et de ses deux cents rivales, la Bible appartenait au peuple qui s'en nourrissait. « Comme j'accompagnais le roi, dit un seigneur de ce temps dans ses mémoires, et que sa majesté escortait à cheval la litière de la duchesse de Portsmouth, à laquelle il envoyait des baisers, je vis sur le bord de la mer, étendu dans le sable, sous le soleil, un petit berger, les pieds nus, qui lisait la Bible et qui pleurait. » Ce petit berger aux pieds nus et pleurant de tristesse en lisant Job ou Jérémie représentait le fond du peuple, cette masse active et mélancolique qui devait renverser Jacques II. A la fin du XVIIIe siècle, les larmes des gens de cour et des gens instruits coulaient sur ces mêmes pages de la Bible; le célèbre auteur de *Clarisse*, Richardson, imprimeur de son état, formaliste par caractère, était casuiste par goût, et levait tous les scrupules de conscience que lui proposaient les bonnes femmes de son voisinage. A cette piété sincère et minutieuse, les Swift, les Sterne, les Goldsmith, les Sheridan, les Fielding, opposaient leurs ricanemens et leurs railleries; mais tout le prestige du talent ne pouvait rien contre le génie national. Wesley, le méthodiste, traînait derrière lui des flots d'auditeurs pantelans et ruisselans de larmes sincères. Enfin ce mouvement religieux, se résumant dans William Wilberforce, homme éclairé, infatigable, opulent, dévoué, vint prendre place au parlement même.

Wilberforce servit donc d'expression politique et d'organe actif à tout le puritanisme anglais. Autour de lui vinrent se placer, à lui seul aboutirent comme à un centre les ames tendres, les esprits méditatifs et scrupuleux, les hommes dont la revêrie pieuse n'osait pas essayer la vie publique.

La fraction ultra-religieuse à laquelle Wilberforce, Hannah More, Wesley, Newton, appartenaient, et qui avait compté parmi ses adeptes et ses appuis Daniel de Foë, Richardson, Milton, le quaker William Penn, le bon Cowper, ressemblait sous quelques rapports à notre république janséniste. Wesley en était l'orateur populaire,

Wilberforce le moteur politique, Hannah More le moraliste, et John Newton le philosophe pratique. C'était un Port-Royal sans clôture et exempt de persécution, un Port-Royal répandu librement à travers une société libre, et n'ayant à braver qu'un seul despotisme, le ridicule. Ces ascètes du monde étaient plus tristes que les vrais ascètes catholiques. Ils puisaient à une source plus amère et mêlaient plus de larmes à leur abnégation. Il est curieux d'observer par quel attrait délicat et mystérieux ils se laissent entraîner vers le jansénisme français, et comme Nicole et Pascal leur vont bien. « Que mon favori Nicole est charmant! dit quelque part Hannah More. Le connaissez-vous? Rarement ai-je rien trouvé de plus délicat. Ses lettres sont ce qu'il y a de mieux en fait de *petite morale*. Il est sans égal sur tous les sujets trop minces pour un sermon, comme l'amour-propre, les charités domestiques, le triomphe sur soi-même, etc., etc. »

Autour de Wilberforce les évènemens grondent et se multiplient en vain. Il n'a que son plan, il ne voit que son but; 1793, le directoire, Napoléon, Marengo, l'Espagne, la Russie, ne l'occupent guère; ce sont des fantômes, et la réalité, pour lui, est ailleurs. Il abolira la traite des noirs, et répandra, autant qu'il sera en lui, les idées religieuses. Pour ces deux objets, il est d'un courage extraordinaire, il rivalise d'activité avec Brougham, de persévérance avec Pitt, exténue une constitution naturellement faible, dépense sa fortune en aumônes et en dons gratuits, envoie des missionnaires en Australasie et à Sierra Leone, essaie d'introduire à Saint-Domingue la langue anglaise et le protestantisme, écrit, agit, imprime, parle, discute, attire à lui Talleyrand, Fox, Macaulay, entretient des rapports avec les hommes des conditions les plus diverses, donne des conseils aux femmes sur leurs relations de ménage, et aux maris sur l'emploi de leur autorité, résout les questions délicates et les cas de conscience que les ames scrupuleuses lui adressent de toutes parts, et remplit ainsi jusqu'à la soixante-seizième année de son âge les rôles mêlés de casuiste, de docteur, d'homme d'état, de colonisateur, d'apôtre, de missionnaire, d'écrivain, d'administrateur, d'avocat.

Il correspond avec l'ami intime et le protecteur de William Cowper, avec John Newton, et l'on voit ainsi, dans ses lettres, tout un groupe social, l'orateur, le prêtre, le poète, apparaître avec sa vie et son mouvement propre. C'est ce John Newton qui écrit à Wilberforce, dans un style qui rappelle la simplicité élégiaque de Cowper: « Au moment même où je tiens la plume, on accorde là-haut un clavecin qui ne m'amuse guère et ne favorise point ma pensée. Au surplus, il

me semble que je suis ce clavecin : combien fréquemment faut-il m'accorder, et comme il est facile de déranger cette harmonie si difficile à établir! Mon imagination surtout est un instrument dont je ne dispose guère. Quelquefois l'influence est bonne, et me voilà heureux; mais bien souvent un mauvais génie prend la clé et tourne les vis : alors je souffre le martyre. C'est une confusion, une discordance, un chaos de sons effroyables, et comment y échapper? Je ne puis me boucher les oreilles, puisque ce concert maudit est dans mon sein. »

Rien de plus éloquent que ce John Newton, le confident, le consolateur et le guide religieux de Cowper; poète qui s'ignore lui-même, sa correspondance est remplie de traits délicieux qui attestent la tolérance véritable et la philosophie sincère de cet esprit distingué. « Envoyer des missionnaires aux îles *Pélioù!* dit-il quelque part, chez un peuple si doux et si naïf! Je désire que nos Européens laissent les Péleïens tranquilles, et que ces derniers n'aient d'autre occasion de voir nos concitoyens que pour donner, comme ils l'ont déjà fait, une hospitalité généreuse à quelques naufragés. Mais si nous nous établissons dans leurs îles avec la contagion de nos besoins, de nos vices et de nos fléaux, ils sont perdus! » On voit que le calviniste Newton, son ami Cowper et Wilberforce touchaient sans le savoir aux doctrines de Jean-Jacques Rousseau. Voici comment Newton parle de la révolution française en 1796 : « La main de Dieu est sur le monde. Nuages et foudres s'accumulent autour de son trône; il marche, mais nous ne le voyons pas. Ses desseins sont grands et évidens, mais ils sont obscurs. Il a envoyé devant lui ses serviteurs, qui balaient la place et font disparaître les immondices : tâche ignoble et dure que Dieu a réservée à des natures terribles; un grand seigneur ne charge pas ses enfans de nettoyer ses écuries. L'Europe aujourd'hui n'est qu'une vaste étable d'Augias. On est à l'œuvre, et le sang coule avec la fange. Quand l'œuvre sera finie selon la volonté de Dieu, le maître leur apprendra qu'ils ont rempli ses ordres en imaginant se satisfaire eux-mêmes. »

Il avait très bien saisi et compris la situation de son ami Wilberforce : « Vous n'êtes pas, lui disait-il, le représentant du comté d'York; vous êtes le représentant du Seigneur dans un lieu où beaucoup de gens ne le connaissent pas. » — Sous le rapport de la politique même, c'est un grand avantage que cette représentation des intérêts moraux qui préoccupent et animent une masse d'hommes. L'unique soin des intérêts matériels et la représentation matérielle

ne produiront jamais des résultats équivalens. Qui donc écrit les lignes suivantes? est-ce un père de l'église, un casuiste, un moraliste élégiaque? Sont-elles tracées par une de ces mains ascétiques que le pinceau de Zurbaran croise sur des poitrines desséchées? « Le vain tumulte du monde politique ne fait naître chez moi qu'un sourire, et j'ai pitié des pauvres êtres qui estiment assez haut ses joujoux pour les emporter précieusement comme des trésors impérissables et réels. Quant à moi, j'aspire à une possession plus vraie, plus substantielle et plus durable. » Un homme politique, Wilberforce, a semé ses lettres confidentielles de pareils aveux et de semblables sermons. On y voit combien les hommes les plus éclairés de l'Angleterre redoutaient Bonaparte et craignaient l'avenir.

Les Anglais sont à deux doigts de leur perte. Wilberforce tombe à genoux, prie, et s'écrie que les vices de la nation attirent la foudre céleste, et que la vengeance doit s'accomplir. William Cowper se résigne au joug de Bonaparte, et redit en vers élégiaques les tristesses du prophète hébreu. Rien n'est prêt, la côte est mal défendue, le trésor est vide, la milice des campagnes refuse le service, la marine est en mauvais état. Romilly, Mackintosh, les plus sages, avouent l'énormité du péril. Au milieu de cette terreur, il y a un homme qui paraît infiniment grand; c'est William Pitt. — « Pauvre Pitt, dit Wilberforce! il doit être prêt à dire comme l'ancien : « Oui, le monde était fait pour César! » Sa constitution doit être bien ébranlée, et je ne sais comment sa tête peut y tenir. »

La séduction opérée par Bonaparte s'étendait jusqu'à Wilberforce lui-même. « Rien ne m'a plus profondément convaincu, dit-il, de la puissance extraordinaire dont Bonaparte a été doué par Dieu même, qu'un trait spécial de son caractère : il séduit et gagne des hommes d'une supériorité reconnue dans des carrières diverses, les attache à sa cause et les fait servir à ses desseins. Ce pouvoir de faire graviter vers soi les esprits (que cette expression me soit permise) est absolument indispensable à quiconque veut se constituer centre d'un système. Sans cela, tout serait confusion. C'est la preuve infaillible du grand génie. Je dois avouer avec franchise que chez Bonaparte cela me surprend d'autant plus, que, dans certaines occasions, il a paru, et spécialement en Égypte, se conduire d'une manière peu convenable, je ne dis pas à un homme honnête, mais à un homme fort. »

Wilberforce voulut toujours le bien et ne l'accomplit pas toujours. L'abolition de la traite des noirs est sa grande œuvre. Quant à l'ap-

plication de la civilisation européenne aux enfans de la race africaine, l'avenir dira si ce n'était point une tentative malheureuse et inexécutable. Ami constant de Pitt, populaire par le dogme et les penchans, tory par les amitiés et les principes politiques, il occupa souvent une position fausse et ne put se sauver qu'à force de distinctions subtiles, que l'on accusait d'être ambiguës. Homme honnête et homme dévoué, dont l'apostolat charitable et sincère mérite la vénération de l'avenir!

Il ne manquait point d'habileté; pendant toute sa vie, il conserva l'appui de William Pitt. William Pitt n'était pas seulement un ministre, mais le défenseur de la nation : le levier de sa politique s'appuyait sur l'intérêt et sur la richesse, sur la puissance et sur la vie de la Grande-Bretagne. Il fit mouvoir ce levier avec une persévérance de calcul et une intrépidité de coup-d'œil sans égales. Fox s'armait des influences étrangères; son parti était donc plus faible, et moins national, quoique plus populaire.

L'influence étrangère et démocratique à laquelle se rattache Romilly, celle qui se rapportait aux théories de Rousseau, Diderot, d'Alembert et d'Holbach, ne réunissait pas un très grand nombre de talens accomplis et élevés. On comptait dans ses rangs le jeune Erskine, le jeune Mackintosh, le jeune Southey, le jeune Romilly, tous séduits par la nouvelle aurore qui semblait poindre et rayonner sur l'Europe. En avant de ce groupe ardent et sans expérience marchaient Thomas Payne l'Américain, dont la convention nationale devait engloutir et éclipser la renommée, le savant Priestley, le subtil Horne Tooke, l'helléniste Parr, un des originaux les plus curieux de son temps, l'énergique Cobbett, enfin l'aimable et doux Romilly. La plupart se distinguaient par leurs ridicules ou excitaient la défiance par leur jeunesse. Le pédantisme de Parr, qui n'écrivait pas six lignes sans les orner de trois citations grecques; sa bibliothèque de perruques pour les trente jours du mois, le nombre égal de ses pipes, et la splendeur de sa vaisselle plate, bien qu'il donnât rarement à dîner, le classaient parmi les excentriques les plus célèbres de son temps. Mackintosh, Erskine et Southey venaient de quitter les bancs; il était permis de rire de la *pantisocratie*, ou du gouvernement égalitaire que ce poète enthousiaste voulait fonder en Amérique. Bentham, un des écrivains les plus détestables de ce temps, et l'une des intelligences les plus fines et les plus profondes de tous les temps, ne faisait que préluder encore aux recherches subtiles qui ont signalé sa vie. Payne se déshonorait par l'habitude de l'ivresse;

Horne Tooke manquait de courage et de considération. Cobbett seul frappait juste : il s'adressait aux sentimens, aux préjugés et aux habitudes de la vieille Angleterre et de ses *yeomen* dont il parlait le langage dans ses écrits. Les fleurs de rhétorique de Mackintosh, les élans oratoires d'Erskine, les finesses grammaticales d'Horne Tooke, les triviales argumentations de Payne, les éloquentes exagérations de Southey, ne suffisaient pas à déguiser, aux yeux des citoyens anglais, cette vérité dangereuse pour leur parti, c'est qu'il n'était pas anglais.

Le mouvement révolutionnaire était donc plutôt superficiel et de parade que profond, sincère et national. Peu à peu les années détachèrent des opinions étrangères les plus brillans et les moins solides de leurs partisans : Mackintosh, Erskine, Southey. Cobbett, qui avait pris position sur le terrain national, resta debout à la même place, et ce fut lui, sans aucun doute, qui précipita le plus efficacement les esprits vers les réformes que nous avons vu s'accomplir. Payne proposait pour modèle l'Amérique, Mackintosh la France, Erskine et Tooke les anciennes républiques; Romilly proposa Genève.

C'était un avantage pour ce dernier de se trouver porté par un groupe beaucoup plus calviniste que français. Pour la moralité stricte et douce, le culte des vertus privées, l'amour des lois et celui du progrès, le respect de l'industrie et de l'argent, la distribution économique et féconde des heures et du travail, il y a plus d'une analogie entre les deux nations, soumises aux mêmes habitudes et à la même éducation religieuse. Aussi, profitant de cette situation heureuse, allié aux violens réformateurs du continent sans partager leurs goûts, leurs prétentions, leurs systèmes et leurs fautes; touchant à Mirabeau par Dumont, et aux puritains d'Angleterre par les idées, les mœurs et le style des réfugiés, Romilly s'arma-t-il bientôt d'une considération qui fut accrue et ornée par l'aménité de ses manières et la douce sûreté de son commerce. Marié à une personne d'une beauté achevée et d'un caractère heureux, il s'éleva par degrés jusqu'aux honneurs de la haute magistrature, se laissa long-temps solliciter avant d'accepter un siége au parlement, se distingua parmi tous les candidats par l'extrême délicatesse de ses démarches avant l'élection, et parmi les membres des communes par l'infatigable accomplissement de ses devoirs. Il ne pouvait siéger que sur les bancs des whigs, et ce fut en effet la place qu'il choisit. Fidèle à ses débuts, il s'occupa exclusivement de la réforme des abus judiciaires, et n'exerça aucune influence marquée sur le mouvement des affaires publiques.

La douceur de l'ame jointe à la persévérance de la conduite a fait de Romilly un phénomène moral. C'était un Genevois et un Anglais, un philantrope et un homme pratique, sir Charles Grandisson dans la vie politique; c'était l'union singulière de la pratique et de la rêverie, l'esprit des affaires devenu poésie; une sensibilité aiguisée jusqu'à la finesse la plus maladive, un désir de l'idéal sans cesse aux prises avec les réalités, mais sachant les subir.

Au commencement du XVIII[e] siècle, une famille protestante de Montpellier vint s'établir à Londres, non pour y faire fortune, elle abandonnait en France un riche domaine et une maison qui lui appartenait, mais pour vivre au milieu de ses frères de religion et pour adorer Dieu à sa guise. Ce scrupule de conscience, cette délicatesse de sensibilité pieuse, n'avaient pas été provoqués par une persécution directe et violente. La famille, alliée aux La Ferté et aux Monsallier, se soutint à Londres par la probité, la résignation et le travail, mais ne prospéra pas d'une manière éclatante. Ses membres étaient surtout remarquables par la simplicité des goûts, la douceur et l'aménité de l'humeur, la régularité et l'élégance modeste des habitudes. Le père de Romilly, fabricant de cire, puis joaillier, éleva doucement et avec un soin indulgent Samuel, celui dont nous avons à parler, et le laissa suivre les inspirations d'une ame naturellement tendre, mélancolique et se portant avec une émotion ingénue vers le bien et vers le beau. Les premières impressions du jeune homme lui vinrent de Fénelon, d'Adisson et de Jean-Jacques. Ces trois maîtres, l'un plus tendre, le second plus élégant, le troisième plus enflammé et plus dangereux, exercèrent sur le jeune protestant cette influence magique qui trempe le caractère pour l'avenir; il leur dut cet enfantement de l'ame, cette fécondation de la pensée, qui décident de tout et qui s'opèrent entre la quinzième et la vingtième année. Avant l'adolescence, il était homme par l'excès de la sensibilité morale, devenue faiblesse morbide et lui créant des terreurs et des angoisses. Romilly fondait en larmes à seize ans, si un vieillard paraissait devant lui sur la scène et mourait poignardé; ce vieillard lui rappelait son père.

Tout le roman intime de la famille Romilly est de cette nature. Il se colore de la même teinte exquise et passionnée que les plus grands et les plus rares écrivains ont quelquefois imitée et reproduite, mais qui est le terme de leur art. Ici la réalité crée l'idéal sans le secours de l'artiste, comme on voit par hasard un ciel de

Claude Lorrain, beau de tous ses accidens et de toute son idéale splendeur, éclore tout à coup et illuminer l'horizon, les plaines et la forêt.

Une austérité élégiaque et une sorte de suavité triste règnent sur toute la famille protestante, occupée d'intérêts élevés et mêlée plus tard à l'aristocratie de naissance et de fortune. On est ému de respect et d'attendrissement quand on pénètre dans cet intérieur plein de calme, de dignité douce, d'activité réglée, de devoirs silencieux, accomplis avec un zèle charmant et pour ainsi dire avec une volupté méditative. Ce raffinement du beau et du bon, cette élégance d'artiste portée dans la vie privée, cette simplicité acquise et voulue, composent un caractère spécial, qui n'est pas absolument anglais, mais qui se fond et se lie admirablement aux nuances anglaises, et qui se rapporte, comme à sa source, au calvinisme adouci de Genève moderne et aux scrupules des familles françaises réfugiées. La philosophie pénétrante d'Ancillon, le labeur spirituel et minutieux de Bayle, l'esprit microscopique de Saint-Évremont, l'analyse sentimentale de Jean-Jacques, touchent par divers points à ce même génie anglo-genevois, qui n'est ni sans grandeur, ni sans grace, ni sans danger, et dont Romilly est l'une des expressions modernes les plus aimables.

Il faut l'entendre décrire ses joies domestiques. « Notre nouvelle résidence, dit-il, était située dans High-Street, sur la limite de Mary-Lebone et de Londres, qui commençait à envahir les villages voisins. A voir cette petite maison brune, ses deux fenêtres de front, sa physionomie étriquée, son petit carré de terre, anobli du titre splendide de jardin, vous eussiez conçu de ses habitans et de leurs plaisirs, comme de leur élégance, une assez misérable idée. Mais il fallait se mêler à notre famille, et y porter un cœur capable de comprendre le bonheur réel, pour apprécier celui que renfermaient ces humbles murailles. Vous y eussiez trouvé une société composée de personnes aimables, aimantes et gaies, ne désirant et ne regrettant rien, heureuses de leur vie privée et y concentrant toutes leurs jouissances, unie par la similitude des goûts, des affections, des caractères, et par les liens du sang. Vous auriez partagé, en les admirant, nos plaisirs si variés et si vifs : promenades à cheval dans les environs, au milieu de paysages délicieux; lectures du soir en hiver, pendant que les uns dessinaient et que les autres brodaient; festins modestes et charmans pour célébrer l'anniversaire du mariage de mon père et la naissance de chaque membre de notre

heureuse société; contredanses que nous trouvions moyen d'organiser dans les plus petites chambres du monde. Je ne puis me rappeler ces jours, heureusement je puis dire ces années, sans éprouver l'émotion la plus délicieuse. J'aime à me transporter en idée dans notre petit parloir tendu de papier vert, élégamment orné de gravures de Strange, Bartolozzi et Vivarès, d'après Raphaël, les Carraches et Claude Lorrain. Je fais revivre jeunes gens et vieillards, mêlés et confondus dans cette heureuse colonie; je les revois groupés devant le foyer; je n'oublie pas le beau lévrier d'Italie, le chat noir et l'épagneul respectueusement étendus à nos pieds et vivant en parfaite harmonie. La porte qui s'ouvre me laisse reconnaître les visages amis des domestiques de la maison, surtout celui de la vieille nourrice, qui avait si bien soigné notre mère et nous l'avait rendue en bonne santé; aussi nous l'aimions tous! »

Dans cet intérieur que nous avons laissé Romilly décrire avec une si touchante simplicité, d'autres personnages venaient se placer; un ministre genevois, Roget, ami de la maison, enthousiaste sincère de Jean-Jacques Rousseau; la sœur de Romilly, grande et belle jeune fille, bonne musicienne, instruite et naïve; un jeune commis qui avait de l'aisance, l'associé et le plénipotentiaire du joaillier plutôt que son commis. Vous vous rappelez ce beau personnage anglais d'un roman moderne, Ralph, et sa patience, et son amour, et son silence, ce silence et cet amour dont quelques critiques ont douté. Eh bien! Greenway, le commis de Romilly père, debout devant le foyer, caressant les longues oreilles du chien de la famille, et écoutant la jeune fille qui chante, assise devant son vieux clavecin noir, c'est Ralph tout entier; on ne sait en vérité si George Sand a vaincu la réalité, ou si la réalité s'est élevée seule au-dessus de ce magnifique talent.

Greenway avait vingt-quatre ans, sa taille était noble, son cœur haut, sa figure agréable, son caractère égal et doux, « et l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer, dit Romilly, le désintéressement, la générosité et le sentiment d'honneur qui marquaient toutes ses actions. Après avoir demeuré long-temps avec nous, et nous avoir inspiré autant de confiance que d'estime, il hérita d'un petit patrimoine, et alla vivre dans une maison qui lui appartenait; ses relations avec notre famille ne perdirent rien de leur intimité. Nous le recevions toujours comme un ami de cœur et un charmant convive. Il était de toutes nos parties, de toutes nos promenades, de tous nos secrets. Ma sœur, qui n'avait encore formé aucun projet d'établissement, le voyait avec

estime, comme nous tous, et n'avait ni répugnance ni penchant pour Greenway. Quant à lui, naturellement réservé jusqu'à la froideur, il n'avait laissé deviner à personne, pas même à ma sœur, le sentiment qu'elle lui avait inspiré. Un jour seulement que mon père, ma mère, ma sœur et moi, nous allions visiter sa nouvelle demeure, mon père l'ayant félicité de l'air d'aisance et de bien-être qui régnait dans cette maison, Greenway s'écria : « Il ne manque ici qu'une maîtresse. » Puis il se tut. Il croyait en avoir assez dit, et il rentra dans son fatal silence. » Témoin du bon accueil fait à Roget dans la famille et de ses progrès dans la confiance du père, Greenway eut le courage d'épier le premier éveil du sentiment sympathique inspiré par Roget à la jeune fille; il en suivit le développement progressif, il en contempla la marche et les nuances, comme si cette douloureuse étude eût été l'unique soin de sa vie. Il ne quittait guère les amans et voyait de près cette affection naissante se changer en attachement vif, puis en passion impétueuse. Il assista au mariage, toujours silencieux, réservé, impassible; « pas un de nous, dit Romilly, n'avait pénétré le secret de cette tristesse qui le dévorait depuis long-temps, et il l'aurait emporté avec lui dans la tombe sans un hasard singulier qui le trahit. Plusieurs jours après le mariage, Greenway, mon frère et moi, nous allâmes dîner chez un ami dont l'excellent vin fut mis à contribution sans réserve, mais sans que les trois convives et leur hôte eussent compromis leur raison. Greenway n'avait pas bu plus de vin que nous, il n'était pas ivre, son cerveau n'était pas troublé, ni sa prononciation embarrassée; mais les émotions qu'il avait long-temps dévorées, se trouvant tout à coup enflammées et exaltées, éclatèrent de la façon la plus violente et la plus inattendue. Tout en marchant à côté de nous, il commença par se plaindre en termes vagues de sa misère, de son désespoir; puis, forcé de s'arrêter, il tomba sur les marches d'une maison. Là, ne pouvant plus se contenir, et d'une voix qui fendait l'ame, il exprima enfin la cause et l'étendue de sa peine, et finit par s'écrier d'un ton prophétique : « Jamais, jamais je ne saurai ce que c'est que le bonheur! » Il avait dit vrai. En vain essaya-t-il de se distraire en prenant du service dans la milice d'Oxford, puis en voyageant sur le continent. Après avoir erré de ville en ville, sans que le changement de lieux dissipât un instant sa profonde tristesse, il sentit ses forces physiques décroître avec ses forces morales. Un jour, je reçus une lettre du graveur Byrne, son compagnon de route, qui m'apprit qu'il était mourant dans une auberge de Calais. Je partis en toute

hâte, et j'arrivai pour être témoin de son agonie. Il se retourna dans son lit, fixa sur moi ses yeux mourans, voulut parler, ne le put et expira. Ainsi disparut ce jeune homme charmant qui avait éprouvé les souffrances morales les plus exquises et les plus raffinées, qui n'avait jamais été que bienveillance, générosité, humanité, douceur et vertu. » On voit par quel intérêt et quelle pente facile Romilly, à plus de quarante ans, se laisse entraîner à ce récit mélancolique qui séduit à la fois sa rêverie et ses souvenirs.

Ainsi prédisposé par son naturel même à l'exercice des vertus délicates, la lecture de ce mauvais éloge que l'emphatique Thomas a consacré à d'Aguesseau décida Romilly en faveur de la jurisprudence; il donna toute sa vie à cette étude, si difficile en Angleterre. Deux Genevois, Roget, son beau-frère, et Dumont, l'ami de Mirabeau, augmentèrent et perfectionnèrent les influences déjà reçues; Roget lui communiqua sa philantropie exaltée et libérale; Dumont, plus sensé et plus utile, dirigea vers la pratique sérieuse toutes les facultés honnêtes et courageuses de son ami. Bientôt ses voyages à Genève et en France le mêlèrent à la société des Clavière, des Necker, des Mirabeau, des Chamfort, et il prit part, dès les premiers jours de sa jeunesse, à ces brillantes et joyeuses espérances d'une régénération universelle. Il fut bien un peu surpris quand il vit de près les philosophes; Mirabeau surtout l'effaroucha.

La grandeur de Mirabeau, c'est d'avoir aperçu d'un coup d'œil que la société tout entière était devenue mensonge, que des formules vaines et apparentes recouvraient le néant, et qu'il n'y avait plus rien à faire que de détruire. Les autres maudissaient, lui balayait et emportait les ruines. Son père avait dit de lui, dans son style extraordinaire et puissant : « C'est un avaleur de formules! » Et en effet, il absorbait tout; ce mot bizarre comprend la description et la définition les plus complètes de son caractère. Lui-même ne cessait de répéter : « La petite morale est ennemie de la grande. » A cette grande morale, qui n'était que la ruine de toutes les choses existantes qu'il battait en brèche comme un Briarée aux cent mains, il sacrifiait l'immense et nécessaire foule des petites vertus dont se compose la vertu véritable. Il voyait donc la vérité et la nudité de son époque, c'est-à-dire le néant de cette époque, et, sous ce rapport, il était l'homme le plus vrai parmi ses contemporains. Ardent à profiter de ce néant même, il ne reculait devant aucun emploi du mensonge, et personne n'a menti comme lui. La vertu gracieuse de Romilly, toute composée de petites vertus et de petites vérités, ne savait comment

mesurer ce colosse étrange qui ne vivait que de suppositions et de fraudes, qui empruntait tous ses ouvrages et pillait toute sa gloire.

Mirabeau invente des histoires pour se mettre en scène; il fait mille contes, il parle tour à tour en style d'Artaban ou de Saint-Preux, il imagine des romans. On ne le croit pas, on ne l'estime pas, et ce qui lui manque avant tout, c'est la vérité; mais il passe comme une trombe, il possède une éloquence naturelle et immense; il brise tout, il emporte tout sur sa route. Dès qu'il veut prouver ou affirmer un fait, ou soutenir un argument, rien ne l'épouvante; il fabrique, il ment, il ne néglige rien; en voici un exemple singulier.

Gibbon se trouvait à Lausanne fort tranquille en février et en mars 1785. C'est là un fait avéré de mille manières, prouvé, incontestable, et dont personne ne peut douter. Mirabeau, alors à Londres et connaissant Romilly, vient de lire les œuvres de Gibbon, et veut exprimer son opinion critique sur cet historien. Ne pensez pas qu'il lui suffise, comme à tout le monde, de dire ce qu'il pense et de disserter. Non, il se met en scène, il suppose que Gibbon est à Londres, qu'il a dîné avec lui, qu'il a causé avec lui, et il écrit là-dessus à Romilly une lettre dans laquelle il pose comme une réalité cette comédie fantastique, se plaçant en attitude théâtrale vis-à-vis du pauvre Gibbon; lettre tellement vraie en apparence, et d'un ton si dramatique dans sa fiction, que Romilly, qui avait des nouvelles certaines de Gibbon et de sa vie à Lausanne, ne sut absolument que faire d'un mensonge à la fois si grossier, si brutal et si peu utile. Voici la lettre :

Londres, 15 mars.

« Vous saurez, mon ami, que je suis devenu si philosophe, si sage, si insouciant, qu'une conversion si prompte, si complète, est un vrai phénomène. Vous saurez donc que j'ai entendu hier M. Gibbon parler, comme un des plus *plats coquins* qui existent, sur la situation politique de l'Europe, et que je n'ai pas dit un mot, quoique dès la première phrase de M. Gibbon, sa morgue et son air insolent m'eussent infiniment repoussé. Vous saurez que, pressé par votre candide ami le marquis de Lansdowne de dire mon avis, je me suis contenté de proférer ce peu de mots :—Je n'entends rien à la politique, et surtout rien à celle de M. Gibbon; mais je crois que je puis assez bien deviner les motifs des écrivains politiques, parce que, so-

litaire et studieux, j'ai l'habitude de démêler dans les écrits d'un homme de lettres ses principes, et les principes sont la clé de tout. Or, j'ai lu l'élégante histoire de M. Gibbon, et cela me suffit. Je dis son *élégante*, et non pas son *estimable* histoire, et voici pourquoi. Jamais, à mon avis, la philosophie n'a mieux rassemblé les lumières que l'érudition peut donner sur les temps anciens, et ne les a disposées dans un ordre plus heureux et plus facile. Mais, soit que M. Gibbon ait été séduit, ou qu'il ait voulu le paraître, par la grandeur de l'empire romain, par le nombre de ses légions, par la magnificence de ses chemins et de ses cités, il a tracé un tableau odieusement faux de la félicité de cet empire, qui écrasait le monde et ne le rendait pas heureux. Ce tableau même, il l'a pris dans Gravina, au livre *de Imperio Romano*. Gravina mérite indulgence, parce qu'il était excusé par une de ces grandes idées dont le génie surtout est si facilement la dupe. Comme Leibnitz, il était occupé du projet d'un empire universel, formé de la réunion de tous les peuples de l'Europe sous les mêmes lois et la même puissance, et il cherchait un exemple de cette monarchie universelle dans ce qu'avait été l'empire romain depuis Auguste. M. Gibbon peut nous dire qu'il a eu la même idée; mais encore lui répondrai-je qu'il écrivait une histoire et ne faisait pas un système. D'ailleurs cela n'expliquerait point, et surtout cela n'excuserait pas l'esprit général de son ouvrage, où se montrent à chaque instant l'amour et l'estime des richesses, le goût des voluptés, l'ignorance des vraies passions de l'homme, l'incrédulité surtout pour les vertus républicaines. En parcourant l'histoire du Bas-Empire de M. Gibbon, j'aurais aisément deviné que, si l'auteur se montrait jamais dans les affaires publiques de la Grande-Bretagne, on le verrait prêtant sa plume aux ministres et combattant les droits des Américains à l'indépendance; j'aurais aussi deviné la conversation d'aujourd'hui, l'éloge du luxe et de l'autorité *compacte*, comme dit monsieur. Aussi je n'ai jamais pu lire son livre sans m'étonner qu'il fût écrit en anglais. Chaque instant à peu près comme Marcel, j'étais tenté de m'adresser à M. Gibbon, et de lui dire : *Vous, un Anglais! Non, vous ne l'êtes point. Cette admiration pour un empire de plus de deux cent millions d'hommes, où il n'y a pas un seul homme qui ait le droit de se dire libre, cette philosophie efféminée qui donne plus d'éloges au luxe et aux plaisirs qu'aux vertus, ce style toujours élégant et jamais énergique, annoncent tout au plus l'esclave d'un électeur d'Hanovre.* Diriez-vous, mon ami, que des paroles si édulcorées aient paru

irriter M. Gibbon, et qu'il me dit qu'il n'y avait rien à répondre à des injures? et moi j'ai ri... Oh! je vous assure que je fais de grands progrès dans l'art de ménager les hommes.

« Au reste, mon ami, notez deux choses que me dit hier le marquis, qui a réellement beaucoup d'esprit et d'idées. La première, bien digne de remarque, c'est qu'on lit dans les *Mémoires de Bellecombe*, qu'un capitaine, dont il ne se rappela pas le nom, proposait, avant le milieu de ce siècle, de conquérir le Bengale avec cinq cents hommes. On le prit pour un fol. Cela met bien à leur juste mesure les brigands postérieurs qui voudraient se faire passer pour des héros, et cela prouve, ce que je pense depuis long-temps, que la révotion de l'Amérique s'est faite à Londres, et celle de l'Indoustan dans le Bengale, *ex visceribus rei*.

« La seconde chose porte sur une idée belle et profonde. Je voudrais, dit le marquis, que l'on questionnât les scélérats convaincus, pour les étudier en philosophes, après les avoir interrogés en magistrats pour les condamner. On gouverne les hommes, et on ne les connaît point; on ne fait rien pour les connaître. Cette pensée m'a paru grande, vraie, et touchante.

« Un malheureux, accusé d'un crime qui peut le mener à l'échafaud, est assis sur une sellette; on l'interroge, mais sur son crime uniquement, et, si son crime paraît établi, on l'envoie à la mort sans lui rien demander de plus. Chez nous, il se confesse à l'oreille du ministre de la religion, dans le sein duquel tous les secrets de sa vie doivent se perdre. On ne doit plus que de la pitié aux criminels même, lorsqu'ils ont entendu leur sentence de mort; car, dès ce moment, ils ont déjà subi leur plus grande peine. Que le magistrat qui la leur a prononcée fasse succéder à ce ministère si terrible pour lui-même un ministère qui le console d'avoir été aussi sévère que la loi; qu'en témoignant de la pitié et de la compassion aux malheureux qu'il a été obligé de condamner, il pénètre dans leurs ames, déjà déchirées par le repentir et par la douleur; qu'il en obtienne l'aveu des fatales circonstances qui les ont égarés dans les voies du crime! Que de lumières! quelle nouvelle connaissance de l'homme et de la société on verra résulter de ces confessions faites aux prêtres de la loi! Et qu'on ne croie point qu'il fût si difficile d'obtenir ces révélations de la bouche de ces infortunés. L'homme qui va mourir a bien peu de choses à dissimuler. Interrogés par des magistrats qui connaîtraient la langue que l'humanité doit parler aux malheureux, ils éprouveraient à s'entretenir des vices qui

les ont perdus, cette espèce d'attrait que l'homme éprouve à raconter ses malheurs. Il est, d'ailleurs, dans la nature humaine de trouver je ne sais quelle consolation, je ne sais quel soulagement, à faire des aveux dont on n'a rien à craindre. Il semble que l'ame oppressée du poids de ses remords le rejette, et s'en délivre en faisant l'aveu de ses fautes, et c'est ainsi que la confession m'a toujours paru d'institution de nature, quoique bien dangereuse comme institution divine ou politique.

« Mais, mon ami, voici le troisième bavardage volumineux que vous recevez de moi ; il est temps, avant de continuer, de savoir si cela vous déplaît ou vous dérange. A votre réponse donc. »

N'admirez-vous pas cette chaleur, cet entraînement, cet enthousiasme, ce rêve si puissamment transformé en réalité? Toutes les lettres de Dumont et de Mirabeau, contenues dans ces mémoires posthumes, mériteraient d'être imprimées à part, et éclairent singulièrement plusieurs événemens de la révolution française. Celles de Dumont et de Mme Gautier Delessert sont bien préférables, pour la simplicité, la netteté, la force vraie, à celles de Mirabeau. Le grand acteur ne disait et n'écrivait jamais rien que pour sa cause et pour le moment ; il allait à l'effet, et peu lui importait que sa décoration de théâtre fût badigeonnée d'ocre ou salie de fange, pourvu qu'elle trompât le coup d'œil. Quant aux lettres de Dumont, il serait à désirer qu'un de ses compatriotes les réunît et les publiât. Elles honoreraient Genève. C'est l'esprit le plus clair, l'ame la plus simple, le dénuement de vanité le plus noble, et un style ferme qui découle naturellement de tout cela.

Je ne citerai qu'une seule de ces excellentes lettres ; elle révèle la douleur dont les honnêtes ames furent agitées en reconnaissant l'erreur de leur espoir :

« Je vous réponds tout de suite, mon cher Romilly, pour vous prier d'écarter, autant qu'il vous sera possible, tous les obstacles, et de venir à Bowood au temps marqué ou plus tôt.

« Vous deviez être à dîner chez Bentham quand on a appris à M. de Liancourt la mort horrible de M. de La Rochefoucauld. Nous avons cherché à croire que c'était le cardinal, et non pas le duc, quoique ces bêtes féroces n'aient pas plus de droit à tuer l'un que l'autre : cependant les vertus, les services, le patriotisme du dernier, aggraveraient bien l'horreur de ce massacre.

« Je me promène la moitié du jour dans une agitation extrême, et par l'impossibilité de rester en place, en pensant à tous les évènemens malheureux qui découlent d'une source d'où nous nous sommes flattés de voir sortir le bonheur du genre humain. Brûlons tous les livres, cessons de penser et de rêver au meilleur système de législation, puisque les hommes font un abus infernal de toutes les vérités et de tous les principes. Qui croirait qu'avec de si belles maximes on pût se livrer à de tels excès, et que la constitution la plus extravagante en fait de liberté paraîtrait à ces sauvages le code de la tyrannie? Le passé est affreux; mais ce qu'il y a de plus affreux encore, c'est qu'on ne peut rien attendre, rien espérer pour l'avenir. Nous ne verrons que déchiremens et massacres.

« Je cherche pourtant à balancer ces idées par d'autres : je sens bien que le peuple est jeté dans cet état de fièvre par l'approche des ennemis; je me rappelle l'état de colère et de douleur frénétique où j'ai été moi-même, quand j'ai vu trois armées environner Genève pour nous soumettre à un gouvernement odieux. Je comprends que, dans une grande ville comme Paris, où tant de passions fermentent, elles ont dû s'exalter jusqu'à la fureur contre les aristocrates, qui ont attiré ces fléaux d'Autriche et de Prusse sur leur patrie; et comme la déclaration sanguinaire de l'Attila prussien a menacé de tout mettre à feu et à sang, de faire périr dans les flammes ceux qui auraient échappé au fer, ils se seront dit à eux-mêmes qu'avant de périr, il fallait ôter aux conspirateurs la joie du triomphe. Dans le dernier accès, ils ont égorgé les prisonniers, parce qu'il s'est répandu un bruit qu'à l'approche du duc de Brunswick les prisons seraient ouvertes, et que tous les prisonniers achèteraient leur grace en servant leur roi et en se tournant contre les patriotes.

« Je reçois une lettre de Paris de l'homme le plus doux et le plus humain que je connaisse, et il paraît croire que tout ce qui est arrivé est nécessaire, que c'est le dénouement d'une conspiration, et que, sans cela, Paris était certainement livré aux troupes étrangères. C'est M. Cabanis qui m'écrit ainsi. Il n'a nul intérêt dans la révolution; il est égaré par l'esprit de parti. Mais quand l'esprit de parti égare les hommes bons et éclairés, il faut bien qu'il ait quelque couleur spécieuse. On n'a aucun doute des trahisons de la cour. Beaucoup de feuillans qui croyaient servir la constitution sont revenus à l'assemblée, et sont les plus indignés contre le roi, parce qu'ils ont été les dupes d'un parti qui s'était servi, pour les tromper, de leur bonne foi

même. Voilà comme on parle. Mille choses de ma part à nos amis communs.

« Adieu, tout à vous, etc. « Et. D. »

Ce grand avertissement ne découragea pas l'honnête Romilly, mais il se renferma dans le bonheur domestique et dans la mission qu'il s'était imposée, de réformer les lois anglaises. Plus tard, il vit la terrible usurpation du mensonge gagner et envahir l'Europe; personne n'a mieux jugé la situation équivoque de la France en 1815. « Paris offrait, pendant mon séjour, dit Romilly, un spectacle fort extraordinaire : — une métropole en état de paix, et livrée à une armée étrangère; — un roi dépouillé de toute autorité, qui semblait spectateur indifférent et tranquille de ce qui se passait, tandis que des généraux étrangers affectaient de châtier son peuple, et prétendaient (ainsi s'exprime lord Wellington dans sa lettre justificative) en faire un exemple pour le temps à venir; — des assemblées législatives croyant délibérer, pendant que les rues étaient remplies de baïonnettes, les canons postés au coin des quais, et les mèches allumées, pour qu'au premier signe de résistance les habitans écrasés sentissent le poids de leur désastre. — Au milieu de tout cela, les négociations du traité de paix continuent, traité qui évidemment ne sera rien autre chose que la volonté du vainqueur. »

Il ne quitta point les whigs et ne se confondit point avec les radicaux. Pas une bassesse, pas une faiblesse, pas une concession ne lui échappèrent et ne le flétrirent. Après avoir corrigé ou réformé plus de deux cents lois ou fragmens de lois antiques chargées de la rouille et de l'inhumanité des temps féodaux, il jouissait d'une popularité douce et d'une gloire sans mélange d'amertume, quand la mort de sa femme qu'il adorait le frappa au cœur. Deux jours après il se tua. Dumont, le directeur de sa conscience politique, accourut de Genève et ne trouva plus que le cadavre de cet être excellent et si gracieusement vertueux. J'ai dit quel deuil unanime couvrit la Grande-Bretagne; le même peuple qui avait eu des hommages et des couronnes pour l'impudique Caroline, couvrit de larmes le tombeau de Romilly.

Le style anglais de Romilly est plein de charme et de simplicité. Le mot saxon n'y abonde pas, et une certaine tournure lente à la fois et exquise le rapproche du style français d'Arnauld d'Andilly et de Fénelon. Ce n'est point une chimère et une subtilité de philologue, d'affirmer que les races et les familles conservent plus long-temps

qu'on ne le pense la tournure idiotique du langage paternel. La brève et oblique plaisanterie du chevalier Hamilton ne ressemble à rien de ce que notre langue si féconde en bonnes railleries peut offrir à l'observateur. C'est *l'humour* anglaise raffinée devenue élégante jusqu'à la recherche la plus délicate, et vous diriez une de ces sveltes beautés anglaises que Paris a dotées d'une grace plus que française, sans détruire l'empreinte fière et la transparence du sang saxon. La manière de Romilly est à la fois française et genevoise, sentimentale, épurée, exempte de longueurs et de redites, mieux ordonnée et mieux entendue dans sa disposition que la manière des écrivains britanniques ne l'est en général, jamais hasardée, jamais brutale, jamais emportée, mais aussi rarement pittoresque, hardie ou colorée. Il offre peu de ces expressions profondément teutoniques qui attaquent et sollicitent dans leur intimité toutes les fibres de la sensibilité anglaise, et qui font, pour les Anglais, de Byron, Southey ou Cobbett, les amis de la pensée et les frères du cœur. Tel notre Montaigne, le plus Français des écrivains, est encore pour nous un dictionnaire, un modèle, une étude, un plaisir. Vous approchez de lui sans réserve et sans terreur, avec une familiarité pour ainsi dire voluptueuse; vous entendez de loin les sons d'une voix amie et gaie qui vous appelle.

L'histoire littéraire de la Grande-Bretagne contient, comme la nôtre, cinq ou six littératures diverses : la littérature anglo-saxonne pure, anglo-normande, anglo-italienne, anglo-française, et enfin britannique, c'est-à-dire mêlée de ces sources différentes avec prédominance de l'élément saxon ou teutonique. Cette dernière phase est incomparablement la plus belle; elle comprend Chaucer, Shakspeare, Milton, Bacon, Byron, Scott, Fielding, Swift et De Foë. Romilly, écrivain agréable et pur, appartient à la sphère française qui se rattache à Pope et Adisson.

Il y a dans ces trois hommes et dans leur conduite une certaine nuance d'affaissement et d'énervement qui rend leur caractère plus touchant peut-être, mais qui les sépare des grands hommes. Ils rêvent, ils craignent et ils méditent. Celui d'entre eux que l'espérance religieuse soutient, a l'aile plus ferme; il accomplit plus noblement et plus complètement sa course. Mais les deux autres, lancés dans l'action et l'acceptant avec une vaillance pleine de grace, finissent par y succomber, et ne laissent que de faibles et contestables résultats. Leur susceptibilité n'aboutit qu'à la critique partielle d'abus

secondaires, leur sensibilité s'épuise dans des détails sans portée. Au-dessus d'eux, on aperçoit William Pitt, Charles Fox, Canning et Castlereagh, qui tous, il est vrai, moururent à la peine sous le harnais politique, mais après un combat plus vigoureux. Quant aux ames méditatives et charmantes dont nous parlons, l'historien aurait tort de les négliger. Elles représentent la portion idéale de la vie publique, l'élément moral de la société. Aussi les personnes accoutumées à ce qui s'appelle la vie politique de la France moderne ne seront-elles pas médiocrement surprises de l'importance conquise et du souvenir honorable laissé par un grand seigneur journaliste et hypocondriaque, par un sermonaire propagandiste et par un avocat sentimental. Ce n'était pas, il faut bien le dire, de réformer le code qu'il s'agissait pour l'Angleterre, mais d'être ou de n'être pas, c'est-à-dire de vaincre Bonaparte ou d'être vaincue, ni de faire de bons et piquans articles pour le *Quarterly*, mais de soutenir Canning ou de le combattre; ni de répandre la philantropie à Saint-Domingue et d'envoyer des missionnaires à Otaïti, mais de savoir au juste quelle civilisation convient le mieux à la race africaine, et si le roi Paramaribou ne serait pas tout aussi heureux sur ses fertiles et doux rivages, sans boutons de métal et sans bas de soie. Il y a donc, comme je l'ai dit, pour le logicien inexorable, pour qui voit les choses humaines dans leur vérité austère, des lacunes ou des faiblesses dans le tissu de ces excellentes et nobles vies.

C'est surtout quand on les compare au mouvement immense qui les emportait, que l'on trouve les efforts législatifs de l'un et les tendances philosophiques et philantropiques des autres trop étroits et trop faibles pour ce théâtre et pour ce drame. L'histoire a peu de spectacles comparables aux cent dernières années, je ne dis pas de l'Angleterre, mais de la France et de l'Europe. Nous, Français, nous nous souvenons de nos grandeurs. Il faut bien se rappeler aussi cette défense désespérée et victorieuse du tigre commercial dans son île, et cette mortelle étreinte des deux géans, dont la lutte serait moins belle, si l'un eût été indigne de l'autre.

L'avenir et l'émancipation, conduits et armés par un despote, attaquaient le passé et le privilége, représentés par la nation la plus libre de l'Europe. Tout était extraordinaire dans ces choses que nous avons vues, et sur lesquelles le jugement définitif n'est pas porté; l'ellipse entière des évènemens est loin d'être décrite, et chacun peut la calculer ou la conjecturer selon ses habitudes ou ses désirs.

Entre les XIXe et XVIIIe siècles se trouve un point fatal, et comme

un grand pivot des destinées humaines. C'est là que le renouvellement s'annonce, renouvellement assuré, puisque la mort est toujours une porte vers la vie qui renaîtra. Il s'agit de changer toute la face et tout le fonds du monde social en Europe. Parmi les nations, celle qui a le plus grand besoin que les choses soient conservées et paisibles, c'est la grande commerçante; elle est ruinée si le désordre dure. La nation, au contraire, qui a le plus vif désir et le plus grand besoin que tout soit changé, c'est la Gaule remuante, épuisée par ses gentilshommes énervés, plus humiliée encore que pauvre, et plus aigrie qu'humiliée. De là le combat. L'Angleterre et la France ne sont point des ennemies naturelles.

Dans le laps de temps occupé par la vie de Wilberforce, de Dudley et de Romilly, on voit s'agiter et se presser autour des whigs toute l'armée réformatrice de l'Angleterre; réforme des idées, des lois, des mœurs, des principes; tribuns, orateurs, publicistes, jurisconsultes; ceux-ci n'en voulant qu'aux abus des coutumes anciennes, ceux-là favorisant l'influence démocratique; tous retenus par le contrôle public dans le cercle magique des institutions, et plaçant leurs batteries dans cette enceinte, jamais plus loin : — Hunt, qui parcourt l'Angleterre, traîné par ses chevaux blancs dans sa calèche blanche, pavoisée de faveurs blanches, et qui se présente à toutes les élections sans autre espoir que de conquérir 90 voix sur 5,000; — le fermier Cobbett, redoutable logicien populaire, le dialecticien de la colère, déclamateur sans emphase et l'un des plus puissans écrivains des temps modernes; — Francis Burdett, le Lafayette de son pays, le gentilhomme de la liberté, immuable dans un monde qui change, et destiné à passer pour démagogue en 1790, pour aristocrate en 1820; — Wilberforce, qui touche aux deux partis extrêmes, au radicalisme par ses longs travaux en faveur des noirs, au torysme par sa fidélité envers William Pitt; — Parr, Jérémie Bentham, Samuel Romilly; — l'ardent Brougham, qui travaille douze heures par jour, avocat, journaliste, savant, homme politique, polémiste, homme de lettres, compromettant les siens par la véhémence de son action, singulier et puissant esprit qui s'enflamme par son mouvement, et auquel il ne manque qu'un vice, l'amour du loisir. Ainsi tout se mêle avec une merveilleuse et mystérieuse singularité sur la scène de la vie humaine. Les diversités du caractère se combinent avec les variétés des situations, des temps et des climats, et sur un tissu commun les accidens de l'ombre et de la lumière se multiplient à l'infini.

On est saisi d'une tristesse involontaire quand on voit accumulés

devant soi les douze ou quinze volumes de Mémoires qui contiennent les débris et les fragmens de ces désirs, de ces travaux et de ces soins souvent stériles, quand on réfléchit que ce furent là, tout bien compté, quelques-uns des plus nobles et des meilleurs parmi ceux qui nous ont précédés, quand on pense enfin que peu de caractères aussi purs vivent encore aujourd'hui. Ils ont eu foi à l'avenir, et l'avenir les trompait; que d'erreurs honorables et que d'efforts perdus! Desservans fidèles de leur religion philosophique ou morale, ils ont été sincères, nobles et dévoués. Ils ont professé le culte du vrai, du bon et du beau. L'Angleterre n'a point refusé à ces rêveurs la couronne populaire; elle a consacré leur souvenir avec amour. Pour nous, en France, notre vie constitutionnelle est tellement active, violente et en dehors, qu'elle ne semble point admettre de telles pensées; mais n'aurions-nous point par hasard gâté et corrompu le mode politique que nous avons emprunté à nos voisins? Nos voisins eux-mêmes, s'ils cèdent à l'impulsion générale de l'Europe et du temps, ne courent-ils pas risque d'altérer cette puissante et magnifique machine politique des Chatham et des Fox, des Burke et des Wyndham, des Pitt et des Canning?

Dans son état normal, tel qu'il a subsisté pendant la belle époque de l'Angleterre constitutionnelle, le parlement ne représentait pas seulement des bourgs et des comtés, mais des sentimens et des idées. Sa vie morale était là. On y voyait l'art dramatique et la littérature légère sous la forme de Sheridan, l'éloquence philosophique représentée par Burke, la législation par Romilly, les sciences historiques par Mackintosh, la dévotion par Wilberforce. Chaque groupe d'idées, si je puis le dire, chaque faisceau de sentimens vifs et puissans trouvait ainsi son symbole expressif. La régularité systématique et extérieure manquait à cette organisation; mais l'unité morale et intime y vivait. Il y avait une sève commune et vigoureuse qui circulait dans tous ces rameaux et qui en épanouissait les feuilles et les fruits. On a voulu établir récemment, dans les communes d'Angleterre, un ordre plus strict et plus habilement pondéré; jamais le parlement britannique ne s'est montré moins riche de talens et d'énergie que depuis cette réforme. C'est que le vieux chêne, noueux et bizarre, mais vivant, est plus réellement beau et s'enorgueillit d'une plus véritable régularité organique que l'arbre factice dont les branches parallèles auraient été créées, non par le développement spontané des forces vives, mais par une géométrie savante.

Si l'on estime que la politique c'est le succès de Figaro, l'on trou-

vera plaisante la manière d'être de ces trois Grandissons politiques. En voici un qui pleure toujours, un second qui prêche incessamment, et un troisième qui se pendrait pour une faute de grammaire. Les qualités élevées que laisse apercevoir la transparence de ces ridicules légers rendent mes trois Grandissons respectables et charmans. Ils se sont trompés tous les trois et assez souvent; quelque douceur molle affaiblissait la trame de leurs caractères, mais combien leurs coulpes sont vénielles et pardonnables, et qu'on aime ces honnêtes figures, en les voyant près de la face impudente du démagogue Wilkes, tête de bronze, faune populaire, hideux courtisan de la canaille et du trône, ou du vendeur de places Bubb Doddington, dont la maison était une boutique ouverte pour les consciences qui trafiquaient d'elles-mêmes! C'est l'honneur de la vie politique anglaise, d'avoir favorisé tous les essors, et l'éloquence méditative de Burke, nulle quant à l'action sur les affaires, et la parole toujours active et limpide de William Pitt, marchant droit au but. C'est ainsi que les mille voix de la civilisation se font entendre, et que toutes les ames de la société révèlent leurs passions, leur énergie et leurs désirs.

PHILARÈTE CHASLES.

ÉTUDES HISTORIQUES

ET POLITIQUES

SUR L'ALLEMAGNE.[1]

L'ALLEMAGNE APRÈS LA RÉVOLUTION DE JUILLET. —
RÉVOLUTIONS DE BRUNSWICK, DE SAXE, ETC. —
LA FÊTE DE HAMBACH.

La violente secousse imprimée à l'Allemagne par la révolution française de 1830 remit un moment en question tout le système de la confédération germanique, et fit voir que l'ordre apparent établi par le triomphe du principe monarchique n'avait été qu'une paix provisoire, ou plutôt une suspension d'armes pendant laquelle les vaincus n'avaient cessé de se préparer à prendre leur revanche. Les dix années qui suivirent le coup d'état de Carlsbad n'affaiblirent pas le parti de l'opposition; elles lui donnèrent même plus d'unité et par conséquent plus de force, parce qu'en diminuant progressivement l'influence du teutonisme de 1813, elles firent prédominer le libéralisme proprement dit, et ramenèrent par là l'influence tant redoutée et tant combattue des idées françaises. Les mesures prises contre la

(1) Voyez les livraisons des 15 décembre 1839, 15 juin et 15 octobre 1840.

presse contribuèrent beaucoup à ce résultat, et, comme il arrive souvent, ne firent que déplacer le siége du mal qu'on avait prétendu guérir. On parvint bien à empêcher les Allemands de s'occuper de leurs propres affaires, mais alors tout leur intérêt se porta sur celles de leurs voisins, et leurs regards se tournèrent de nouveau vers la France, comme vers le champ de bataille où devaient se décider les destinées de l'Europe. Les libéraux d'Allemagne s'associèrent de cœur à la lutte des libéraux français contre la restauration, et s'habituèrent peu à peu à laisser de côté la cause de l'unité nationale pour celle de la liberté universelle. Wolfgang Menzel signale cette nouvelle direction des idées dans un passage où perce la mauvaise humeur qu'elle dut inspirer aux patriotes de la vieille roche : « Le parti libéral, dit-il, ne se prépare plus guère à l'avenir qu'en étudiant les journaux français. Il n'y a point de trait où l'on voie mieux la persistance de l'ancienne prépondérance de la France, interrompue seulement pendant une couple d'années par les guerres de l'indépendance. La capacité morale et intellectuelle de nous occuper de nous-mêmes n'était pas revenue, et nous restâmes après comme avant dans le cercle magique de l'influence française. Nous nous inquiétâmes bien moins des questions allemandes restées sans solution, comme celles qui concernaient les constitutions, la liberté de la presse, celle du commerce, la libre navigation du Rhin, etc., que des mouvemens des autres pays; et il est vrai que nous n'avions chez nous que des changemens de ministères sans importance et d'ennuyeux discours de députés. Nous vivions, pensions et sentions dans les journaux étrangers, et nous étions là chez nous bien plus que dans notre patrie (1). » Par suite de cette sympathie, il se forma en Allemagne des partis analogues à ceux qui étaient en scène de l'autre côté du Rhin. Nos révolutionnaires décidés eurent leurs représentans dans une partie de la jeunesse des universités, qui, en dépit de toutes les prohibitions, continuait à s'organiser en sociétés secrètes, et dont les opinions étaient un mélange confus d'idées républicaines modernes et de tendances vers l'ancien teutonisme. D'un autre côté, la classe moyenne allemande s'imprégna des principes adoptés par la classe moyenne française, et prit comme celle-ci pour point de mire un système représentatif fondé sur la prépondérance de la bourgeoisie. Les avocats, les professeurs, les négocians, virent avec une admiration jalouse l'importance politique que la tribune et la presse don-

(1) W. Menzel, *Histoire des Allemands*, Stuttgardt, 1837.

naient à leurs confrères de France, et ils appelèrent de tous leurs vœux le moment où eux aussi pourraient élever leurs constitutions au niveau de la charte française et se poser en égaux, sinon en maîtres, vis-à-vis des gouvernemens et de l'aristocratie. Quant au peuple, quoiqu'il ne lût pas les journaux étrangers et qu'il s'occupât peu de théories politiques, les partisans des innovations pouvaient cependant compter sur son appui en plusieurs lieux où des souffrances réelles entretenaient chez lui le mécontentement et l'irritation. Dans quelques pays, la mauvaise administration, l'incurie poussée à l'extrême, le maintien de tout un attirail de vieux abus, imposaient aux sujets des charges hors de proportion avec leurs ressources, et rendaient leur condition très pénible. A ces griefs s'ajoutait parfois la conduite de princes extravagans ou scandaleux qui concluaient apparemment des théories ultra-monarchiques de la diète, que la plénitude de la souveraineté consistait à ne respecter aucun droit ni aucune convenance. Tous ces élémens de perturbation n'attendaient qu'un moment favorable pour se produire au dehors, et nous les verrons figurer ensemble ou séparément dans les mouvemens dont la révolution de juillet donna le signal. Ce fut le peuple qui commença. Le mois de septembre 1830 vit éclater des insurrections sur plusieurs points de l'Allemagne. Quelques-unes furent réprimées : trois eurent pour résultat des révolutions sur le modèle de celle de juillet, c'est-à-dire le changement de la personne du souverain et celui de la constitution du pays.

La première eut lieu dans le duché de Brunswick. Ce petit état, après avoir fait partie du royaume de Westphalie, avait été rendu en 1813 à son souverain légitime, lequel fut tué en Belgique pendant la guerre de 1815. Son fils mineur resta sous la tutelle du roi d'Angleterre, qui rétablit l'ancienne constitution d'états territoriaux, et administra, du reste, avec sagesse et modération, par l'intermédiaire du ministre Schmidt Phiseldeck. En 1823, le jeune duc Charles, ayant accompli sa dix-neuvième année, prit en main le gouvernement, et l'on vit se succéder chaque jour les actes les plus arbitraires et les scènes les plus scandaleuses. Il lança des écrits injurieux contre le roi d'Angleterre qu'il accusait d'avoir conservé la tutelle au-delà du terme légal, ne voulut pas reconnaître ce qui s'était fait pendant sa minorité, renversa la constitution, dilapida les biens de l'état pour grossir son trésor privé, mit au-dessus des lois et des tribunaux quelques misérables dont il avait fait les instrumens de son despotisme, et persécuta avec acharnement des hommes respectables qui refu-

saient de plier devant ses caprices (1). Des plaintes furent portées à la diète par le roi d'Angleterre qui demandait réparation des injures que lui avait adressées son pupille, et par les états du duché qui réclamaient contre la suppression illégale de la constitution. La plainte des états ne fut pas accueillie; mais le duc fut condamné à rétracter ses calomnies contre son tuteur, ce qu'il fit dans les termes les plus dérisoires et les plus insultans, et en déclarant qu'il n'accorderait rien de plus. Après quoi, pour se débarrasser de l'ennui que lui donnait cette affaire, il laissa l'administration de son état à ses favoris, et s'en alla à Paris dépenser au sein des plaisirs l'argent qu'il avait retiré de ses exactions.

Il s'y trouvait au moment de la révolution de 1830, qui le força à revenir dans sa capitale où il se montra plus despote et plus hautain que jamais. Des réclamations lui ayant été adressées pour l'allégement des charges publiques et pour la convocation des états, il les repoussa avec une dureté superbe, déclarant qu'il saurait mieux défendre sa couronne que Charles X, et il fit aussitôt braquer des canons sur une des places de la ville; mais ces démonstrations, au lieu d'effrayer le peuple, l'irritèrent et l'exaspérèrent. Le 6 septembre au soir, comme le duc sortait du spectacle, sa voiture fut assaillie à coups de pierres, et il ne dut son salut qu'à la vitesse de ses chevaux. Le lendemain, l'insurrection devenant de plus en plus menaçante, et les soldats paraissant peu disposés à faire couler le sang de leurs concitoyens, il s'enfuit en toute hâte, pendant que la multitude saccageait son château et le livrait aux flammes. Les bourgeois s'armèrent pour rétablir la tranquillité, et y parvinrent sans beaucoup de peine. Le prince Guillaume, frère cadet du duc, prit le gouvernement à sa place, aux grands applaudissemens du peuple : il renvoya le ministère existant, reconnut les états, promit une nouvelle constitution (2), et tout rentra dans l'ordre. La diète, après de mûres délibérations (3), se déclara convaincue de la complète inaptitude du duc Charles au gouvernement, et donna son assentiment à ce qui

(1) Voici un trait parmi bien d'autres. M. de Cramm, qui avait rédigé une pétition des états à la diète germanique, étant malade, le duc fit de vifs reproches à un médecin qui lui avait donné des soins, et récompensa un chirurgien qui avait refusé ses services à Mme de Cramm au moment de son accouchement. Pour plus de détails, on peut consulter l'ouvrage de Koch : *Der Aufstand in Braunschweig am 6 und 7 september*.

(2) Cette constitution fut donnée le 12 octobre 1832.

(3) La résolution de la diète est du 2 décembre 1830.

s'était fait. Le prince détrôné essaya de rentrer dans ses états en promettant au peuple les institutions les plus démocratiques, mais personne ne donna dans ce piége grossier, et il abandonna l'Allemagne pour traîner à Paris ou à Londres une existence obscure et sans dignité.

La révolution de Hesse avait aussi été préparée par une série d'actes extravagans et tyranniques. Le landgrave de Hesse-Cassel, devenu électeur en 1803, avait été dépossédé par Napoléon pour avoir gardé la neutralité pendant la guerre de 1806, et ses états avaient été incorporés au royaume de Westphalie. Restauré en 1813, à la grande joie des Hessois qui étaient restés très dévoués à leur vieille dynastie, il voulut tout remettre exactement dans l'état où il l'avait laissé (1). Les promotions faites sous Jérôme Bonaparte furent déclarées nulles; les conseillers redevinrent commis, et les capitaines sous-lieutenans; l'armée reprit la poudre et les grandes queues; les corvées abolies furent rétablies; en un mot, les sept années pendant lesquelles le prince avait été absent furent considérées comme non avenues. A cette manie rétrograde l'électeur joignait une insatiable avidité. Il reprit les biens de l'état aliénés sous le précédent gouvernement, en refusant aux acquéreurs toute espèce d'indemnité, fit acquitter par le pays les énormes dettes de son fils, réduisit à un taux minime les traitemens de tous les fonctionnaires, et offrit aux états une nouvelle constitution à prix d'argent. Les états, ayant repoussé ce honteux marché, ne furent plus convoqués, et le pays resta livré à l'arbitraire le plus complet. Tous ces procédés excitèrent, comme on peut le croire, un mécontentement général; mais une censure rigoureuse et une police sévère l'empêchaient de s'exprimer, et quiconque se plaignait était mis en prison.

Le vieil électeur étant mort en 1820 fut remplacé par son fils Guillaume II, qui supprima la poudre et les queues des soldats, mais qui, à cela près, conserva soigneusement les traditions paternelles. Les états ne furent pas convoqués, la censure ne se relâcha en rien de sa rigueur, et la police continua à exercer la patience des Hessois par mille vexations quotidiennes. Le nouvel électeur vivait depuis long-temps avec une maîtresse de bas étage qu'il avait faite comtesse de Reichenbach et qui le gouvernait entièrement, pendant que sa

(1) Cependant, malgré sa haine pour Napoléon, il conserva le titre d'électeur, qu'il possédait par la grace du conquérant, et qui n'avait plus de sens depuis qu'il n'y avait plus d'empereur à élire.

femme, sœur du roi de Prusse, poussée à bout par d'indignes procédés, avait quitté le pays et s'était retirée à Bonn. Ces scandales, et les nombreux abus qui s'y liaient, entretenaient une certaine fermentation parmi le peuple, tandis que le prince, effrayé par les rapports exagérés de ses espions, devenait de jour en jour plus méfiant et plus tyrannique. Un pays ainsi gouverné ne pouvait manquer d'être séduit à son tour par les exemples donnés en France et en Belgique. On s'insurgea à Cassel le 6 septembre, et à Hanau le 24 : on demanda la convocation des états, la réforme des abus et le renvoi de la comtesse de Reichenbach, à l'influence de laquelle on attribuait à tort ou à raison la plupart des actes dont on avait eu à se plaindre. L'électeur, n'étant pas en mesure de résister avec avantage, promit tout ce qu'on voulut, convoqua les états, qui s'assemblèrent le 16 octobre et rédigèrent une nouvelle constitution qu'il accepta d'assez bonne grace. Cette importante concession et le retour de l'électrice commençaient à calmer les esprits, lorsqu'on apprit que la comtesse de Reichenbach, qu'on croyait éloignée pour toujours, venait d'arriver à Wilhelmshoehe (1). Cette nouvelle ayant fait renaître dans Cassel une agitation menaçante, la favorite effrayée s'enfuit, suivie de près par l'électeur qui ne pouvait se résoudre à se séparer d'elle. Peu de temps après, le prince déclara qu'il ne reviendrait pas dans sa capitale, tant que l'esprit des habitans n'aurait pas changé, et il finit plus tard par remettre le gouvernement à son fils.

La Saxe fut le théâtre de la troisième révolution. Celle-ci eut des causes plus politiques que personnelles au souverain, vieillard respectable et inoffensif, auquel on ne pouvait reprocher que de la faiblesse et de l'incurie. Les Saxons, peuple lettré et industrieux, se plaignaient depuis long-temps qu'on n'eût rien changé aux anciennes institutions, lesquelles mettaient tout le pouvoir entre les mains de la cour et de l'aristocratie, et laissaient subsister une foule des vieux abus du XVIIIe siècle. Une autre cause de mécontentement était la dévotion du roi dont la religion n'était pas celle de la nation (2), et les faveurs, assez insignifiantes du reste, qu'il accordait à la très faible minorité catholique de ses sujets. Au mois de juin 1830, les autorités de Dresde et de Leipzig avaient eu la maladresse, pour faire leur cour au prince, de défendre certaines manifestations trop

(1) Résidence d'été, à une lieue de Cassel.

(2) La branche royale, ci-devant électorale, de la maison de Saxe est catholique depuis Frédéric-Auguste II, qui ne put devenir roi de Pologne qu'en abjurant le protestantisme.

éclatantes, lors de la fête du jubilé de la confession d'Augsbourg; il en était résulté quelques troubles, promptement réprimés, mais qui recommencèrent avec bien plus de violence lorsqu'on eut reçu la commotion électrique des deux révolutions de France et de Belgique. Une insurrection éclata à Leipzig le 2 septembre, et à Dresde quelques jours plus tard. Après quelques collisions sans résultat décisif entre les insurgés et les troupes, la bourgeoisie se forma en garde nationale; mais elle ne rétablit l'ordre qu'en se mettant à la tête du mouvement populaire pour le diriger et le contenir. Le vieux roi Antoine prit alors le parti d'abandonner le pouvoir à son neveu le prince Frédéric, qui fut déclaré co-régent du royaume. Un ministre haï du peuple fut remplacé par un homme qui possédait sa faveur : le co-régent promit en outre une nouvelle loi municipale, la diminution des impôts et le changement de la constitution. Ces concessions calmèrent les esprits, la tranquillité se rétablit peu à peu, et l'on attendit avec confiance les améliorations promises, qui en effet furent réalisées plus tard.

Le Hanovre eut aussi son insurrection, mais seulement quelques mois après : celle-ci fut assez aisément réprimée, et pourtant elle obtint du souverain le changement des institutions. Là aussi, l'exécution de l'art. 13 de l'acte fédéral s'était borné au rétablissement des anciens états féodaux, et on se plaignait vivement de la prépondérance exclusive de la noblesse et des fonctionnaires publics, du maintien d'une foule de lois et d'usages oppressifs, des charges qui pesaient sur le peuple et de la misère qui en était la suite. Au mois de janvier 1831, la ville d'Osterode se souleva, et cet exemple fut bientôt suivi par celle de Gœttingue, où de jeunes professeurs, des étudians et quelques bourgeois se mirent à la tête du mouvement. Ces troubles s'apaisèrent à l'approche des troupes royales, et les villes révoltées se soumirent sans résistance; quelques-uns des chefs de l'insurrection furent arrêtés, d'autres s'enfuirent en France. Le gouvernement usa sagement et généreusement de sa victoire : il déclara dans une circulaire à toutes les autorités du royaume que les espérances, les vœux et les plaintes du pays lui avaient été cachés jusqu'alors, mais qu'il avait l'intention d'y faire droit dans un bref délai. La première satisfaction donnée à l'opinion fut la destitution du comte de Munster, premier ministre, qui était fort impopulaire : le duc de Cambridge, frère du roi, fut nommé vice-roi, et l'on s'occupa immédiatement du redressement des abus et de la réforme de la constitution.

Ces soulèvemens, et plusieurs autres que nous ne mentionnerons pas parce qu'ils n'eurent point de résultats positifs, tirèrent la diète du sommeil où elle semblait plongée, et l'excitèrent à prendre des mesures pour arrêter le mouvement. Elle adopta, le 21 octobre 1830, une résolution aux termes de laquelle tous les gouvernemens allemands s'engageaient à se secourir mutuellement, de telle sorte que, si un état, ayant besoin du secours de la confédération, demandait à un état voisin l'assistance de ses troupes, celui-ci devait l'accorder sans délai, vu l'urgence des circonstances. On recommanda en outre aux censeurs de surveiller de près les journaux politiques, et de ne laisser annoncer les nouvelles relatives aux mouvemens séditieux qui éclateraient qu'avec une grande réserve et après s'être assurés des sources où elles auraient été puisées. Du reste, la diète exprimait l'espoir que les gouvernemens remédieraient paternellement aux griefs légitimes là où ils existeraient et se produiraient par des voies légales; qu'enfin ils rempliraient les obligations que les lois fédérales leur imposaient, et feraient disparaître de cette manière tout prétexte à des résistances coupables. L'effet de cette résolution, appuyée par la levée de tous les contingens militaires de la confédération, fut décisif sur les mouvemens populaires, qui ne se renouvelèrent plus ou furent facilement comprimés. Toutefois la fermentation, excitée par les victoires du principe démocratique, fut loin de s'apaiser : elle trouva même un nouvel aliment dans les insurrections qui eurent lieu en Italie, et surtout dans le combat héroïque de la Pologne contre son puissant oppresseur. Seulement, au lieu de soulever les masses, elle se produisit dans les débats des assemblées représentatives, et plus énergiquement encore dans la presse.

L'année 1831 fut remarquable par les efforts tentés dans quelques pays constitutionnels pour délivrer la presse du régime établi par les décrets de la diète. Ainsi la seconde chambre, en Bavière, déclara contraire à la constitution un édit de censure rendu par le gouvernement, et renversa le ministre qui l'avait contresigné (1). Dans le pays de Bade, le grand-duc Léopold, appelé récemment au trône, se montra porté en faveur des idées libérales, et supprima la censure, aux grands applaudissemens de ses chambres. Ailleurs on se relâcha beaucoup, dans la pratique, quant aux rigueurs prescrites par la diète, et l'on ne se sentit pas de force à arrêter le mouvement qui emportait la presse bien au-delà des limites dans lesquelles la législation

(1) L'édit subsista pourtant, grace à l'appui de la première chambre.

fédérale avait voulu la renfermer. Ni la diète ni les gouvernemens n'étaient en position de faire un grand déploiement d'énergie, dans un moment où l'on était menacé d'une guerre universelle, et où l'on pouvait s'attendre à chaque instant à voir une armée française entrer en Allemagne, tandis que d'un autre côté la guerre de Pologne tenait en échec la Prusse et l'Autriche, et que cette dernière puissance avait de plus à combattre en Italie une révolution naissante. Il y eut donc comme un interrègne des lois de censure, pendant lequel on vit se produire un parti révolutionnaire qui essaya de réchauffer le vieux teutonisme en le mariant à des théories ultra-démocratiques. Les oppositions constitutionnelles, avec leurs petits projets de réforme par les voies légales, furent promptement dépassées par les journalistes, qui prêchaient à peu près ouvertement la république allemande une et indivisible, et qui adressaient à la multitude les appels les plus passionnés et les plus audacieux. Ces excès de la presse eurent surtout lieu dans les pays limitrophes de la France, particulièrement dans la Bavière rhénane, où *la Tribune allemande* de Wirth et *le Messager de l'ouest* de Siebenpfeiffer s'attaquaient hardiment à la constitution même de la confédération, et la représentaient comme une ligue des princes contre les peuples, aussi funeste à l'unité de l'Allemagne qu'à sa liberté.

Il s'écoula quelque temps avant que les princes sortissent de l'espèce de stupeur où les avait jetés l'explosion de tant de volcans à la fois; mais quand le parti de la paix triompha décidément en France, quand la chute de Varsovie eut fait évanouir les dernières espérances de la malheureuse Pologne, les chefs de la confédération reprirent courage et s'efforcèrent de regagner le terrain qu'ils avaient perdu en Allemagne. Le 27 octobre 1831, la diète déclara qu'elle repousserait toutes les adresses individuelles ou collectives touchant les intérêts généraux, « attendu qu'elle les regardait comme une tentative dangereuse pour l'ordre public, la tranquillité et l'autorité des gouvernemens, tendant à exercer sur les affaires communes de l'Allemagne une influence illégale et tout-à-fait incompatible avec la position des sujets vis-à-vis leurs souverains et de ceux-ci vis-à-vis la confédération. » Le 10 novembre de la même année, elle rappela à tous les gouvernemens l'obligation qu'ils avaient contractée de surveiller avec soin les feuilles publiques, les brochures et les écrits périodiques, et les engagea à employer les mesures les plus convenables pour que les journaux paraissant dans leurs états fussent censurés suivant l'esprit des résolutions fédérales. Le 2 mars 1832, elle sup-

prima plusieurs journaux, notamment ceux de Wirth et de Siebenpfeiffer. Le parti exalté essaya de se défendre, se flattant en vain qu'il entraînerait les masses. Il s'organisa dans la Bavière rhénane une association pour la liberté de la presse, qui recueillait des contributions volontaires pour le soutien des feuilles proscrites. On refusa d'obéir aux décrets de la diète, comme étant contraires à la constitution bavaroise; les journaux prohibés continuèrent à paraître, et s'exprimèrent, comme de raison, avec plus de violence que jamais; l'un d'eux parla même en termes menaçans des milliers de bras dont il pouvait disposer. Les autorités locales se montrèrent impuissantes à empêcher la propagation des journaux proscrits, et un tribunal en acquitta même les rédacteurs, qui lui avaient été déférés. Ce fut alors que ceux-ci, enhardis par leur triomphe, préparèrent une grande manifestation populaire pour le 27 mai, jour de la fête de la constitution bavaroise, et que Wirth invita tous les amis du peuple en Allemagne à se réunir en cette occasion. Une immense multitude venue de tous les pays voisins se rassembla en effet au pied des ruines du vieux château de Hambach, situé sur une hauteur qui domine la magnifique vallée du Rhin. On déploya l'étendard à trois couleurs du saint empire, près duquel s'élevaient une foule de symboles populaires de toute espèce, et entre autres le drapeau de la Pologne. Les chefs du parti démagogique tinrent de violens discours contre les rois et les princes, et parlèrent plus ou moins éloquemment de la liberté, de l'égalité, et surtout de l'unité de l'Allemagne, ce thème éternel du vieux et du nouveau teutonisme (1). Les libéraux modérés, parmi lesquels se trouvaient quelques membres des chambres badoises et bavaroises, protestèrent en se retirant contre ces emportemens de langage; mais une grande partie des assistans y répondit par des acclamations enthousiastes, et porta en triomphe les orateurs les plus populaires. A la suite de cette fête, une assez grande agitation se

(1) Il était venu de l'Alsace un assez grand nombre de Français, notamment des députations de la garde nationale et de la société des *Amis du peuple* de Strasbourg. Wirth crut devoir dire à cette occasion qu'il n'attendait rien des Français, que la liberté offerte par eux serait à trop haut prix, s'il fallait la payer d'un pouce du territoire allemand; que la France ne voulait que satisfaire aux dépens de l'Allemagne sa soif de conquêtes, etc. On peut croire que les patriotes du Bas-Rhin, qui étaient venus pour fraterniser, furent quelque peu désappointés de ce langage. Ils auraient dû pourtant y être préparés, car *la Tribune allemande* ne s'était fait faute, dans l'occasion, de redemander l'Alsace et la Lorraine, injustement enlevées à l'empire germanique.

manifesta dans la Bavière rhénane; des arbres de la liberté furent plantés dans quelques villes, et il y eut des rixes entre les soldats et le peuple. Toutefois, même dans cette province, la plus démocratique peut-être de l'Allemagne, le parti républicain ne formait qu'une faible minorité; ses idées effrayaient la plus grande partie de la classe moyenne et n'étaient pas comprises des masses: aussi ne fut-il pas difficile au gouvernement bavarois d'en avoir raison. Peu de temps après la fête de Hambach, le maréchal de Wrède arriva avec quelques régimens. Les associations pour la liberté de la presse furent défendues; leurs principaux membres et les hommes les plus compromis furent arrêtés ou prirent la fuite; les journaux proscrits à Francfort cessèrent de paraître, et tout rentra dans l'ordre accoutumé. Des mesures semblables furent prises à Munich, à Wurzbourg et ailleurs, contre les chefs du parti démagogique, et de nouveaux décrets de la diète vinrent bientôt achever la défaite de ce parti, et rendre partout au pouvoir monarchique son ancien ascendant.

L'assemblée fédérale s'occupait depuis long-temps de préparer des mesures propres à assurer la tranquillité intérieure de l'Allemagne. La fête de Hambach en hâta la promulgation; elle fournit aussi une occasion favorable pour leur donner un caractère de réaction très énergique (1), et pour envelopper dans une même proscription les agitateurs révolutionnaires et les amis de la liberté constitutionnelle. Le 28 juin 1832, la diète publia ses résolutions, qu'on a comparées aux ordonnances de juillet de Charles X, et dont nous donnerons en substance les principales dispositions. Chaque souverain allemand, comme membre de la confédération, non-seulement a le droit de rejeter les demandes des chambres qui seraient en contradiction avec les principes de l'acte final de Vienne, où il est dit que tous les pouvoirs de l'état résident dans la personne du prince, mais encore le but de la confédération lui fait un devoir de les repousser (art. 1). Comme, suivant l'esprit du même acte final, les assemblées d'états ne peuvent refuser à un souverain les moyens nécessaires pour remplir ses devoirs fédéraux et constitutionnels, le cas où ces assemblées voudraient, directement ou indirectement, faire dépendre de l'accomplissement de désirs ou de propositions quelconques leur consentement aux impôts nécessaires à l'administration, serait classé parmi les cas pour lesquels l'acte final admet l'intervention de l'autorité fédé-

(1) C'est ce qu'indique un mot attribué au prince de Metternich: « La fête de Hambach sera la fête des honnêtes gens. »

rale (art. 2). La législation intérieure des états confédérés ne peut porter préjudice au but de la confédération, non plus qu'entraver l'accomplissement des obligations fédérales, et notamment le paiement des contributions en argent qui fait partie de ces obligations (art. 3). Pour assurer les droits de la confédération et ceux de l'assemblée qui la représente contre des usurpations de toute espèce, la diète instituera une commission nommée d'abord pour six ans, laquelle devra prendre connaissance des délibérations des assemblées d'états, appeler l'attention de ces assemblées sur les propositions et résolutions qui seraient en contradiction avec les devoirs fédéraux ou avec les droits de souveraineté garantis par l'acte fédéral, et en donner connaissance à la diète, qui, si elle trouve que l'affaire doive être prise en considération, en traitera avec les gouvernemens intéressés (art. 4). Tous les gouvernemens s'engagent les uns envers les autres, comme ils y sont tenus par leurs rapports fédéraux, à prendre et à maintenir les mesures convenables pour prévenir ou réprimer toute attaque contre la confédération dans les assemblées d'états (art. 5). La confédération germanique a seule et exclusivement le droit d'interpréter, de manière à produire des effets légaux, les dispositions de l'acte fédéral ou de l'acte final sur lesquelles il s'élèverait des doutes : elle exerce ce droit par l'intermédiaire de la diète, son organe constitutionnel (art. 6).

Ces résolutions, qui mettaient en tutelle et en surveillance toutes les assemblées représentatives, furent complétées par les décrets du 5 juillet relatifs à la presse et aux associations. Aucun écrit politique en langue allemande, imprimé dans un état situé hors de la confédération, ne put plus être admis et débité dans un état allemand sans l'autorisation préalable du gouvernement. On décida en outre que toutes les associations ayant directement ou indirectement un but politique seraient défendues, que les réunions et fêtes populaires ne pourraient avoir lieu qu'avec l'agrément préalable de l'autorité compétente, et que, dans celles même qui seraient permises, les discours politiques seraient interdits sous les peines les plus sévères, ainsi que le port de cocardes ou autres insignes différens de ceux du pays auquel on appartiendrait, les plantations de drapeaux, l'érection d'arbres de la liberté, etc. Les gouvernemens s'engageaient de nouveau à mettre sous la surveillance de la police les habitans ou étrangers suspects, à se communiquer mutuellement leurs découvertes relatives à des associations ou menées dangereuses, et à se prêter, à la première réquisition, l'assistance militaire la plus prompte; enfin les résolu-

tions de 1819, relatives aux universités, furent renouvelées, avec quelques dispositions supplémentaires. Pour assurer l'effet de ces mesures, il fallait achever de réduire les journaux au silence; c'est ce que fit la diète le 26 juillet, en abrogeant la loi sur la presse du grand-duché de Bade, et en supprimant encore quelques feuilles politiques qui avaient échappé jusqu'alors à la proscription.

Cette législation non-seulement rendait à la diète sa dictature quelque temps interrompue, mais encore lui conférait de nouveaux pouvoirs, plus étendus que ceux qu'elle avait possédés antérieurement. Non contente de briser les armes du parti révolutionnaire, elle réduisait en outre le parti constitutionnel à l'impuissance. Tous les deux s'efforcèrent de résister, chacun à sa manière et suivant les procédés qui lui étaient propres, l'un par les moyens violens, l'autre par les voies légales : tous les deux échouèrent également contre la force supérieure que l'union des princes donnait à l'autorité fédérale, et aussi contre l'indifférence ou le découragement des populations. Les complots du parti révolutionnaire eurent pour principal résultat l'échauffourée de Francfort, entreprise étrange où figurèrent surtout des étudians, qui, malgré la vigilance de la police, n'avaient pas cessé de former entre eux des sociétés secrètes, et qui, sous le nom d'Arminiens ou de Germains (1), continuaient à conspirer pour l'unité de l'Allemagne. Le 3 avril 1833, à neuf heures du soir, une troupe d'environ neuf cents hommes armés parcourut les rues de Francfort en criant vive la liberté! et vint attaquer un corps-de-garde dont elle s'empara. Mais un bataillon de troupes de ligne, qu'on tenait prêt par suite d'avis secrets, marcha aussitôt sur les insurgés et les mit en fuite après une courte résistance. Plusieurs furent pris; d'autres s'échappèrent et trouvèrent un asile en France ou en Suisse. Les conjurés eurent-ils la folle pensée qu'en se rendant maîtres de la résidence de la diète, des diplomates qui la composent et de ses papiers, ils arrêteraient le grand rouage de la confédération germanique et la mettraient dans l'impossibilité d'agir? Voulurent-ils exercer une vengeance sur l'assemblée fédérale, faute de pouvoir atteindre jusqu'à ceux dont elle était l'instrument docile? Cherchèrent-ils à s'emparer de Francfort à cause des intelligences qu'ils avaient dans les pays voisins, et leur tentative se liait-elle à d'autres complots qui devaient éclater en même temps sur plusieurs points? C'est ce qu'il est diffi-

(1) Les deux principales sociétés de cette époque s'appelaient *Arminia* et *Germania*.

cile de décider, et l'on peut croire que ces divers motifs entraient tous pour quelque chose dans leur détermination. Quoi qu'il en soit, l'avortement complet de cette entreprise rendit visible à tous les yeux la faiblesse du parti révolutionnaire en Allemagne, lui enleva cette considération qui naît de la frayeur qu'on inspire, et lui ravit, pour quelques années au moins, tout espoir d'exercer une action directe. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'une pareille tentative augmenta la force des gouvernemens, justifia aux yeux du grand nombre les mesures qu'ils avaient prises, et leur fournit un prétexte plausible pour redoubler de surveillance et de sévérité.

Le parti constitutionnel avait eu grand soin, dès le commencement, de séparer sa cause de celle des révolutionnaires, et il avait protesté dans l'occasion contre leurs tendances et leurs desseins; mais l'esprit qui s'était manifesté dans les assemblées représentatives depuis la révolution de juillet paraissait à la diète plus dangereux encore que les opinions violentes du parti exalté. En effet, des réclamations très vives en faveur de la liberté de la presse s'y étaient fait entendre; on y avait attaqué le régime établi en Allemagne depuis 1819 au nom de l'indépendance des états particuliers et des stipulations positives du pacte fondamental; on y avait soutenu que les décrets de l'autorité fédérale ne pouvaient pas prévaloir contre les dispositions formelles des constitutions; on s'était même efforcé de faire pénétrer jusqu'au sein de la diète l'influence parlementaire, en demandant compte aux gouvernemens des votes émis par leurs agens dans le conseil suprême de la confédération. De semblables prétentions remettaient en question l'omnipotence de l'assemblée fédérale et tout le système sur lequel reposait la prépondérance des deux grandes puissances absolutistes. La diète y répondit par les décrets du 28 juin 1832, lesquels, comme nous l'avons vu, plaçaient les assemblées d'états sous sa surveillance immédiate. Il y eut des résistances, ou plutôt des protestations dans la plupart des pays constitutionnels; mais que pouvaient ces démonstrations contre les pouvoirs nouveaux dont les gouvernemens venaient d'être armés? La presse était enchaînée, les associations politiques étaient prohibées, ce qui laissait la tribune sans échos et sans points d'appui au dehors. Là où il y avait deux chambres, le pouvoir était sûr d'être soutenu par la chambre aristocratique; il avait toujours son *veto* constitutionnel, son droit d'exclusion (1), son droit de dissolution, et ses nombreux moyens

(1) La plupart des constitutions donnent aux gouvernemens le droit d'exclure de

d'agir sur les électeurs. Si les députés faisaient des réductions au budget, on trouvait dans les articles de Francfort plus d'un prétexte légal pour ne pas tenir compte de ces réductions; s'ils allaient jusqu'au refus de l'impôt, ils provoquaient l'intervention des baïonnettes fédérales. Tout cela rendait la lutte trop inégale pour qu'elle pût se prolonger beaucoup, et surtout avoir des résultats sérieux. Néanmoins elle fut assez vive, spécialement en Wurtemberg, dans le pays de Bade et dans les deux Hesses. Les orateurs de l'opposition firent d'éloquens discours; des motions et des adresses contre les résolutions fédérales furent votées par des majorités considérables; un ministre même fut mis en accusation (1). Les gouvernemens, de leur côté, repoussèrent ces adresses, en empêchèrent l'impression, prononcèrent la dissolution des chambres récalcitrantes (2), travaillèrent les élections, et finirent par obtenir des majorités sinon dociles, au moins résignées.

On voit, par ce que nous venons de dire, que les décrets de Francfort atteignirent complètement leur but : le système monarchique reprit son ascendant, un moment ébranlé par la commotion de 1830; les résistances constitutionnelles réduites à l'impuissance allèrent s'affaiblissant de jour en jour; enfin l'Allemagne, désabusée une seconde fois de ses espérances de régénération politique, rentra dans ses habitudes de soumission et d'obéissance, et reprit le cours à peine interrompu de ses travaux intellectuels et scientifiques. Du reste, toutes les précautions furent prises pour la retenir confinée dans cette sphère, la seule où toute liberté lui fût laissée; car la diète et

la chambre élective les fonctionnaires publics, soit directement, soit indirectement, en leur refusant le congé nécessaire pour prendre part aux travaux législatifs. Il faut savoir que, dans les états de l'Allemagne constitutionnelle, ce sont presque toujours des fonctionnaires qui sont chefs de l'opposition; ainsi les professeurs de Rotteck et Welcker dans le pays de Bade, Jordan en Hesse, etc. C'est que la condition des serviteurs de l'état (*Staatsdiener*) est tout autre en Allemagne qu'en France. La députation n'y est pas considérée comme un moyen de parvenir, et elle ne peut pas l'être, parce que les lois ne permettent guère d'intervertir par des tours de faveur l'ordre de la hiérarchie administrative et judiciaire. En outre, la position des fonctionnaires publics est entourée d'une foule de garanties qui les mettent à l'abri d'une destitution arbitraire. De là vient leur indépendance à l'égard du pouvoir, et l'importance du droit qu'a le gouvernement de les exclure.

(1) Cela eut lieu dans la Hesse-Électorale. Le ministre Hasenpflug fut mis en accusation, et acquitté à la majorité d'une voix par le tribunal auquel la constitution du pays défère le jugement des fonctionnaires publics.

(2) Dans la Hesse-Électorale et dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, il y eut deux dissolutions coup sur coup.

ceux qui la dirigeaient ne négligèrent rien pour assurer leur victoire, et pour rendre à peu près inexpugnables les positions dont ils s'étaient emparés. De nouvelles mesures furent ajoutées à celles qui existaient déjà; elles furent préparées par un congrès ministériel réuni à Vienne en 1834, et dont les conférences eurent pour résultat les décrets fédéraux promulgués à la fin de cette même année. Le premier, en date du 30 octobre, établit un tribunal arbitral pour juger des différends qui pourraient s'élever entre un gouvernement et ses chambres, « soit sur l'interprétation de la constitution, soit sur les limites de la coopération accordée aux états, quant à l'exercice de certains droits du souverain, » notamment si la querelle amène « le refus des moyens nécessaires pour gouverner conformément aux obligations fédérales et à la constitution du pays. » On ne doit avoir recours à ce tribunal que quand tous les moyens constitutionnels et légaux d'en venir à un arrangement ont été épuisés. Il est composé de trente-quatre membres nommés tous les trois ans par les dix-sept voix de l'assemblée ordinaire de la diète. Quand il y a lieu de prendre une décision arbitrale, le gouvernement que l'affaire concerne l'annonce à la diète, et six juges sont choisis, trois par le gouvernement en question, trois par les états. Ces juges en choisissent un septième auquel sont envoyées les pièces du procès, et qui nomme deux rapporteurs. Le tribunal rend à la majorité une décision qui a la force d'une sentence austrégale, et l'ordonnance d'exécution établie par les lois de la confédération lui est applicable. Il est à peine besoin de faire remarquer que cette institution est uniquement au profit des princes, qu'elle annule par le fait les droits des chambres en matière d'impôt. En outre l'établissement d'une telle institution est de la part des princes constitutionnels une abdication d'une partie de leur indépendance, puisqu'ils consentent à être jugés en certains cas par les délégués des grandes puissances, sans qu'il puisse y avoir lieu à réciprocité, celles-ci n'ayant pas de chambres avec lesquelles elles puissent se trouver en litige. Le décret réserve, en termes voilés, mais positifs, l'intervention fédérale pour le cas où une assemblée, en querelle avec son souverain, déclinerait la juridiction du tribunal arbitral; or, cette intervention ne peut être qu'une contrainte plus ou moins directe, dont la seule possibilité rend complètement illusoires toutes les garanties écrites dans les constitutions particulières.

Nous nous bornerons à mentionner sommairement les plus importantes des résolutions de la diète postérieures à cette époque. L'une,

du 13 novembre 1834, trace de nouvelles règles de discipline pour les universités, décerne des peines sévères contre les associations d'étudians et ceux qui en feraient partie, et enlève aux autorités académiques leur ancienne juridiction en matière de police. Celle du 15 janvier 1835 défend aux ouvriers allemands de voyager dans les pays où sont tolérées les réunions et associations de nature à troubler la tranquillité de ces pays ou celle de quelque autre état de l'Europe. Une décision du 18 avril 1836 porte que les comptes-rendus des débats des chambres ne pourront être publiés que sur la rédaction des feuilles officielles et d'après les documens et actes destinés à la publicité. Enfin, le 18 août de la même année, il est décrété que toutes les tentatives contre l'existence, l'intégrité ou la sûreté de la confédération, seront poursuivies et punies dans chacun des états confédérés comme si elles étaient dirigées contre lui-même. Les divers états s'engagent à se livrer réciproquement les criminels politiques qui ne seraient pas leurs sujets. L'esprit et le but de toutes ces dispositions sont assez évidens pour nous dispenser de tout commentaire; nous croyons d'ailleurs en avoir assez dit pour qu'on puisse se rendre compte de la constitution actuelle de la confédération germanique, de ses rapports avec les constitutions particulières des divers états, et de la manière dont le problème de l'unité de l'Allemagne a été résolu aux dépens de sa liberté. Cette unité, fort contestable sans doute, si l'on ne regarde que les peuples, n'en est pas moins très réelle quant aux gouvernemens; mais il est difficile de la croire durable, parce qu'elle n'est qu'un produit artificiel, qu'elle ne se maintient que par une compression plus ou moins violente d'une partie des forces vives de la nation, et qu'elle repose uniquement sur une alliance entre des intérêts que des circonstances accidentelles ont mis d'accord, comme d'autres circonstances peuvent les mettre en hostilité.

E. DE CAZALÈS.

(*La suite à un prochain numéro.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1841.

Espartero n'a pas voulu laisser sans réponse la protestation de la reine Christine; il s'est empressé de lui opposer un manifeste d'une incroyable longueur. L'écrivain du régent n'a pas été heureusement inspiré. Cette pièce que les hommes politiques attendaient avec quelque impatience, n'est point la réponse dédaigneuse et fière d'une révolution victorieuse; c'est un *factum* prolixe, froid, déclamatoire, qui ôte aux argumens plausibles tout ce qu'ils avaient en eux-mêmes de nerf et de portée.

Cette faiblesse est un fait remarquable. Il ne s'agit pas ici d'une question de forme: il serait ridicule de s'arrêter au point de vue purement littéraire. Pour nous, cette rédaction timide, énervée, n'osant pas serrer ses argumens et s'élancer fièrement vers le but, révèle un fait politique. Elle trahit les ménagemens qu'Espartero se croit obligé de garder, les incertitudes dont il est assailli, les craintes qui agitent son esprit. Ce n'est pas ainsi que parle le chef d'une révolution agressive et populaire, lorsque réellement il sent frémir sous sa main la puissance nationale, et que, se tournant vers ses ennemis, il peut, sans être ridicule, prononcer le terrible *quos ego*. Quel que soit alors le mérite littéraire de son langage, on y retrouve du moins le courage et la fierté de sa position. Bref parce qu'il ne daigne pas discuter, rapide parce qu'il méprise les ménagemens et marche droit au but, hautain et menaçant parce qu'il ne doute pas de l'énergie de ses amis et qu'il se tient pour assuré d'écraser ses adversaires, ce chef aurait, sans hésitation ni détour, jeté à la reine Christine des paroles analogues à celles-ci : Vous avez été vaincue, vous, votre système,

votre parti; l'Espagne vous repousse, elle aurait pu vous briser. Exercer la tutelle en demeurant sur la terre étrangère, serait une pensée folle; rentrer en Espagne, vous ne l'oseriez pas. Votre protestation n'est donc qu'un brandon de discorde jeté au sein de la patrie, une tentative de contre-révolution, un crime. En statuant sur la tutelle de la reine et de la princesse héréditaire, les cortès ont pourvu à une impérieuse nécessité; il n'y a pas de droit acquis contre le salut du peuple. Que nous importent les cavillations du droit civil? Fallait-il confier la reine de la révolution de septembre à l'ennemie que cette révolution a renversée, et livrer nos plus chers intérêts à une émigrée?

C'est ainsi, ce nous semble, que parle une révolution qui triomphe et qui ne doute pas d'elle-même. Espartero disserte et récrimine longuement; il cherche à confondre son adversaire par ses propres aveux; peu s'en faut qu'il ne lui défère le serment décisoire. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est le soin qu'il met à nous prouver que le régent et ses ministres ont été complètement étrangers au fait de la tutelle, qu'ils se sont scrupuleusement abstenus de toute intervention, qu'ils ont attendu le décret des cortès avec une résignation toute passive. Il paraît qu'en Espagne cela s'appelle gouverner.

Nous en avons conclu qu'au fait la révolution de l'an dernier n'est pas aussi populaire en Espagne et aussi enracinée qu'on veut bien nous le dire. Un parti a vaincu, mais ce parti n'est pas le pays. Il ne compte guère dans ses rangs que la plus grande partie de l'armée et la population de quelques grandes villes. Le reste de la nation se divise en carlistes, constitutionnels modérés et indifférens. Malheureusement ces derniers sont de beaucoup les plus nombreux. Aussi les luttes politiques ne seront en Espagne, pendant long-temps encore, que des combats partiels ou des intrigues.

Chaque parti s'efforce d'obtenir ce qui lui manque, l'assentiment et les sympathies des masses. De là tous ces efforts de rhétorique pour les persuader. Ce ne sont pas les masses qui, par l'énergie de leurs sentimens, poussent les chefs et leur donnent l'élan; ce sont les chefs qui cherchent à exciter les sentimens des masses. Aussi leur langage est-il plein de ménagemens et de détours. Encore une fois, la prolixité de leurs manifestes n'est pas une erreur littéraire; elle est le résultat d'une position incertaine et timide.

Au reste, ce n'est pas là la seule conséquence fâcheuse de la situation précaire d'Espartero. Ne trouvant pas d'appuis bien solides en Espagne, il en a cherché au dehors, et s'est montré disposé à se jeter dans les bras de l'Angleterre. Le cabinet anglais, qui, dans la Péninsule, a toujours secondé le parti exalté dans l'espoir de le maîtriser et de lui imposer ses vues commerciales, n'est certes pas d'humeur à lui prêter son assistance morale gratuitement. Loin de là. Il est impatient d'obtenir le prix de ses condescendances, et les exigences anglaises ne sont pas faciles à satisfaire. Espartero ne tardera pas à se trouver dans de cruels embarras. Imposer à l'Espagne à la fois une révolution militaire et la domination anglaise, c'est trop. Nous aimons à être justes avant tout. Les *exaltés* eux-mêmes ne suivront pas Espartero dans cette direc-

tion : ils ont à cœur l'indépendance et la dignité de leur pays. Ils peuvent se tromper sur les questions de régime intérieur; ils ne se laisseront pas éblouir par les vaines promesses de l'étranger.

D'un autre côté, les protestations de la reine Christine ont évidemment ébranlé beaucoup de confiances timorées. Elle a été reine, elle est mère; elle a gouverné l'Espagne constitutionnelle avec une parfaite loyauté et beaucoup d'habileté; si elle n'a pu faire beaucoup de bien, elle n'a fait de mal à personne; elle n'a pu laisser derrière elle ni haines, ni ressentimens. Ne pouvant subir la loi d'un parti extrême à la tête duquel venait de se placer le chef de l'armée, le premier défenseur de la monarchie et des institutions de l'Espagne, elle s'est retirée. Ce grand sacrifice, si noblement accompli, a sans doute remué plus d'un cœur en Espagne. Espartero le sait. De là ses méfiances et ses craintes. De là les mesures qu'il vient de prendre et qui ne tarderont pas à être suivies de mesures encore plus acerbes.

Il a dissous et réorganisé sur une très petite échelle la garde royale. La mesure pouvait être bonne en soi; mais, exécutée dans ce moment, elle sera regardée comme un acte de méfiance. Loin de diminuer le nombre des ennemis d'Espartero, il est à craindre pour lui qu'elle ne fournisse au parti *modéré* des élémens pour la formation d'une armée, élémens qui pourraient devenir redoutables si le parti modéré trouvait un jour en lui-même (ce qui, à vrai dire, n'est guère probable) quelque peu d'énergie et de résolution, et si les carlistes (chose moins probable encore) comprenaient une fois qu'ils usent leur vie, leur bravoure, leurs moyens pour une chimère, et que la monarchie constitutionnelle est désormais la seule possible en Espagne.

Au surplus, loin de nous la pensée de conseiller à qui que ce soit le renversement à main armée du gouvernement d'Espartero. La guerre civile n'a que trop désolé la Péninsule. Le gouvernement établi est désormais un gouvernement régulier; les puissances qui ne rêvent pas le rétablissement de don Carlos, ont reconnu la nouvelle régence et traitent avec elle; les lois trouvent dans le pays toute l'obéissance qu'on peut attendre d'un peuple que les discordes civiles agitent et déchirent depuis trente ans; l'armée est fidèle; tout commande de laisser les choses à leur cours naturel; rien dans ce moment ne légitimerait une attaque violente. La loi sur la tutelle, quoi qu'on en pense, n'est pas un de ces attentats à la loi fondamentale et aux libertés publiques qui justifient le recours à la force.

Si les ennemis d'Espartero veulent le renverser, les voies légales leur sont ouvertes. C'est en Espagne qu'il faut agir, sur l'opinion publique, dans les colléges électoraux, au sein des cortès. C'est la gloire du système constitutionnel que la possibilité qu'il donne aux partis d'obtenir ou de reconquérir le pouvoir par les moyens légaux. Les partis qui abusent du pouvoir le perdent précisément le jour où ils pensent le tenir d'une main ferme et pour long-temps encore.

Ces vicissitudes politiques reparaissent bien souvent dans les annales par-

lementaires de la France et de l'Angleterre. Sans remonter plus loin, l'Angleterre nous en offre dans ce moment un exemple des plus frappans. Il y a peu d'années que le règne des tories semblait passé à tout jamais : on était enclin à penser que, suivant la pente naturelle des choses et la tendance générale du temps, les opinions de ce parti perdraient tous les jours de leurs adhérens, que le principe libéral et progressif se propagerait de plus en plus dans la vieille Angleterre et minerait à fond l'édifice de l'ancienne aristocratie. Que voyons-nous aujourd'hui? Les tories au pouvoir (ils y seront légalement sous peu de jours), et cela par une victoire électorale des plus éclatantes, par une victoire qui, prédite il y a deux ou trois ans, aurait été regardée comme le rêve d'un fou. Sans doute, les tories ont manœuvré avec une rare habileté; ils ne sont pas moins redevables de leur triomphe aux erreurs des whigs.

Plus encore que leur habileté, ce sont les fautes de leurs adversaires qui préparent tour à tour le triomphe des divers partis. Ce fait se renouvellera toujours; car, si les connaissances augmentent, les passions restent les mêmes, et les caractères ne se modifient guère. L'erreur serait de croire que les chances électorales puissent tourner au profit de tout parti quelconque. C'est là l'illusion des partis extrêmes. Expression du pays, les colléges électoraux, dans leurs fluctuations, ne dépassent pas certaines bornes. Le pays a ses opinions arrêtées, ses dogmes politiques. Là est la limite. C'est pour l'avoir méconnue que la restauration a commis les fautes qui l'ont renversée; c'est parce qu'ils la méconnaissent que les partis extrêmes, en France et en Angleterre, se flattent vainement de l'espoir de triompher un jour dans la majorité des colléges électoraux. Mais, dans les limites que la volonté nationale impose au jeu des partis, les fluctuations sont possibles et jusqu'à un certain point inévitables.

Ce qui est arrivé en France et en Angleterre arrivera plus facilement encore en Espagne. Il n'y a dans ces paroles aucune pensée de satire contre le peuple espagnol. Nous voulons seulement dire que, lorsqu'un pays est encore en révolution, les opinions générales y sont moins arrêtées que dans un pays qui s'est déjà assis sur des bases nouvelles; et si, dans le pays en révolution, un des nombreux partis qui le divisent s'empare du pouvoir, il est presque impossible que, harcelé par ses adversaires, plein de méfiance et de soupçons, irrité de sa propre faiblesse, ce parti ne commette pas les fautes les plus graves. Dès-lors il est à la merci de ses ennemis, et succombe pour peu que ses adversaires sachent tirer parti des circonstances.

En attendant, une dépêche télégraphique annonce que Palafox a quitté le commandement général de la garde royale. Le vieux soldat, le duc de Saragosse, n'a pas voulu se résigner à la mutilation de l'armée qu'il commandait. C'est là du moins ce qu'on peut conjecturer, car la nouvelle n'est jusqu'ici accompagnée d'aucun commentaire.

Toujours est-il que si on ajoute à ces graves circonstances la lutte avec

Rome, les embarras financiers, les querelles de douanes, le mécontentement des ouvriers, la mauvaise humeur des provinces basques, on est forcé de reconnaître que la situation du gouvernement espagnol est des plus difficiles, et qu'Espartero s'est chargé d'un fardeau trop lourd peut-être pour ses épaules.

L'affaire de Mac-Leod aux États-Unis est loin d'être terminée. Nous ignorons quelle foi on peut ajouter au bruit répandu par je ne sais quel journal américain, d'une invasion à main armée de quatre cents Canadiens pour délivrer leur compatriote. Mais en supposant, ce qui est probable, que ce bruit n'ait aucun fondement, la question n'est pas moins grave, ni la situation des deux gouvernemens moins difficile. La condamnation et l'exécution de Mac-Leod serait une insulte sanglante à l'Angleterre : le jugement, fût-il acquitté, est déjà un fait auquel tout gouvernement qui se respecte ne se résigne pas sans humeur. Après la déclaration formelle du gouvernement anglais, quel sens peut avoir le jugement d'un pareil procès? On ne peut y voir qu'une violation du droit des gens ou un démenti; c'est dire à l'Angleterre : Bien qu'il ait agi en votre nom et par vos ordres, nous voulons le juger; ou bien c'est proclamer que la déclaration du gouvernement anglais n'est qu'un mensonge ayant pour but de soustraire un accusé à la justice.

Quoi qu'il en soit, il ne peut y avoir dans ce moment aucune crainte sérieuse d'une guerre entre les deux pays. Ils sont l'un et l'autre hors d'état d'y songer. L'Amérique n'a ni flottes, ni armées, ni fortifications, ni envie d'augmenter ses embarras pécuniaires par de grandes dépenses. L'Angleterre est dans une situation politique encore plus compliquée. D'ailleurs, elle ne commencerait pas une lutte sanglante en Amérique au moment où des évènemens de la plus haute gravité pourraient éclater d'un instant à l'autre en Orient.

L'arrivée du jeune prince égyptien à Constantinople est un fait de quelque importance. Si le sultan comprend ses vrais intérêts, il cherchera dans une liaison intime avec la famille de Méhémet-Ali le seul principe de vie qui puisse rendre quelque force à son empire et le soustraire à une tutelle européenne qui l'abaisse, le déshonore et lui prépare le sort de la Pologne. Il est deux points capitaux à considérer par le sultan, son union avec Méhémet-Ali et une transaction sincère, satisfaisante et spontanée avec les populations chrétiennes de l'empire. Ce serait là le moyen d'acquérir de la force et d'écarter une cause incessante d'affaiblissement et de danger. Sans doute il n'y aura jamais fusion entre les populations chrétiennes et les populations mahométanes, sans doute encore il est dans les décrets de la Providence que le croissant s'éloigne un jour de l'Europe; mais nul ne peut assigner l'époque de ces grands évènemens, et, s'il est donné aux hommes de les retarder, ils ne le peuvent qu'en atténuant les causes qui les préparent. Si le gouvernement turc osait donner à ses peuples l'exemple de la tolérance, et si, de concert avec Méhémet-Ali, il savait accorder aux populations chrétiennes une protection

efficace et des garanties sérieuses, nul doute que la catastrophe ne pût encore être reculée, et peut-être pour un temps assez long. Ce que les chrétiens veulent aujourd'hui, c'est la sûreté de leurs personnes, de leurs biens, de leurs familles, le respect de leur culte, de leurs coutumes; ce qu'ils demandent, ce sont des priviléges qui les mettent à l'abri des infames vexations et des cruelles extorsions d'un pacha. Une fois ces garanties obtenues, il se passera des années avant qu'ils éprouvent fortement des besoins d'un autre ordre; l'indépendance et la liberté politique sont des germes qui malheureusement ne se développent que fort tard dans des cœurs comprimés par une longue servitude. Que la Porte tourne ses regards vers certains pays de l'Europe auxquels, il faut le reconnaître, le bien-être matériel ne manque pas; elle pourra se rassurer sur l'impatience politique des peuples. C'est la tyrannie qui les rend impatiens, et encore pas aussi impatiens qu'ils devraient l'être.

Du reste, ces conseils ne nous sont certes pas dictés par le désir de voir des populations chrétiennes soumises au gouvernement du sultan. S'il était en notre pouvoir de les en affranchir demain, pour les constituer en états indépendans, nous n'hésiterions pas un instant. Hélas! ce n'est là qu'un rêve. Si une catastrophe éclatait dans l'empire, les chrétiens, nous le craignons fort, n'échapperaient au cimeterre du Turc que pour tomber sous le knout du Russe. Belle délivrance! Certes, en présence d'un pareil résultat, il est permis, sans être taxé d'égoïsme national, de songer aux intérêts français et à la paix du monde. La paix du monde serait profondément troublée par la chute de l'empire ottoman. Comment se flatter que de si grands intérêts et si divergens pourraient être aisément conciliés par la diplomatie? L'Europe, stupéfiée, laisserait-elle l'Angleterre et la Russie courir seules à la curée et se rassasier à leur aise? Si l'Europe se refusait à pareille infamie, quel serait le moyen de conciliation? Comment la France, qui ne touche pas à l'Orient, comment la Prusse trouveraient-elles une compensation aux agrandissemens possibles de l'Angleterre, de la Russie et même de l'Autriche?

Sans doute ces grandes questions devront être résolues un jour. Nous n'osons pas en désirer la prompte solution. La Porte seule peut la retarder en s'unissant fortement à son puissant vassal et en faisant aux populations chrétiennes toutes les concessions qu'exige la civilisation européenne à laquelle en réalité elles appartiennent.

En attendant, il est un point très spécial sur lequel il importe de ne pas fermer les yeux. La Syrie a-t-elle été complètement évacuée par les Anglais? Nous ne le croyons pas. L'occupation anglaise, nombreuse ou non, peu importe, n'a plus de prétexte. On a voulu expulser Méhémet-Ali : il est expulsé. On nous assure que le traité du 15 juillet est un fait accompli, qu'il est entré dans le domaine de l'histoire. Pourquoi donc des Anglais, de l'artillerie anglaise en Syrie? Casimir Périer, pour contre-balancer l'occupation des légations par les Autrichiens, mettait garnison française dans la citadelle d'Ancône.

La question d'une association commerciale franco-belge occupe toujours

l'attention publique. Les uns contestent l'existence même du projet, les autres en discutent avec plus ou moins de véhémence l'utilité, la convenance, voire même le droit; car il ne manque pas à l'étranger d'hommes qui voudraient démontrer à la Belgique qu'elle n'a pas le droit de contracter avec la France une liaison aussi étroite et aussi intime. Cette dernière opinion ne supporte pas l'examen. Elle met en doute l'indépendance de la Belgique. La Prusse taxerait de calomnie quiconque affirmerait que par l'union allemande elle s'était proposé d'anéantir l'indépendance politique de la Bavière et du royaume de Wurtemberg. Pourquoi la Belgique ne pourrait-elle pas s'associer pour ses douanes à la France sans cesser d'être un pays autonome, un état indépendant?

Les autres questions peuvent être débattues sérieusement, et du point de vue belge et du point de vue français; la solution en est difficile.

Peu nous importe au fond de savoir à qui appartient la première pensée de ce projet. Cette pensée est née avec l'union allemande. Dès que ce grand résultat de la politique prussienne fut connu, plusieurs personnes furent tout naturellement amenées à penser que la France devait chercher à opposer à l'association d'outre Rhin une association parallèle, formée essentiellement de la France, de la Suisse et de la Belgique. Ce grand projet est-il jamais entré dans les vues positives des gouvernemens? A-t-il été fait des tentatives pour le réaliser? Nous l'ignorons, mais nous inclinons à penser que rien de sérieux n'a été tenté jusqu'ici.

Ce qui importe est de savoir si tout récemment il a été fait des ouvertures pour une association commerciale entre la Belgique et la France. La proposition a été faite; elle n'est pas née en France, elle nous est venue de Belgique.

Était-elle sérieuse? Nous nous sommes permis d'en douter; nous en doutons encore.

Certes, nul n'est plus convaincu que nous du droit de la Belgique. Elle a le droit de s'associer à la France. En aurait-elle le courage? Son gouvernement oserait-il braver l'humeur de l'Angleterre et les reproches de l'Allemagne? Disons-le : on a mis la Belgique dans une fausse position. Elle a été sacrifiée aux vues chimériques de la diplomatie. En 1814, on imagina l'accouplement le plus monstrueux : des hommes qui se vantaient d'appartenir à l'école *historique* exécutèrent un projet devant lequel aurait reculé l'audace d'un philosophe. Encore n'eurent-ils pas le mérite de l'invention. En réunissant Gênes au Piémont, et la Belgique à la Hollande, ils réalisaient une rêverie de l'abbé de Pradt, ainsi qu'on peut le voir dans le plus ancien et le moins connu de ses écrits, *le Congrès de Rastadt*.

La révolution de 1830 brisa des liens qui en réalité étaient aussi lourds pour la Hollande que pour la Belgique. Enfin, après les fameux protocoles, on proclama quelque chose d'aussi étrange que l'avait été l'union de la Belgique à la Hollande, on apprit à l'Europe que la Belgique était un état neutre. Un état neutre! Comme si la neutralité pouvait être quelque chose de réel et de sérieux

par cela seul qu'on le proclame! On conçoit la neutralité de la Suisse. La nature l'a préparée, les hommes l'ont proclamée. Renfermée dans le grand noyau des Alpes comme dans une forteresse, la Suisse peut, si elle le veut résolument, défendre sa neutralité, même envers une grande nation; elle le peut du moins assez pour que l'agresseur soit retardé dans sa marche, et que l'ennemi de l'agresseur ait le temps d'accourir au secours du neutre. C'est dire que nul n'a intérêt de violer la neutralité suisse sérieusement défendue, sûr qu'il serait de trouver plus tard les Suisses avec leurs forces presque intactes dans les rangs de l'ennemi. En est-il de même de la Belgique, de la Belgique, pays plat, pays ouvert? Quelques forteresses offriraient-elles aux Belges les ressources que les Alpes offrent aux Suisses? Nul ne le pense. La puissance qui aurait intérêt à occuper la Belgique s'empresserait de l'envahir avec des forces considérables et par surprise, afin d'avoir promptement bon marché de l'armée belge, et de ne pas laisser le temps d'arriver à son secours. La neutralité belge disparaîtrait en un clin d'œil. La Belgique a toujours été et sera toujours un champ de bataille; il est aujourd'hui reconnu que les actions décisives des grandes guerres s'accomplissent toujours aux mêmes lieux.

Quoi qu'il en soit, toujours est-il que la neutralité officielle de la Belgique offre aux puissances rivales de la France des prétextes pour s'immiscer, indirectement du moins, dans les affaires belges. On laisse sans doute entendre au gouvernement belge que, si son droit existe, il y a aussi pour un état neutre des ménagemens à garder; qu'il doit éviter tout ce qui peut le rendre suspect de partialité et de tendances exclusives; qu'il ne doit pas laisser établir des liens qui, dans le cas d'une guerre européenne, donneraient à la France des moyens d'influence incompatibles avec le principe de la neutralité. Que sais-je? c'est là un thème que la diplomatie peut développer et embellir à son aise. Une question de droit, nettement posée, peut se trancher en deux mots; sur une question de convenance politique, on peut écrire des volumes.

Probablement ces insinuations diplomatiques ont déjà ralenti l'élan du gouvernement belge, si toutefois cet élan a jamais été réel. On parle moins aujourd'hui d'association commerciale : on y substitue l'idée fort modeste d'un traité de commerce. Quant à nous, association ou traité, peu nous importe. L'association a sans doute ses difficultés; les traités, à certains égards, sont plus difficiles encore. Nous n'avons pas le temps de développer aujourd'hui notre pensée. Ce que nous demandons à notre gouvernement, c'est de ne rien précipiter. Une mauvaise loi vaut encore mieux qu'un mauvais traité. On est maître de ses lois; les traités vous lient. Nos négociateurs de transactions commerciales n'ont pas encore acquis le droit de nous inspirer une confiance sans réserve.

M. le ministre des finances vient de publier, sur la question du recensement, une circulaire pleine de sens et de modération. Espérons que les paroles conciliantes du ministre ramèneront le calme dans les esprits et mettront fin à la déplorable querelle que l'esprit municipal vient de susciter.

Nous sommes convaincus que les conseils généraux et les chambres adopteront sans hésiter les principes développés par le ministre. Tout en laissant aux agens municipaux le droit et le soin de former les matrices communales, ils n'admettront pas que ces mêmes agens puissent confectionner les rôles qui règlent la répartition de l'impôt : autant vaudrait dire qu'une commune pourra déterminer elle-même sa quote part dans les charges qui doivent peser également sur tous.

— Des lettres récemment venues de Madrid donnent de tristes détails sur la situation intérieure de l'Espagne. De toutes parts, à Saragosse, à Ceuta, à Carthagène, à Alicante, des désordres éclatent, et les populations s'agitent; mais c'est à Barcelone que se passent les évènemens les plus sérieux et les plus faits pour fixer l'attention. Là, de nombreuses sociétés d'ouvriers se sont formées sous la direction d'habiles meneurs qui les ont admirablement disciplinées. A des signes connus, elles se réunissent, et leurs chefs portent leurs représentations à la connaissance de l'ayuntamiento et des autorités supérieures. Elles ont fait voir de quoi elles étaient capables par leur essai de barricades et par leurs demandes opiniâtres d'augmentation de salaires. Les fabricans, effrayés, se voyant dans l'impossibilité de résister, ferment leurs fabriques, et les ouvriers à leur tour brisent les métiers, ainsi que cela s'est vu à Sabadell. Si le gouvernement montrait quelque fermeté, on pourrait prévoir un terme à ces désordres. Malheureusement, il n'a opposé jusqu'à présent aucune résistance sérieuse aux progrès de l'anarchie, et le mal s'étend avec une effrayante rapidité. Une chanson populaire rend parfaitement, et avec le bon sens habituel aux Espagnols, la situation du pays :

Sin rumbo marcha el gobierno,
Sin rumbo el congreso va,
Sin rumbo vamos andando,
Sin rumbo en que parara?

Sans direction va le gouvernement,
Sans direction va le congrès,
Sans direction nous nous en allons,
Sans direction où s'arrêtera-t-on?

Et toute l'Espagne se demande en effet : Où s'arrêtera-t-on? Au sein de cette désorganisation générale, le régent mène la vie d'un roi fainéant. Ses alentours, la duchesse de la Victoire, ses aides-de-camp, cherchent à ennoblir cette indolence. *Le duc*, disent-ils, *règne et ne gouverne pas*. Le régent a quelquefois d'assez étranges velléités de monarque absolu. Louis XIV au faîte

de sa plus grande puissance, devenu l'objet de la crainte et de l'admiration de l'Europe, se mit au-dessus des lois et des convenances. Marié, il eut des maîtresses aux yeux de toute la France, et reconnut les enfans qu'il en avait eus. Ses contemporains même, Saint-Simon entre autres, n'ont pas épargné à sa conduite un blâme sévère. Or, le régent vient de faire baptiser à Madrid un enfant dont l'a rendu père une de ses maîtresses qu'il a ramenée de Barcelone, et lui a publiquement donné le nom de *Juan Espartero!*

Les Anglais cherchent à tirer parti du désordre et de l'anarchie. Ils protégent la contrebande, ouvertement, tout le long de la côte, au moyen de leurs croisières. Ils ne reculent ni devant les hostilités ni devant les insultes. A Carthagène, ils traitent en ennemi un petit bâtiment de guerre espagnol qui s'opposait à la contrebande. A Malaga, c'est le capitaine d'un bateau à vapeur de guerre anglais, *l'Izard,* qui menace de faire pendre, comme pirates, les équipages des garde-côtes espagnols qui arrêtent les bâtimens contrebandiers anglais. Par la frontière de Portugal, ils écoulent des tissus de coton; mais du côté de Madrid leurs affaires sont moins bonnes, grace à une manufacture élevée aux environs de cette capitale. D'indignes Espagnols sont devenus leurs partisans et prêchent ouvertement leurs doctrines; ils affirment gravement que leurs compatriotes ne sont pas faits pour être manufacturiers; que le génie mobile, fier, paresseux, qu'ils ont reçu de l'Arabe, s'oppose à toute amélioration, tout progrès, toute discipline; que l'Espagne, riche des produits naturels de son sol, doit se contenter de les vendre et de prendre des produits manufacturés de l'Angleterre; que ses vins, ses fruits, ses laines, ses mines de mercure, sont des richesses qui ne demandent pas grand labeur pour être récoltées, et qu'elles suffiraient au pays. La *Société économique des Amis du pays,* de la ville de Cadix, a présenté un mémoire à la régence du royaume sur la nécessité d'un traité de commerce avec l'Angleterre. Dans ce mémoire sont tirées les conclusions suivantes, parfaitement d'accord avec les intérêts et les principes commerciaux de l'Angleterre :

1° Que l'Angleterre ne se refusera pas à un traité de commerce fondé sur des principes de justice et des avantages réciproques, et que l'Espagne pourra de la sorte donner de l'activité à son commerce et à sa marine, et favoriser le développement de l'agriculture, de l'industrie, et les revenus de l'état;

2° Que la prospérité des Andalousies, qui dépend entièrement du commerce de ses vins, ne doit pas être sacrifiée à la protection des fabriques nationales.

3° Que les manufactures de coton de la Catalogne ne pourront jamais arriver à la perfection des manufactures anglaises.

Des Anglais parleraient-ils mieux? La conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre serait cependant le coup le plus fatal porté à l'Espagne. Ce serait lui préparer le sort du Portugal, tandis qu'avec un peu d'intelligence de ses intérêts commerciaux, ses hommes d'état peuvent lui assurer une

grande prospérité dans un avenir assez prochain. L'Espagnol n'est point aussi incapable en effet de devenir bon manufacturier que veulent bien le dire les Anglais. Rien n'est plus remarquable dans l'histoire de l'industrie que ce qui a été fait dans la Sierra de Gador. Privés de presque tous les moyens qui sont au pouvoir des industriels anglais, les habitans sont parvenus à y exploiter le plomb avec tant de succès, qu'ils ont chassé l'Angleterre du marché espagnol, et qu'ils fournissent encore de plomb les deux tiers du marché français : *facta loquuntur*. Les mines de mercure exigent certes un travail pénible et rebutant; c'est pourtant l'Andaloux qui le supporte. Les manufactures de coton de la Catalogne ont élevé cette principauté à un haut degré de prospérité. Les draps de l'Estramadure sont une des richesses de l'Espagne. Le bassin houillier d'Oviédo est évidemment destiné à jouer un grand rôle dans les relations avec la France. Les houilles de ce bassin doivent remplacer les houilles anglaises à Bayonne, à Bordeaux, à Nantes même; et le gouvernement espagnol voudrait les sacrifier à l'Angleterre! Les pays basques produisent des quantités considérables de fer, et on doit reconnaître qu'aucune population n'est plus industrieuse, plus patiente, que toute celle qui s'étend depuis Irun jusqu'à Vigo? Le régent oserait-il, par un traité avec ses amis *los rubios*, anéantir les cotonnades, les houilles, les fers, les soieries espagnoles? Serait-il assez faible, assez ignorant des intérêts de son pays, pour s'allier avec les Anglais? C'est avec le continent qu'il faut que l'Espagne fasse une alliance commerciale; nous ne disons pas avec la France seulement, mais avec toutes les puissances du continent. Dans leurs bras, elle trouvera la vie et la richesse; dans les bras de l'Angleterre, la pauvreté, l'humiliation et la mort.

— La création de deux nouvelles chaires au Collége de France, et le choix des deux professeurs appelés à les remplir, ont valu à M. le ministre de l'instruction publique de justes et unanimes témoignages d'approbation. Fondé à une époque de renaissance et de conquête intellectuelle, le Collége de France est expressément destiné au libre et haut enseignement dans ses limites les plus étendues : il ne peut négliger long-temps aucune acquisition nouvelle et féconde. Les littératures étrangères, telles que les définit la fondation récente, y faisaient lacune. Il est heureux, en même temps qu'on instituait les chaires, d'avoir mis la main sur deux hommes aussi désignés par leurs antécédens à les remplir. M. Edgar Quinet, par l'éloquence de son enseignement à Lyon, a montré que la poésie et l'imagination n'excluent rien et savent vivifier plus d'un emploi. Nourri dès long-temps aux études et aux sources germaniques, il n'est pas mal de l'avoir dirigé cette fois vers les littératures du midi; les croisemens d'idées sont bons aux esprits comme aux races, on y acquiert et on y développe toute sa force. M. Quinet a vu de bonne heure la Grèce, il

aime l'Orient; il apportera, dans le champ nouveau qui lui est ouvert, une passion sous laquelle se viendront rejoindre et combiner ses anciennes et prochaines études. La nécessité d'un cours tracé, ces bornes dans lesquelles il ne suffit pas de courir, mais où il faut en tout sens labourer, forcent souvent les esprits généreux à produire toutes leurs œuvres, et leur imposent cette patience qui n'est pas tout le génie sans doute, mais que Buffon avait raison d'y faire entrer. Ceux qui ont lu et admiré les derniers travaux critiques de M. Quinet, relativement à l'Allemagne, savent ce qu'on peut attendre de lui avec suite dans ce nouveau sens. Quant à M. Philarète Chasles, les lecteurs de cette *Revue* ont appris aussi à le connaître par ses travaux les plus développés, les plus nourris; son érudition ingénieuse s'est depuis long-temps installée dans la littérature anglaise comme dans une patrie; mais, si étendue que soit cette possession, il ne s'y borne pas; il voyage en tous sens et nous rapporte toujours des documens à la fois et des idées. L'éclat de ses thèses a été grand; sa parole prompte, vive, souple à l'escrime, pleine de ressources et de raisons, a dénoncé aussitôt le professeur tout trouvé chez celui qu'on savait d'ailleurs un écrivain si habile et si rompu. Le talent et le mérite de M. Chasles sont de ceux qui ne font que gagner aux années et qui y obtiennent tout leur prix.

— M. Libri vient de faire paraître la suite de son *Histoire des sciences mathématiques en Italie*. Les deux premiers volumes annonçaient déjà un ouvrage des plus remarquables; le troisième et le quatrième se placent au premier rang parmi les publications importantes et sérieuses de notre époque. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la profondeur des recherches, de la nouveauté des résultats, ou de l'élégance des formes. M. Libri a su se faire lire avec le plus vif intérêt par les hommes du monde, sans rien retrancher de ce qu'il devait aux hommes de science. Il a rejeté dans des notes, à la fin de chaque volume, tout ce qui aurait nui à la rapidité de la narration et ce qui ne pouvait être compris que des mathématiciens.

V. DE MARS.

